This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

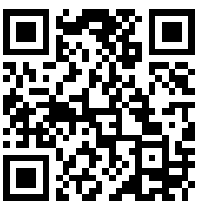

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378058 DUPL

Digitized by Google

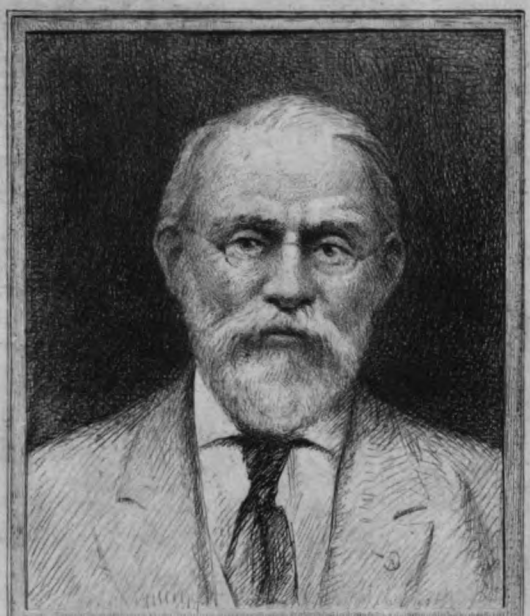

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.V352

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME II. — ANNÉE 1883

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS - ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 18
—
1883

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nighoff
8-4-26
13603

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

BUREAU EN 1883.

MM. YVAREN ✱, O. I. P., docteur en médecine, président honoraire.

PAMARD ✱, O. A., docteur en médecine, président.

SAGNIER, ancien juge suppléant, à Avignon, vice-président.

DUCOS, O. ✱, ancien commandant du génie, à Avignon, vice-président.

DUHAMEL ✱, O. I. P., archiviste du département, secrétaire perpétuel.

BAYLE, O. I. P., ancien secrétaire d'Académie, secrétaire.

VILLARS, docteur en médecine, à Avignon, trésorier.

NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, bibliothécaire-archiviste.

Digitized by Google

Membres honoraires au 31 décembre 1883

MM. ACHARD père, ancien archiviste du département, à Avignon.
ALLMER, épigraphiste, à Lyon.
Mgr l'ARCHEVÊQUE d'Avignon.
MM. DELOYE, conservateur du musée, à Avignon.
FABRE, naturaliste, à Sérignan.
le GÉNÉRAL de division, à Avignon.
GUILLAUME, statuaire, à Paris.
le MAIRE d'Avignon.
MISTRAL, félibre majoral, à Maillane.
MORTILLET (de) père, à Paris.
PONTMARTIN (de), publiciste, aux Angles.
le PRÉFET de Vaucluse.
le PRÉSIDENT du Conseil général.
REVOIL, inspecteur des monuments historiques, à Nîmes.

Membres titulaires au 31 décembre 1883

MM. ABRIC Maurice, négociant, à Avignon.
ACHARD F., avocat, à Avignon.
ADHÉMAR (d'), propriétaire, à Avignon.
ARMAND, avoué, conseiller général, à Avignon.
ARMAND, sculpteur, à Avignon.
AUBANEL Théodore, libraire-éditeur, à Avignon.
BARBEYRASSY, ancien directeur des domaines, à Avignon.
BARRÉS, bibliothécaire, à Carpentras.
BAYLE, secrétaire de l'Académie de Vaucluse, à Avignon.
BAZE Octave, auteur dramatique, à Avignon.

Digitized by Google

MM. BENOIT, président du tribunal, à Avignon.
BERTON, négociant, à Avignon.
BIRET, serrurier, à Avignon.
BONNET, ex-conseiller de Préfecture, à Avignon.
BONNET LÉON, avocat, à Avignon.
BONTEMPS (l'abbé).
BOUDOY, arcbitecte, à Avignon.
BOURGES, professeur de dessin au lycée d'Avignon.
BOUSSOT, écononome à l'école normale, à Avignon.
BOUVIER ✱, O. A., ingénieur en chef, à Avignon.
BRUNEL, ancien adjoint, à Avignon.
BRUNET JEAN, peintre, à Avignon.
CADE, docteur en médecine, à Avignon.
CARRE, docteur en médecine, à Avignon.
CARTIER, propriétaire, à Avignon.
CASSIN fils, docteur en médecine, à Avignon.
CERQUAND, O. I. P., inspecteur d'Académie honoraire, à Avignon.
CHAILLOT FÉLIX. ag. général de navigation, à Avignon.
CHANGARNIER-MOISSENET, propriét., à Baumes.
CHANTRON, ancien inspecteur des domaines, à Avignon.
COLLIER ÉTIENNE, négociant, à Avignon.
COULONDRES, ancien juge de paix, à Avignon.
COUSIN, directeur du comptoir d'escompte, à Avignon.
DEYBERT, professeur au lycée d'Avignon.
DUCOS, O. ✱, ex-commandant du génie, propriétaire, à Avignon.
DUHAMEL ✱, O. I. P., archiviste du département de Vaucluse, à Avignon.
DUMAS, chef de division à la Préfecture de Vaucluse, à Avignon.
FÉLIX A. (comte de), propriétaire, à Avignon.
FERTON, lieutenant au 1er pontonniers d'Avignon.
GIRAUD, propriétaire, à Avignon.
GRANET LÉONCE, propriétaire, à Roquemaure.
GRAS, juge de paix, à Avignon.
GRIVOLAS, O. A., directeur de l'école des Beaux-Arts, à Avignon.
GUIBERT, avoué, à Avignon.
ISNARD, docteur en médecine, à Avignon.
LAVAL, médecin-major au 10e dragon, à Tarascon.
LÉENHARDT, négociant, à Sorgues.
LIMASSET, propriétaire, à Avignon.

Digitized by Google

MM. LOUBET, ancien président du tribunal de Carpentras.
LUNEAU, professeur de dessin, à Avignon.
MAILLET, O. I. P., professeur au lycée d'Avignon.
MANIVET, propriétaire, à Avignon.
MAS, professeur au lycée d'Avignon.
MATTON, agent d'affaires, à Baumes.
MAUMET, propriétaire, à Avignon.
MENTASTI, professeur au lycée d'Avignon.
MEUNIER Jules, préparateur à la Faculté des sciences, à Marseille.
MICHEL, photographe, à Avignon.
MOSSÉ, rabbin, à Avignon.
MOUZIN, receveur municipal, à Avignon.
NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
NIEL, ingénieur civil, à Avignon.
OLAGNIER, O. A., directeur de l'école professionnelle, à Avignon.
OLIVIER, propriétaire, à Avignon.
PALUN, négociant, à Avignon.
PAMARD ✻, O. A., docteur en médecine, président de l'Académie de Vaucluse, à Avignon.
PASCAL E., architecte, à Avignon.
PERNOT, négociant, à Avignon.
PERRE Joseph, ingénieur mécanicien, à Avignon.
PERROT, négociant, à Avignon.
PICHARD, direct. de la station agronomique, à Avignon.
PONCET ✻, négociant, à Avignon.
POURQUERY DE BOISSERIN, avocat, à Avignon.
PROTON Pierre, fabricant, à Avignon.
QUILLOT, O. ✻, trésorier général, à Avignon.
RASSE Émile, négociant, à Vaucluse.
REYNARD-LESPINASSE, agent d'assurance, à Avignon.
ROCHETIN, ancien magistrat, à Avignon.
ROLLAND, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
ROUMANILLE ✻, felibre, libraire, à Avignon.
ROUVIÈRE, pharmacien, à Avignon.
ROUX, professeur au lycée d'Avignon.
ROUX, notaire, à Cavaillon.
SAGNIER, vice-président de l'Académie de Vaucluse, à Avignon.
SENTON, lieutenant au 58e de ligne, à Avignon.
SEYNE (de), propriétaire, à Avignon.
TAULIER, docteur en médecine, à Avignon.

Digitized by Google

MM. TERRIS (de), notaire, à Avignon.
THELIN (de), ingénieur chargé de la navigation du Rhône, à Avignon.
THOMAS Joseph, négociant, à Avignon.
TIQUET, receveur de l'enregistrement, à Avignon.
VALABRÈGUE A., propriétaire, à Avignon.
VALAYER Louis, propriétaire, à Avignon.
VALENTIN, architecte du département de Vaucluse, à Avignon.
VALENTIN, juge au tribunal de Montélimar.
VAYSSIÈRE, docteur ès-sciences, à Marseille.
VERDET E., négociant, à Avignon.
VERDET Gabriel, négociant, à Avignon.
VERDET Marcel, négociant, à Avignon.
VERDET Théodore, propriétaire, à Avignon.
VILLARS, docteur en médecine, à Avignon.
YVAREN P. ✻, docteur en médecine, à Avignon.

Membres associés au 31 décembre 1883

MM. AVON Emile, propriétaire, à Aramon (Gard).
BARTHÉLEMY, docteur en médecine, à Marseille.
BERTRAND, notaire, à Aramon (Gard).
BLANC (l'abbé), à Daumazan (Gard).
BLANC, percepteur, à Sérignan.
BRÉMOND, caissier à la caisse d'Épargne, à Avignon.
BRUNO VAISON, conseiller général, à Marseille.
CHABREL, employé à la Préfecture, à Avignon.
CHANTERET, prêtre, à Paris.
CHASSING, libraire, à Avignon.
CHAUVET, secrétaire du syndicat, à Monteux.
CHRESTIAN, conservateur du musée, à Sault.
DELACOUR Théodore, à Paris.
DENAUDIN, receveur des contributions directes, à Barcelonnettes (Basses-Alpes).
FAUCHER (de), propriétaire, à Bollène.

Digitized by Google

MM. GAP, instituteur, à Roaix.
GARCIN, propriétaire, à Apt.
GÉRIN (de) fils, propriétaire, à Gréoulx.
HUART, économe, conservateur du musée d'Arles.
LÉGIER DE MESTEYME, avocat, à Apt.
LUTHAUD, chef de section, à Aix.
MAIRE, bibliothécaire des Facultés, à Clermont-Ferrand.
METGE, contrôleur du canal de navigation du Midi, à Beaucaire.
MOIRENC, employé des ponts et chaussées, à Apt.
MONNIER, à Paris.
MONTCLAR (de), ✱ consul de France, à Montevideo (Amérique).
MOREL, receveur particulier, à Carpentras.
PRIAT (l'abbé), à Daumazan.
RENCUREL, greffier du Conseil de préfecture, à Avignon.
REYNAUD, professeur au lycée de Montpellier.
RICHARD, avoué, à Orange.
ROLLAND, ingénieur civil, à Avignon.
ROUVET, architecte, à Nevers.
VÉRAN, architecte, à Arles.

Membres correspondants au 31 décembre 1883

MM. ALBANÈS (l'abbé), à Marseille.
ALLÈGRE, conservateur du musée, à Bagnols.
BARTHÉLEMY (A. de), membre du comité des travaux historiques, à Paris.
BEAUREGARD, propriétaire.
BERLUC PERRUSSIS, à Aix (B.-du-R.)
BLANCARD, archiviste des B.-du-Rhône, à Marseille.
BOISLILE (de), membre du comité des travaux historiques, à Paris.
BRIQUEVILLE (E. de), à Paris.
CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.
CHAILLOT, docteur, à Barjac (Gard),

Digitized by Google

MM. CHAPEL F., capitaine d'artillerie, à Marseille.
COULON, président du tribunal civil d'Orange.
COURBET JULES, à Lyon.
DUPUY (l'abbé).
FABRE CYRIL, conducteur des ponts et chaussées, au Puy (Haute-Loire).
FLORENS, procureur de la République, à Toulon.
FONTANNES.
FRANÇOIS, instituteur, à Saze.
GERMAIN, ex-doyen de la Faculté de Lettres de Montpellier.
GIRAUD, instituteur, à la Mure (Basses-Alpes).
GOSSE, docteur, à Genève.
HOFFMANN ANTOINE-J.-R., major commandant de la place de Fiume (Hongrie).
HONNORAT ED., près Digne (B.-A.).
JEANDET, employé à la bibliothèque, à Mâcon.
JAUBERT, docteur, à Hyères.
LACROIX, archiviste de la Drôme, à Valence.
LAPIERRE, archiviste au Palais, à Toulouse.
LAUGIER, conservateur du musée, à Marseille.
LAURIÈRE (de), secrétaire général de la société d'archéologie, à Paris.
LENTHÉRIC, ingénieur, à Nîmes.
LETHIERRY, entomologiste, à Lille (Nord).
LOCCART.
MARCY (de), secrétaire de la société d'archéologie, à Paris.
MARION, professeur à la Faculté des sciences, à Marseille.
MASLATRIE (de) LOUIS, chef de section aux archives nationales, à Paris.
MÈRY, commandant d'artillerie, à Toulon.
MORTILLET (de) fils, à Paris.
MUNTZ, bibliothécaire de l'école des Beaux-Arts, à Paris.
NICOLAS JACQUES, à Lyon.
PALUSTRE, directeur de la société française d'archéologie, à Tours.
PARDIGON ÉMILE, employé des ponts et chaussées, à Digne.
PONS D'HAUTERIVE, à Espalion (Aveyron).
PUTON, docteur en médecine, à Remiremont.
ROZIÈRE (de), ancien inspecteur des archives départementales, à Paris.
SAINT-VENANT (de), ingénieur, à St-Ouen.

Digitized by Google

MM. SAUREL, publiciste, à Marseille.
STRAUB, chanoine, à Strasbourg.
TACUSSEL, directeur des postes et télégraphes, à Valence.
TAMIZET DE LAROQUE.
TURPIN, chef de bureau à la Préfecture du Cher.
VILLEFOSSE (H. de), conservateur au Louvre.
VIOLLET LE DUC, chef de bureau des Monuments Historiques, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE TOMBEAU

DE RAYMOND DE BEAUFORT

A SAINT MARTIAL D'AVIGNON

L'église des Bénédictins de St-Martial d'Avignon contenait, avant la Révolution, un grand nombre de tombeaux de personnages célèbres, parmi lesquels on peut citer surtout le magnifique cénotaphe du Pape Urbain V, dont la statue en albâtre, aujourd'hui mutilée, portrait authentique, se trouve au musée d'Avignon ; les tombeaux de cardinal Pierre de Cros, fondateur de l'église et dont les armes se trouvent encore aux voûtes, celui du cardinal d'Aigrefeuille et celui du cardinal Lagrange, œuvre monumentale dont le même musée ne possède plus que des débris.

La plupart des historiens d'Avignon et du Comtat Venaissin prétendent que, parmi ces monuments funéraires se trouvait la pierre tombale du fameux Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne que ses exactions et ses courses à travers ce pays firent surnommer le *fléau de la Provence*. Ce fut, au milieu du XIV^me^ siècle si riche en personnages célèbres, une singulière figure que celle de ce Raymond de Turenne. Il fut, très jeune, capitaine général des troupes du Venaissin en

Digitized by Google

remplacement du grand prieur d'Aragon, Ferdinand de Heredia. Il débuta par protéger Avignon et le Comtat contre les bandes d'aventuriers infestant le pays. Il se tourna ensuite contre ses anciens protégés à la suite de ses démêlés avec Clément VII et Marie de Blois. Il commença dès 1389 une guerre cruelle qui dura autant que sa vie, pendant laquelle, digne émule d'Arnaud de Servole et des lieutenants des grandes compagnies dont il avait recueilli le sanglant héritage, il ravagea le Comtat et la Provence, brûlant et pillant villes et villages et jetant la terreur et l'épouvante parmi ces pauvres populations. En vain, Louis d'Anjou le déclare-t-il, lui et ses adhérents, coupable du crime de lèse majesté; en vain, en 1394, le pape Clément VII fulmine-t-il contre sa petite armée, une bulle d'excommunication.

« Ils me cuident lasser pour me faire excommunier, di-» sait-il, mais non feront. Ils prient chevaliers et escuyers et » les absoulent de peine et de coulpe pour me faire guer-» royer, mais ils n'en n'ont nul talent. J'auroye beaucoup » plus de gens d'armes pour mille florins qu'ils n'auroyent » pour toutes absolutions qu'ils pourroyent faire ne donner » en 7 ans. »

C'est de lui qu'un auteur du temps avait pu dire qu'il fit la guerre *contra Papam sine Roma, contra Regem sine corona, contra Principem sine terra*, allusion à l'antipape Clément VII chassé de Rome, à Ladislas, roi de Sicile qui n'avait pas la possession de son royaume et au prince d'Orange chassé de sa principauté par ses ennemis.

Sa mort est aussi dramatique que sa vie. Un jour, en septembre 1399, il se trouvait avec quelques partisans sur la rive droite du Rhône. A peine avait-il traversé le fleuve entre Arles et Tarascon qu'une troupe de Provençaux commandés par le prince de Tarente, l'assaillit. Il sauta avec son cheval dans une barque pour repasser le fleuve ; la barque chavira ; cheval et cavalier disparurent au milieu des roches que domine le vieux château féodal de Tarascon.

Ce serait une œuvre intéressante et pour l'histoire parti-

Digitized by Google

culière de Provence au XIV^e^ siècle et pour la connaissance des mœurs guerrières de cette époque que d'écrire, d'après les documents originaux, la biographie de ce personnage et de faire revivre cette figure qui caractérise toute une période de l'histoire de ce pays. Cette œuvre sera peut-être entreprise quelque jour, et nous serions heureux d'y apporter notre tribut en essayant de résoudre un problème que les historiens provençaux se sont posé à propos de la sépulture qui se trouvait à St-Martial et qui est généralement considérée, nous l'avons dit, comme celle de Raymond de Turenne.

La plupart des historiens et à leur tête Nostradamus (1), Bouche (2), Papon (3), prétendent qu'après sa mort tragique, Raymond de Turenne fut inhumé dans cette église.

L'un deux, après avoir fait le portrait peu flatté de celui qu'il appelle *ce fléau de Provence, ce Got et cruel Attile*, décrit ses armoiries qui étaient, dit-il, d'or à une bande d'azur accompagnée de six roses de gueules, trois dessus et trois dessous, ainsi qu'on les peut voir encore en plusieurs endroits d'Avignon et particulièrement en l'église St-Martial, dans la chapelle des Papes, à main droite en entrant de la grande porte des cloîtres, où le coffre et monument de ce vicomte, en forme d'autel antique, se void pour le jourd'huy avec sa représentation à genoux en vieille peinture contre le mur et ce court et simple épitaphe gravé à l'entour de la grande pierre du couvercle ou talus en ces paroles :

« Hic jacet magnificus ac potens vir illustris Dominus » Raymundus de Belloforti quondam comes Bellofortis et » Vicecomes Valernæ, qui anno Domini MCCCCXX, diem » suum clausit extremun scilicet XII die mensis Maii. Cu» jus anima requiescat in pace. Amen. »

Le vieil historien Nostradamus en rapportant cette épitaphe qui, comme nous le verrons, existait bien réellement

(1) *Hist. de Provence*, pag. 535.
(2) *Hist. de Prov.*, tom. II, pag. 42.
(3) *Hist. de Prov.*, tom. III, pag. 296.

Digitized by Google

à l'endroit désigné, ne s'est point demandé si Raymond de Turenne avait jamais été vicomte de Valernes et si la date du 12 mai 1420 était bien celle de sa mort.

Ce dernier point a été examiné par l'historien Bouche qui, après avoir rapporté la version de son devancier, ajoute : « Il est à remarquer que la date de l'année de la » mort de ce seigneur apposée en cette épitaphe, savoir l'an » 1420, est fausse d'autant qu'il est très constant, au dire de » tous les historiens qui ont écrit de luy et par le témoi- » gnage des manuscrits de ce temps-là qu'il mourut l'an 1399. » Et partant, ceux qui, longtemps après, ont voulu faire » dresser ce tombeau, ont plus travaillé à la recherche de » son honneur et de sa gloire, qu'au terme de sa vie. »

L'abbé Papon déclare qu'il ne sait pas en quelle année Raymond de Turenne mourut. Il admet toutefois la date de 1400, et il pense également que l'épitaphe gravée sur le tombeau de St-Martial est bien celle de Raymond de Turenne, mais qu'elle fut faite longtemps après et qu'on ne prétendit point marquer exactement l'année de sa mort : « peut-être aussi ajoute-t-il, cette épitaphe fut-elle effective- » ment faite en 1420 et l'on mit qu'il était mort cette année » parce que l'usage voulait que ces sortes d'honneurs parus- » sent avoir été rendus tout de suite. »

Les autres historiens de Provence et du Comtat, depuis le XVIII[e] siècle jusqu'à ces derniers temps, ne font guère que répéter ce que nous venons de dire. Aucun de ceux qui ont parlé cet évènement ou du monument de St-Martial ne se sont posé ces questions :

Quelle est la date précise de la mort de Raymond de Turenne ? Comment son corps serait-il venu de Tarascon à St-Martial d'Avignon ?

Le tombeau de St-Martial est-il bien celui du fameux chef des Tuschins et ne pourrait-il pas appartenir à un autre personnage ?

Le savant historien de Montélimar (1) est le premier qui,

(1) De Coston, *Hist. de Montélimar*, tom. I[er].

Digitized by Google

à propos des exploits de Raymond de Turenne en Dauphiné, ait examiné ces deux questions. D'après lui, le fameux routier mourut au mois de septembre 1399. Il se base pour l'affirmer, sur un manuscrit du XVI[e] siècle, écrit en provençal, duquel il résulte que, Charles du Maine, prince de Tarente, frère de Louis II d'Anjou, revint de Naples au mois de septembre 1399 et qu'il se mit immédiatement à la poursuite de Raymond retranché, avec ses partisans, sur les bords du Rhône. D'après le même manuscrit, celui-ci, pour s'échapper, sauta dans une barque, armé et à cheval, mais il tomba dans le fleuve près des *Roquassas dal Castel de Tarascon* et se noya. Le chroniqueur, donnant des détails aussi précis, est absolument muet sur le sort réservé à son cadavre. Quand et comment fut-il retiré du Rhône ? Le fleuve garda-t-il sa proie, ou des mains pieuses firent-elles à cet homme de guerre des obsèques dignes de son courage et de sa grande renommée ? Il laissa de tels souvenirs dans la mémoire des Provençaux que les historiens se basant, d'une part, sur la légende, de l'autre sur l'examen du tombeau de St-Martial, n'ont pas hésité à admettre qu'après le terrible drame de Tarascon, le corps avait été retiré du Rhône et porté à Avignon, où il avait longtemps séjourné, où il avait fait un grand nombre de fondations pieuses et dans la chapelle de St-Martial où reposaient les Beaufort, où l'on conservait pieusement le souvenir de Clément VI et de Grégroire XI et que la reconnaissance des religieux et des fidèles pour cette illustre famille avait désignée sous le nom de chapelle des Papes. Cette date de 1420, inscrite sur ce tombeau, ne les embarrassait pas trop, et quelques-uns d'entre eux se basant sur une bulle de l'antipape Benoît XIII, du mois de février 1401 et sur un autre document du 22 mai 1420, ont même admis qu'il avait vécu jusqu'au 21 mai 1420, date inscrite sur l'épitaphe. Ainsi se trouvait tout naturellement expliquée l'inscription. Il est incontestable en effet qu'elle existait dans l'église St-Martial, et la description qu'en font les historiens provençaux et surtout Nostradamus

Digitized by Google

est d'une exactitude mathématique. Nous en avons pour garant le chanoine Deveras qui, dans son *Recueil des épitaphes et inscriptions, se trouvant dans les églises d'Avignon,* dit à propos de la chapelle des Canillac :

« A la chapelle des MM. de Canillac, qui est tout près » des cloîtres, on lit tout autour d'une grande pierre sépul- » crale enchâssée contre la muraille ce qui suit :»

« *Hic jacet magnificus et potens vir atque illustris domi-* » *nus Raymundus de Belloforti quondam comes Bellofortis* » *et vicecomes Valernæ, qui anno Domini 1420 diem suum* » *clausit extremum silicet die 12° Maii. Ejus anima re-* » *quiescant in pace. Amen.*

« Dans la même chapelle des MM. de Canillac on voit les » trois inscriptions suivantes, écrites sur le rétable. Celle-ci » est au milieu de l'autel :

« Joannes Belfortis de Montis Boisserii, Regis Christianis- » simi eques torquatus, superioris Arverniæ præfectus, ac in » ea pro Sua Majestate vicegerens equitum gravioris arma- » turæ. Dux Canilliaci, marchio Campegii, comes Valernæ, » vicecomes Montis Boisserii, Guillæ Guerinæ, Castrinovi, etc, » Baro Marci Belfortis quondam equitis torquati, Alesi co- » mitis, Balneolarum Baronis filius, ad Dei Optimi Maximi » et intactæ Virginis divique Martialis honorem hoc altare » quale est erexit, atque hoc sacellum exornavit *in Raymundi* » *Comitis Belfortis, cujus hic cineres exstant et Gregorii* » *XI nepotis memoriam anno 1579.* »

Celle-cy est du côté de l'épître :

« Grégorius XI, Lemovicus patria, antea Belfortis, tituli » Sanctæ Mariæ Novæ Diaconus Cardinalis a Clemente VI » patruo, anno ætatis 17 creatus, discipulus consultorque » Baldi, omnium applausu, anno 1371, Avenione pontifex » coronatur. »

« Hic Guillelmum et Petrum Narbonensem archiepiscopum » Belfortis, fratres patrueles cardinales creavit tandemque, Idi- » bus Januarii 1376, in Urbem translata sede sui Pontificatus

Digitized by Google

» anno VII mense V° moritur sepulcroque marmoreo quod » adhuc videtur in basilica Beatæ Mariæ in Via Nova sepelitur.»

Celle-cy est du côté de l'évangile :

» Clemens VI, Lemovicus patria, antea Belfortis, monachus » Rotomagensis, postea archiepiscopus, omnium nutu, Nonas » Maii 1342, summus Pontifex Avenione creatur quam et a » Joanna prima Neapolitanensi regina cœvit Apostolicique » Palatii murorum pontisque et aliorum maximæ partis » ædificia exornavit.

» Is per fratrem germanum Tullensem episcopum Petrum » Belfortis qui postea pontifex, ex fratre nepotem Raymun- » dum et Deodatum de Canilliaco, ex sorore nepotem illum » episcopum Prenestinum, hunc monachum sancti Flori epis- » copum cardinales creavit. Moritur Avenione, pontificatus » anno decimo mense sexto et Arvernicæ, in abbatia de Casa » Dei, quam ædificaverat, sepelitur (1) ».

Nous pouvons nous convaincre enfin de l'exactitude de ces descriptions en examinant la pierre tombale qui se trouve aujourd'hui au musée d'Avignon et qui est une des mieux conservées de cette riche collection.

C'est une grande dalle en pierre mesurant 2 m. 41 de hauteur sur 1 mètre 13 de largeur, sur laquelle est représenté au trait, un chevalier de grandeur naturelle, les bras croisés sur la poitrine, portant sur sa cuirasse les armes de sa famille qui sont d'or à la bande d'azur, à six roses de gueules, trois au dessus et trois au dessous, c'est-à dire les armoiries de la famille de Beaufort. Elles sont reproduites sur la poitrine, sur les jambes, sur les bras, sur toute l'armure, et si quelques unes des pierres fines qui représentaient les roses sont enlevées, l'ensemble est bien conservé. L'épitaphe en caractères gothiques, du commencement du XV° siècle et qui entoure la figure, est bien celle qu'ont rapportée les historiens.

(1) Deveras, *Recueil des Épitaphes et Inscriptions qui sont dans les églises d'Avignon. Mns. du musée d'Avignon*, pag. 221 à 223.

Digitized by Google

Mais la lecture même de cette épitaphe eût dû, rapprochée de la date qu'elle porte, faire naître des doutes dans l'esprit de ceux qui l'ont attribuée à Raymond de Turenne. Nous y lisons en effet le nom de de Raymundus de Belloforti, comes Bellofortis, Raymond de Beaufort, comte de Beaufort. Etait-ce là le principal titre de notre personnage ? Ne portait-il pas aussi le titre de vicomte de Turenne ? Ce titre n'était-il pas même, pendant sa vie et pour ses contemporains comme pour la postérité, celui sous lequel il était le plus souvent désigné ?

Comment aurait-il été omis dans son épitaphe pour être remplacé par celui de vicomte de Valerne, *Vicecomes Valernæ* ? Cette dernière qualification n'est-elle pas fausse si on l'applique à Raymond de Turenne, qui ne fut jamais vicomte de Valerne ? Il y a dans le monument même une omission et une erreur qui devait éveiller l'attention. Il y avait aussi à propos des traits du personnage gravés sur la pierre une observation importante à faire. Le vieil historien Nostradamus, qui prétend avoir vu, au château des Baux, le portrait de Raymond de Turenne nous dit « qu'il étoit de taille » pleine et carrée, plustôt grand que petit, avoit les membres » forts et robustes, la teste grosse et ronde, le visage plein » et gros, le teint de couleur de miel et tirant sur le basané, » avoit le poil crespé et noir, les sourcils et les yeux de mesme, » à l'entredeux des sourcils ayant la chair surenflée, ce qui » causoit deux plis qu'il faisoit en se refroignant, avoit le » nez tirant sur l'aquilin, les lèvres grosses et rouges avec » un peu de moustache noire et ravallée sur les deux gonds » ou bouts de l'arc de la bouche, le reste du visage et le men- » ton sans poil : au demeurant ayant l'aspect assez fier et » agréable tout ensemble, ressemblant à son homme de bonne » et haute maison et qui facilement ne supportoit une injure. »

Il est évident que ce portrait, si la description en est fidèle, ne ressemble point à celui que possède le Musée d'Avignon.

C'est en se basant sur ces observations et sur la généalo-

Digitized by Google

gie même des Beaufort, que M. de Coston a été amené à conclure que le tombeau de la chapelle de St-Martial n'était pas celui de Raymond de Turenne, mais bien celui de son oncle Raymond Roger de Beaufort, vicomte de Valerme en Provence, fils de Roger de Beaufort et de Catherine d'Adhémar et qui ne porta jamais le titre de vicomte de Turenne. Ce titre, en effet, entra dans la maison de Beaufort par l'acquisition qu'en fit Eléonore de Cominges, femme de Guillaume III et mère de Raymond de Turenne de sa sœur Cécile de Cominges, vicomtesse de Turenne, dont la grâce et la beauté brillèrent à la cour pontificale de Clément VI et qui fut honorée des faveurs de ce pontife. Cet achat avait été fait moyennant 1400 florins. Il résulte donc clairement de ces détails généalogiques que les deux titres de vicomte de Turenne et de vicomte de Valerne ne furent jamais portés par le même personnage, et qu'ils appartenaient, au contraire, à deux branches différentes de la maison de Beaufort. La découverte faite dernièrement par nous de fragments du testament de Raymond, comte de Beaufort, vicomte de Valerne, et du compte de ses exécuteurs testamentaires vient pleinement confirmer les assertions de M. de Coston et tranche définitivement, à l'aide d'un texte original, la question de savoir quel avait été le personnage dont le tombeau se trouvait à St-Martial. On trouve d'abord ce document mentionné dans les termes suivants dans le *Répertoire des Chartriers de St-Martial :*

« Testament de Raymond, comte de Beaufort. Il élit sa » sa sépulture dans le sanctuaire de St-Martial, derrière le » grand autel, lègue mille écus d'or pour faire bâtir trois croi- » sées et chapelles, où ses armes soient en sculpture et pein- » ture. Ce sont les chapelles joignant le cloître. Lègue » encore mille écus d'or pour acheter des services pour le » vestiaire des religieux et fonde une messe tous les jours. » — Notaire, Jacques Calverii (1) ».

(1) Archiv. de Vaucluse, H. Fonds des Bénédictins de St-Martial. Repertoire des Chartriers, fol° 24.

Digitized by Google

Si les archives de St-Martial ne possèdent plus que cette analyse sommaire, nous avons un document qui remplace le testament du vicomte de Valerne. Le compte de ses exécuteurs testamentaires donne, en effet, les détails les plus précis sur ses principales dispositions testamentaires, sur le lieu de sa sépulture et même sur les cérémonies funèbres qui furent célébrées à Avignon. Il élit sa sépulture dans l'église St-Martial, en un lieu choisi par lui-même et qu'il a désigné au prieur. Il fait à cette église des donations considérables, entre autres 1000 écus d'or, pour faire construire et élever trois croisées, *tres cruserias* (croisées d'ogives) avec leurs chapelles bien et honorablement disposées, dans le même style que celui du monument. Il prescrit, en outre, que dans ces chapelles seront sculptées, peintes et suspendues, les armes de sa famille et les siennes. Une disposition spéciale indique même quelles étaient ces armes et parle des roses qui se trouvaient dans l'écusson des Beaufort et que devra porter celui de ses héritiers auquel reviendra ce comté. Les héritiers étaient ses neveux : Jean de Beaufort, chevalier, Arnaud et Pierre de Beaufort, frères, fils de Nicolas de Beaufort, chevalier, son frère et marquis, Louis et Béraud de Beaufort, fils de feu marquis de Beaufort, marquis de Canillac, ses neveux.

D'après le même document, Raymond de Beaufort institua comme exécuteurs testamentaires Guillaume, abbé de St-Guilhem du Désert, le primicier de l'Université d'Avignon et Jean de Goyrau et Jean Ruffi, docteur ès lois.

Ses obsèques eurent lieu dans l'église St-Martial. Elles furent entourées de toute la pompe de l'époque. L'évêque d'Avignon Guy Spifame, officia lui-même, accompagné de tout le chapitre métropolitain, les chapitres de St-Didier, de St-Pierre, les ordres mendiants, l'Université, les conseillers de la ville y assistaient. L'oraison funèbre fut prononcée par Jean de Fonte, prieur de Riom et recteur de St-Martial, qui célébra toutes les qualités du défunt. On sonna, pendant deux jours, la veille et le jour des obsèques, les cloches de St-Didier et de St-Martial. Les comptes des exécuteurs testamentaires

Digitized by Google

ajoutent à ces détails un grand nombre de dépenses concernant le drap mortuaire, qui était d'étoffe d'or enrichie des armes du défunt et garnie d'une bordure noire et qui coûta 40 florins, et la sépulture même de Raymond de Beaufort. Enfin, ils acquittent une foule de legs ou de dépenses, parmi lesquelles on remarque 7 florins 9 gros à un certain Jean Renard, serrurier, pour des travaux de son art, dans la chapelle de St-Martial, 125 florins pour la réparation du petit Palais, c'est-à-dire du Palais Épiscopal, 30 florins pour l'hôpital St-Bénézet, des dons pour l'habillement et l'entretien des religieux de St-Martial, à ses serviteurs, à l'ecclésiastique qui l'a assisté dans sa dernière maladie, etc.

Il est inutile, croyons-nous, de multiplier les citations pour démontrer que le monument funèbre qui se trouvait dans l'église St-Martial et dont les débris sont aujourd'hui conservés au musée d'Avignon n'était pas, comme l'ont affirmé presque tous les historiens, celui de Raymond de Turenne, mais bien celui de son oncle, Raymond de Beaufort, vicomte de Valerne.

Quant à la sépulture de celui qui avait fait trembler, pendant dix ans, la Provence et le Comtat et dont le souvenir se mêle aux plus tragiques évènements de cette période, elle est restée inconnue de la postérité. Il est donc probable que le Rhône ne rendit jamais le cadavre de Raymond de Turenne et qu'il devint l'éternel tombeau de celui qui avait tant de fois attristé ses bords par ses sanglants exploits.

L. DUHAMEL.

Digitized by Google

PIÈCE JUSTIFICATIVE

EXTRAITS DU COMPTE DES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES DE RAYMOND DE BEAUFORT, COMTE DE BEAUFORT ET VICOMTE DE VALERNE.

Et subsequenter suo corpori sepulturam elegerit in ecclesia Sancti Martialis, Avinionis in tribuna sive presbiterio ipsius ecclesiæ, retro majus altare ejusdem, in loco videlicet in quo ipse alias, occulata fide designaverat et ostenderat domino subpriori dictæ Sancti Martialis ecclesiæ.

. . . . . .

Et primo dederit et legaverit, de ipsis sex milibus scutis auri et de eo et quicquid sibi domino testatori deberi posset prout supra ecclesiæ Sancti Martialis Avinionis predictæ pro faciendo, construendo et edifficando seu fieri, construi et edifficari, faciendo in eadem Sancti Marcialis ecclesia tres cruserias cum earum capellis benè, honorifficè et debitè ac prout et sicut opus dictæ ecclesiæ fuit et est inceptum, ad honorem Dei et aliorum quorum supra, videlicet mille scuta auri, cugni predicti, semel tantum et voluerit ac ordinaverit quod in dictis cruseriis et capellis essent atque fierent, sculptarentur depingerentur et affigerentur arma sua et dominorum genitorum ac predecessorum suorum benè et honorifficè ad arbitrium, voluntatem et ordinationem dominorum gardiatorum, exequtorum et fidei-commissariorum suorum infrascriptorum.

Digitized by Google

. . . . . .

Et voluerit ac ordinaverit, preceperitque atque mandaverit quod ille seu illi ad quem seu quos, pro parte seu portione eos concernente perveniret, preffatus Comitatus Bellifortis teneretur et deberet portare seu defferre arma plana rosarum de genere suo.

. . . . . .

In omnibus aliis universis comitatibus, vicecomitatibus, villis, castris, terris, oppidis, altis et bassis juridictionibus, meris et mixtis imperiis et gladii potestatibus debitis seu creditis, bonis mobilibus et immobilibus, juribus et actionibus.... heredes suos universales sibi ordinaverit, fecerit, instituerit et ore suo proprio nominaverit et esse voluerit nobiles et potentes viros dominum Johannem de Belloforti, militem, Arnandum de Belloforti et Petrum de Belloforti fratres, filios condam magniffici et potentis viri domini Nicholai de Belloforti, militis, domini de Cunolio, fratris sui necnon Marquesium, Ludovicum et Beraudum de Belloforti, filios condam domini Marquesii de Belloforti, marchionis de Canilhaco nepotes suos equis partibus seu portionibus.

. . . . . .

Et ad predicta omnia universa et singula per eumdem dominum testatorem supra et alia in dicto suo ultimo testamento ordinata et legata, facienda, exequenda et complenda ac exequtoni debitè demandanda, gradiatores, exequtores et fidei comissarios suos et hujus sui ultimi testamenti nuncupatum ac suæ extremæ voluntatis et dispositionis fecerit, constituerit, ordinaverit et disposuerit, sine tamen eorum dampno et missione quibuscumque, reverendum patrem Dominicum Guillermum, Dei gratia abbatem Sancti Guillermi de Desertis ibidem presentem, audientem et intelligentem ac onus hujusmodi exequtionis in se sponte suscipientem et acceptantem..... necnon nobiles et egregios viros dominos primicerium Almæ Universitatis Studii presentis civitatis Avinionis, dominos, accessorem et sindicos ejusdem civitatis qui sunt et fuerunt pro tempore, nomina et cognomina in dicto suo tes-

Digitized by Google

tamento, idem dominus condam testator habuerit et habere voluerit pro sufficienter expressatis necnon dominum Johannem de Goyrano et Johannem, Ruffi legum, doctores canonicos.

. . . . . .

Item plus pro panno aureo quem habuimus a Jaqueto de Dinossis cum munimentis et armis dicti domini vicecomitis triginta quinque florenos.

Item plus, pro cirico negro quod est circum circa, quinque florenos.

. . . . . .

Item habuit Perrinetus Le Champanoys, peyrerius, duos florenos. Item habuit Petrus Poleti, fusterius qui cooperuit sepulturam dicti domini comitis postibus, duos florenos.

. . . . . .

Magistro Johanni Raynardi sarralherio pro ferramento capellæ novæ in ecclesia Sancti Marcialis et sic habuit de mandato Domini Foresii, septem florenos.

. . . . . .

Item dicta die sexta decima mensis septembris solvi reverendo patri domino episcopo Avinionis pro incertis legatis, pro reparatione parvi Palatii, centum viginti quinque florenos.

Item solvi pro legato ponti et hospitali Rodani, florenos triginta.

(Original en parchemin : Archiv. de Vaucluse E. Titres de famille).

Digitized by Google

MARIE MANCINI A AVIGNON

En compulsant un jour les minutes de Joachim Spinardy, dans l'étude de Me Vincenti, notaire à Avignon, je rencontrai deux noms qui éveillèrent vivement ma curiosité : *Maria Mancini*. Je me reportai aussitôt au folio indiqué par la rubrique (1), et je lus l'acte que je traduis ci-après du texte latin.

« *Transfert et cession de droits* »

« L'an de la Nativité de N. S., mil sept cent deux et le 11
« du mois d'août, en présence de moi, notaire public et apos-
« tolique, et des témoins ci-dessous signés, comparaissante et
« personnellement constituée Illustrissime et Excellentissime
« dame Marie Mancini Colonna, veuve d'Excellentissime sei-
« gneur Laurent Colonna, en son vivant grand Connétable,
« laquelle demeure aujourd'hui en la présente cité d'Avignon,
« dans la paroisse et dans la rue Saint-Didier, spontanément
« et de son plein gré, tant en son propre nom qu'au nom
« des Excellentes dames Victoire, Olympe, Hortense et
« Marie-Anne Mancini, mariées, savoir : la dite dame Vic-
« toire avec Excellentissime seigneur duc de Vendôme ;

(1) Année 1702, folio 517, au verso.

Digitized by Google

« Olympe, avec Révérendissime comte de Soissons ; Hor-
« tense, avec Excellentissime seigneur duc de Mazarin ;
« et Marie-Anne, avec Révérendissime seigneur duc de Bouil-
« lon, sœurs de la dite Marie Mancini, et filles d'Illustrissime
« seigneur Pierre de Mazarin, et toutes succèdant aux droits
« ci-après énoncés de feu noble Joseph Possevere, de la
« ville de Palerme, en vertu de son dernier testament reçu
« par feu maître Pierre Ricca, notaire de la dite ville, l'an
« et le jour exprimés dans le dit acte, transféra, transporta
« et cèda, comme par le présent elle transfère, transporte et
« et cède, purement, librement et simplement, en faveur de
« dom Alphée Morandi de Mazarin, de la même ville de
« Palerme, présent et pour lui et les siens dûment stipulant
« et acceptant, savoir : tous et quelconques droits et actions
« afférents, contingents et compétents tant à la dite dame
« Marie qu'aux susdites dames, ses sœurs, sur un legs de
« cinquante onces d'or, monnaie courante à Palerme (1), fait
« à chacune des filles du dit seigneur Pierre de Mazarin, aïeul
« des dites dames, dans le dit testament, et, en outre, tous
« autres droits que les dites dames ont et prétendent, ou peu-
« vent avoir et prétendre, à quelque titre que ce soit, sur les
« biens héréditaires du dit feu seigneur Pierre de Mazarin, en
« vertu du testament de feu noble seigneur Jérôme de Maza-
« rin, père de feu noble et Excellente dame Hiéronyme de
« Mazarin, femme d'Excellentissime seigneur Laurent Man-
« cini, et du dit Pierre de Mazarin, et cela eu égard à ce que
« le dit dom Alphée Morandi de Mazarin descend de la dite
« famille, etc... »

« Fait et publié à Avignon, dans la maison d'habitation
« de la dite dame Marie, et dans la salle haute de cette mai-
« son, étant présents le seigneur abbé Vezzozi, secrétaire
« d'Illustrissime et Excellentissime seigneur Prolégat, sei-
« gneur Charles Mounios, écuyer de la dite Excellentissime
« dame Connétable, témoins appelés et requis,.... et du dit
« seigneur Alphée Morandi de Mazarin.... etc. »

(1) Environ 200 louis d'or, monnaie de France.

Digitized by Google

Signatures autographes :

Carolus abbas Vezzosi.
Carlo Monioz.
Dom Alfio Morandi.
Confirmo ut supra, Maria Mancini Colonna.

Après avoir lu cet acte, je feuilletai le registre d'une main impatiente, dans l'espoir d'y rencontrer quelque autre titre relatif à Marie Mancini ; il n'y avait plus rien ; mais dans les *minutes* de 1703, au folio 981, *verso*, je trouvai l'acte dont suit la traduction :

« *Révocation de donation et nouvelle donation faite par « Excellentissime dame Marie Mancini.* »

« L'an de la Nativité de N. S. 1703, le 10e jour du mois « de décembre, en la présence de moi, notaire public et apos- « tolique, bachelier en l'un et l'autre droit, greffier et citoyen « de la présente ville d'Avignon, et des témoins ci-dessous « signés et requis, personnellement établie Illustrissime et « Excellentissime dame Marie Mancini Colonna, veuve d'Ex- « cellentissime seigneur Laurent Colonna, grand Connétable, « demeurant aujourd'hui en la présente ville, dans la paroisse « Saint-Etienne, autrement nommée Sainte-Marie-Madeleine, « et près de la porte du Rhône, laquelle se souvenant d'un « certain acte passé naguère et portant transfert et cession des « droits et actions compétents tant à la dite Illustrissime dame « Marie Mancini qu'aux Excellentissimes dames Victoire, « Olympe, Hortense et Marie-Anne Mancini, ses sœurs, par « suite d'un legs de cinquante onces d'or, monnaie de la ville « de Palerme, fait à chacune des filles de feu seigneur Pierre « de Mazarin, leur aïeul, en vertu du dernier testament de feu « noble Joseph Possevere de la dite ville de Palerme, acte « reçu par feu Me Pierre Ricca, notaire de la dite ville, et, « en outre, d'autres droits que les dites dames ont ou peuvent

Digitized by Google

« prétendre, à quelque titre que ce soit, sur les biens de la « succession de feu seigneur Pierre de Mazarin, en vertu du « testament de feu noble Jérôme de Mazarin, père du dit « Pierre, lesquels transfert et cession furent faits par la dite « Excellentissime dame en faveur de dom Alphée Morandi, « de la même ville de Palerme, acte reçu par moi, notaire « soussigné, le 11e jour d'août de l'année 1702, lesquels « transfert et cession furent faits par ce motif que le dit sei- « gneur Alphée Morandi assurait être issu de la famille des « seigneurs de Mazarin ; et comme ensuite la dite Excel- « lente dame a été informée que le dit dom Alphée ne des- « cend point de cette famille, bien plus, qu'il lui est complè- « tement étranger, pour ces causes et pour d'autres égale- « ment justes et bien considérées par la dite dame, ayant « obtenu en conséquence un rescrit d'Illustrissime et Excel- « lentissime seigneur prolégat d'Avignon, qui la relève du « serment prêté par elle dans le dit acte de cession, duquel « rescrit la teneur suit à la fin du présent acte, avant la « clausule terminale, librement et spontanément et en pleine « connaissance de cause, a révoqué et annulé complètement « les dits transfert et cession des dits droits, et aboli le dit « acte de transfert et cession fait par elle en faveur du dit « seigneur Alphée Morandi, ci-dessus désigné, et ce, tant « pour les causes précédemment exprimées, que pour la rai- « son que la dite Excellentissime dame n'avait reçu de ses « sœurs aucun pouvoir ni mandat de faire les dits trans- « fert et cession, voulant et ordonnant que les dits trans- « fert et cession soient et demeurent à jamais et de plein droit « nuls, de nul effet, et comme s'ils n'avaient jamais existé, « et que le dit seigneur Alphée Morandi, ni aucune autre « personne, en son nom et comme investie de ses droits, « ne puisse les exercer et s'en prévaloir, en quelque manière « que ce soit, et que les dits transfert et cession soient bif- « fés et tenus pour biffés. Et par contre, la dite Excellen- « tissime dame Marie Mancini, spontanément et de pure « grâce, transfère et cède les dits droits, purement, libre-

Digitized by Google

« ment et simplement, en faveur des sœurs Félicie, Vic-
« toire et Flavie-Catherine de la Rovère, religieuses dans le
« monastère de Saint-Jean |Lourigloume, de la dite ville de
« Palerme, filles de Dom Flavio de la Rovère, issues de la
« dite famille de Mazarin, en l'absence desquelles, moi,
« notaire, en tant que personne publique, pour les dites
« sœurs et pour chacune d'elles, stipulant et acceptant,
« savoir : l'usage des intérêts et revenus des dits droits affé-
« rents et compétents à la dite dame connétable sur le dit
« legs de cinquante onces d'or prémentionné, fait à chacune
« des filles du dit feu seigneur Mazarin par le dit seigneur
« Joseph Possevere dans son testament susdit, l'une des-
« quelles fut feu Excellentissime dame Hiéronyme de Ma-
« zarin, mère de la dite dame connétable, et, en outre, l'u-
« sufruit de tous les autres droits que la dite Excellentissime
« dame a, prétend, ou peut avoir et prétendre, à quelque
« titre que ce soit, sur les biens de la succession du dit feu
« seigneur Pierre de Mazarin, *en vertu du testament de feu*
« *noble Jérôme de Mazarin, père du dit seigneur Pierre*,
« avec pouvoir d'exercer, posséder et tenir les dits droits, et
« en user de la même manière que la dite dame les eût exercés,
« possédés et tenus, et en eût usé, sous les clauses de désinves-
« titure et d'investiture, et autres usitées en pareil cas, aux
« risques et périls des dites sœurs Félicie, Victoire et Flavie-
« Catherine, sans que la dite dame puisse être obligée en
« quoi que ce soit, et ce, seulement pendant la vie natu-
« relle des dites sœurs et de chacune d'elles, et non au delà,
« de telle sorte que les survivantes puissent jouir de la tota-
« lité de l'usufruit, et qu'après la mort de la dernière des
« trois sœurs, les dits transfert et cession n'aient aucune
« conséquence et aucun effet ultérieur, et soient à l'avenir
« comme n'ayant jamais existé, condition sans laquelle la
« dite Excellentissime dame ne les eût jamais stipulés. Et
« promet, en outre, la dite dame d'avoir toujours pour
« agréable et tenir pour confirmé le présent acte de révoca-
« tion, transfert et cession, et de ne jamais y contredire,
« sous la garantie de tous ses biens présents et futurs, et sous

Digitized by Google

« la juridiction de toutes les cours requises, en la meilleure « forme des réquisitions de la Révérende Chambre aposto- « lique. Et ainsi la dite dame a promis, juré et renoncé. »

Suit la teneur du susdit rescrit

« Relaxation de serment accordée à la dite Excellentissime « dame. Daigne Votre Excellence relever l'Illustrissime et « Excellentissime dame Marie Mancini, veuve d'Illustris- « sime et Excellentissime seigneur Laurent Colonna, grand « connétable, du serment et des serments prêtés par la dite « dame dans un certain acte de transfert et cession de droits « et actions compétents soit à la dite dame Marie Mancini, « veuve du dit Excellentissime connétable, soit aux Excel- « lentissimes dames Victoire, Olympe, Hortense et Marie- « Anne de Mancini, ses sœurs, par suite d'un legs de cin- « quante onces d'or, monnaie de la ville de Palerme, fait « par feu noble Joseph Possevere à chacune des filles d'Excel- « lentissime seigneur de Mazarin, leur aïeul, ainsi que des « droits que les dites Excellentissimes sœurs peuvent pré- « tendre sur les biens du dit Excellentissime seigneur Pierre « de Mazarin, en vertu du testament de feu noble seigneur « Jérôme de Mazarin, père du dit Pierre, lesquels transfert « et cession furent faits par la dite Excellentissime dame « Marie Mancini à seigneur Alphée Morandi, de la dite ville « de Palerme, par le motif que le dit Seigneur Alphée assu- « rait être issu de la famile des Mazarin, et ce, afin que la « dite dame puisse sans crainte de parjure, révoquer les dits « transfert et cession, et abolir le dit acte de cession et trans- « fert reçu par Me Joachim Spinardi, notaire de la présente « ville d'Avignon, le 11 août 1702, nonobstant les statuts, « règlements, bulles, constitutions, et toutes autres inhibi- « tions contraires. Que Votre Excellence signe la présente « supplique, et la dite Excellentissime dame priera toute « sa vie le Dieu tout puissant pour le bonheur de Votre Excel- « lence que Dieu conserve. »

Digitized by Google

« *Dispensamus ab incurrendo ad affectum, agendi tan-*
« *tum non obstantibus.* »

« *A. Banchonis Prolegatus sic signatus.* »

« Donné à Avignon, dans le palais apostolique, le 9 no-
« vembre 1703, la 3e année du pontificat de Notre Très-Saint
« Père Clément, pape, onzième du nom. »

« Signé : A. Guallariny, dataire. »

« Fait et publié à Avignon, dans la maison d'habitation
« d'Excellentissime dame Marie Mancini, et dans la cham-
« bre où elle réside, étant présents : noble Joseph Hobregon,
« écuyer de la dite dame, et Guillaume Roux, clerc, habi-
« tant de la dite ville, témoins requis et appelés à cet effet,
« ci-dessous signés avec la dite Excellentissime dame, et moi
« Joachim Spinardy, etc. »

De ces formules fastidieuses se dégage, avec certaines circonstances accessoires qui ne manquent point d'intérêt, un fait dont je prends aujourd'hui possession au nom de l'histoire. Il résulte des actes que je viens de citer, qu'en 1702 et 1703, une des nièces du cardinal de Mazarin, Marie Mancini, veuve du connétable Laurent Colonna, résidait à Avignon. Or, je lis dans le beau livre de M. Amédée Renée sur les nièces de l'illustre ministre de Louis XIII et de Louis XIV, qu'en 1689, elle disparut complètement de la scène du monde.

« Après la mort du Connétable, dit le brillant écrivain,
« on s'étonne de ne pas retrouver sa veuve consolée dans ce
« cercle élégant et joyeux, parmi ces spirituels causeurs qui
« composaient la cour d'Hortense Mancini. Son arrivée au
« pavillon de St-James eut fait évènement, les lettres et les
« vers de St-Evremond nous en parleraient ; mais sa vie s'en-
« fonça de plus en plus dans l'oubli. Elle revint en France,
« assure-t-on, et cette femme qui avait vécu dans les gran-
« deurs et qui s'était vue si près d'un trône ne laissa point
« de trace de ses derniers pas.

Digitized by Google

Voici donc, douze ans après l'époque où les historiens l'ont perdue de vue, une *trace* de cette belle, spirituelle et romanesque italienne qui avait failli devenir reine de France. C'est là assurément une heureuse rencontre : mais combien il serait plus intéressant de retrouver les dernières empreintes de cette vie orageuse, de pouvoir découvrir le testament et la tombe de la femme qui inspira à Louis XIV sa première et sa plus pure passion ! Marie Mancini a-t-elle terminé son existence à Avignon, contrairement à l'assertion du P. Anselme, qui la fait mourir à Madrid, vers le milieu de l'année 1715 ? Telle est la question que je me suis posée tout d'abord et que j'ai tenté de résoudre. Les recherches que j'ai faites dans les registres des décès, à l'Hôtel de Ville et dans les obituaires des anciens couvents, ne m'ont fourni jusqu'à présent aucun indice révélateur ; mais je continue à explorer le riche fonds des archives des notaires, et j'ai l'espoir d'être plus heureux de ce côté. En attendant, j'obéis au vœu qui m'a été exprimé, en publiant les deux actes du notaire Spinardy, et en les faisant suivre de quelques remarques. Peut-être ces documents tomberont-ils sous les yeux d'un auxiliaire inattendu, et feront-ils sortir d'un portefeuille trop discret des révélations inespérées. Je vais essayer maintenant d'en obtenir quelques-unes en interrogeant ces mêmes actes ; mais il me paraît nécessaire, au préalable, de raconter en peu de mots les principaux évènements de la vie de la connétable Colonna ; car, si le nom de Marie Mancini est connu de tous, il n'en est pas de même de sa biographie, quoique les mémoires historiques du XVIII^e^ siècle aient beaucoup parlé d'elle, en bien ou en mal.

Laurent Mancini, baron romain, petit-fils de Paul Mancini, fondateur de l'académie des *Umoristi*, eut cinq filles de son mariage avec une sœur du cardinal de Mazarin : Laure, Olympe, Marie, Hortense et Marie-Anne. Mme Mancini, sœur du Cardinal, cédant au désir de son frère, conduisit auprès de lui, en 1653, après la Fronde, Hortense et Marie. Elles séjournèrent huit mois à Aix, dans le palais du gouver-

Digitized by Google

neur de Provence, pour se familiariser avec la langue française, et se former aux belles manières. Arrivées à Paris, elles furent placées comme pensionnaires au couvent des filles de la Visitation Ste-Marie, à Chaillot, et y restèrent deux ans.

« De ce séjour de paix, dit M. Amédée Renée, elles pas-« sèrent sans transition à la vie étourdissante du Louvre. » Marie allait entrer dans ses 18 ans ; Hortense en avait 13. Celle-ci était déjà remarquablement belle ; mais Louis XIV, qui préférait aux boutons les roses épanouies, ne fit point attention à elle. Marie se rapprochait de l'âge du roi, mais, s'il faut en croire M^me^ de Motteville, elle était alors « toute laide. » « Elle avait une taille élancée, mais si maigre, que « son col et ses bras semblaient décharnés ; puis elle était « brune et jaune, ses yeux, grands et noirs, n'ayant point « encore de feu, paraissaient rudes, sa bouche était grande « et plate. Elle n'avait de beau que les dents. » Louis XIV fit d'elle une camarade et put vivre un an auprès d'elle sans que son cœur, si combustible, s'enflammât. La jeune Mancini, au contraire, s'abandonna complètement au charme de cette amitié périlleuse, et dans la maladie que le roi contracta après la bataille des Dunes, et qui faillit l'emporter, elle trahit involontairement le secret de sa tendresse par la vivacité de sa douleur. Quand le roi fut guéri, il entendit parler des sentiments qu'elle avait laissé éclater, en croyant sa fin prochaine ; il en fut touché. D'ailleurs, Marie Mancini n'était peut-être pas aussi laide que le disait la favorite de la reine mère, et elle avait beaucoup d'esprit naturel et d'instruction. Elle savait par cœur les poètes italiens et les romanciers français ; elle avait, en qualité de romaine, l'enthousiasme des arts et, comme italienne, la curiosité des contemplations astrologiques ; elle parlait de politique avec Lionne, de morale avec Larochefoucauld, d'histoire avec St-Evremond, de guerre avec Turenne. « Elle s'empara de l'âme de « Louis XIV ; elle lui apprit l'italien, lui fit lire et aimer ses « poètes favoris. Mais elle s'attacha aussi à donner à son esprit

Digitized by Google

« une trempe plus mâle ; elle fit souvent retentir à ses oreilles « le mot de *gloire*, et lui vanta le bonheur de commander.... « Sait-on bien tout ce qu'on lui doit ? Il se peut qu'elle ait « sauvé Louis XIV d'une vie pareille à celle de Louis XV. « Chez cet homme si sensuel, en qui la chair pouvait tout « engloutir, ce fut elle qui, la première, éveilla le sentiment « et la pensée. Elle lui fit comprendre, par l'attrait de l'a- « mour, les œuvres de l'esprit,..... et tourna son orgueil aux « grandes choses » (1).

Peut-on croire que l'affection tardive mais ardente du beau Déodat pour sa gracieuse institutrice fût purement intellectuelle et fondée sur une sympathie d'humeur et de goûts ? N'y faut-il voir que cet *amor socialis* dont parle le P. Duneau, dans la lettre si curieuse qu'il écrivait à Mazarin, le 17 novembre 1659 ? Ou bien doit-on dire avec Voltaire, « que Louis XIV aurait pu se résoudre à épouser sa maî- « tresse » ? Le meilleur juge, il me semble, en cette délicate matière, c'était Laurent Colonna, et d'après la duchesse de Mazarin, son témoignage prouve le platonisme de la première passion de Louis XIV. « Le Connétable, dit-elle dans ses *Mémoires*, qui ne croyait pas à l'innocence dans les amours « des roys, fut si ravi de trouver le contraire dans ma sœur, « qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maî- « tre de son cœur. »

Toujours est-il qu'à partir de sa guérison, due à un empirique d'Abbeville, que les médecins de la cour regardaient comme un empoisonneur, Louis XIV donna à Marie des marques de plus en plus manifestes de confiance et d'attachement. Il voulut qu'elle l'accompagnât lorsqu'il se rendit à Lyon pour une entrevue matrimoniale avec Marguerite de Savoie, chevauchant à côté d'elle tout le long de la route, et échangeant avec elle de joyeux propos. La fille de Charles-Emmanuel lui plut assez au premier abord, mais quand Marie lui eut dit, à ce que raconte Mlle de Montpensier, dans

(1) *Les nièces de Mazarin*, par M. Amédée Renée.

Digitized by Google

ses *Mémoires* : N'êtes-vous pas honteux que l'on veuille vous donner une aussi laide femme ? » il se sentit pris d'un dégoût subit pour la pauvre princesse et l'éconduisit sans façon. Enfin, au moment où dom Antonio Pimantel vint lui offrir la main de l'Infante Marie-Thérèse, il ouvrit son cœur au Cardinal et lui demanda la main de sa nièce. Mazarin refusa. Faut-il croire, avec Mme de Motteville, qu'il désirait ce mariage, mais qu'il s'arrêta devant la fière résistance d'Anne d'Autriche ? Faut-il faire honneur de son refus à son patriotisme, comme le voulait le vieux maréchal de Villeroy ? Concluons avec Amédée Renée, qu'en cette affaire si délicate le grand ministre se conduisit en homme qui aimait l'État, en le confondant avec sa personne.

Quoi qu'il en soit, il ne se laissa point fléchir par les supplications de son jeune souverain, ni par les larmes de sa nièce ; la reine, malgré son orgueil, fut un moment troublée et ébranlée par ces explosions d'une passion désespérée ; Mazarin, lui, n'en parut pas ému, et Marie dut quitter la cour et partir avec ses deux plus jeunes sœurs pour la citadelle de Brouage, adressant à Louis XIV ces paroles fières et charmantes :

« *Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars !* »

Cette aventure fit grand bruit, et loin d'éloigner les prétendants, elle ne fit qu'ajouter un attrait de plus aux charmes de l'aimable exilée. Le temps et l'amour l'avaient alors complètement transformée : ses traits n'étaient point beaux « ils avaient plus d'expression que de noblesse ; mais elle « avait une bouche remarquablement petite, avec de fraîches « et fortes lèvres ; son regard, à la fois énergique et doux, « peignait admirablement son âme ; sa personne avait pris « de l'ampleur et de la grâce ; dans son ensemble, c'était une « belle femme (1). » De grands personnages briguèrent sa

(1) Amédée Renée, *loco citato.*

Digitized by Google

main, entre autres le prince Charles de Lorraine, neveu de Charles IV. Celui-ci commença par faire la cour à Marie pour son neveu, et finit par tenter l'entreprise pour son propre compte. Le Cardinal éconduisit poliment les deux rivaux, et peu de temps avant sa mort arrêta le mariage de Marie avec le prince Laurent Colonna, connétable de Naples. Il fut célébré à Milan avec beaucoup de pompe, et les jeunes époux allèrent habiter Rome. Ils y vécurent en bonne intelligence pendant plusieurs années, Marie s'adonnant à la culture des beaux-arts et à toutes sortes d'études, y compris celle de la chiromancie, pour laquelle elle avait un goût héréditaire, le connétable faisant dans la Sabine et dans l'Abruzze des chasses dignes des temps fabuleux. Marie eut plusieurs fils, mais sa dernière couche l'ayant beaucoup fatiguée, elle imposa à son mari le régime auquel St Elzéar et Ste Delphine s'étaient volontairement soumis. Ce fut la fin de leur longue lune de miel. Le Connétable, si aimable jusqu'alors, devint maussade, irascible, jaloux, et, qui pis est, infidèle. Alors arriva à Rome un exilé de la cour de France, le beau chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, dont il gouvernait la maison. Madame Henriette avait obtenu du roi son éloignement. Le duc de Nevers, frère de Marie, un des beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet, l'introduisit dans le salon de sa sœur. Hortense Mancini, fuyant son mari, le morose duc de Mazarin, se hâta d'accourir, et la connétable mena quelque temps joyeuse vie avec ces amis du plaisir et de l'indépendance conjugale. Le prince Laurent, qui seul était exclu de leur société, devint de plus en plus sombre, et son irritation prit un tel caractère, que Marie, craignant quelque vengeance à l'italienne, profita d'une absence du Connétable pour s'enfuir avec Hortense. Les deux sœurs arrivèrent à Civita-Vecchia, après des accidents et des aventures bizarres. Elles étaient habillées en hommes avec leurs robes pardessus. Ne trouvant point la barque qui devait les transporter en Provence, elles se virent réduites à passer la nuit dans un bois, jusqu'à ce qu'il plût aux bateliers de venir

Digitized by Google

les prendre. Après une traversée qui dura huit jours, elles débarquèrent à la Ciotat et se rendirent à cheval à Marseille, d'où elles vinrent à Aix. Elles y furent arrêtées par ordre du lieutenant général, et tel était alors l'état de leur toilette, que Madame de Grignan leur envoya jusqu'à des chemises, en leur écrivant « qu'elles voyageaient en vraies héroïnes de « roman, avec force pierreries et point de linge blanc. »

Cette équipée scandalisa grandement Paris et la province; on disait, et Mademoiselle de Scudéry s'est faite l'écho de ce bruit, qu'elles couraient, l'une après le chevalier de Lorraine, l'autre après son frère, le comte de Marsan.

Rendues bientôt à la liberté, elles se séparèrent. Hortense ne se souciant point de rentrer sous le joug de son mari, repassa la frontière et se réfugia auprès du duc de Savoie; la Connétable vint à Paris, et se retira dans l'abbaye du Lys, d'où elle écrivit au Roi et à Colbert des lettres suppliantes, pour obtenir la permission de rester en France. Louis XIV avait conservé de l'attachement pour elle, mais il refusa constamment de la voir, et, craignant qu'elle ne se montrât un beau jour à Versailles, il la fit consigner à 50 lieues de Paris. Elle prit la route de Lyon et gagna la Savoie pour rejoindre sa sœur Hortense; mais son mari la faisant poursuivre, elle passa dans les Pays-Bas espagnols. Elle demanda alors à se rendre en Espagne. On la transporta d'Ostende à St-Sébastien, et de là à Madrid, où on lui donna un couvent pour prison. Elle s'y ennuyait fort et prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites en vue d'amener un rapprochement entre elle et le Connétable. Celui-ci vint, en effet, habiter Madrid avec sa femme, mais cette tentative de réconciliation ne réussit guère; Colonna était devenu très avare, et Marie était plus prodigue de son cœur que jamais, aimant pour aimer, mais tout autre que son mari. Colonna la fit confiner dans l'Alcaçal de Ségovie, où elle fut traitée misérablement. La plupart des couvents d'Espagne lui servirent tour à tour de prison. La marquise de Villars, ambassadrice de France, s'intéressa vivement à elle, et la pauvre femme dut sans doute à l'inter-

Digitized by Google

vention de l'ambassadeur l'espèce de trêve que son mari finit par lui accorder. En 1688, on la voit encore à Madrid, dans un couvent, mais elle y jouit d'une certaine liberté; le comte de Rébénac, qui avait succédé au marquis de Villars, dit dans ses dépêches, qu'elle sort quand elle veut, et il ajoute que sa conduite ne déplaît point à la cour. L'année suivante, le Connétable mourut, et c'est à dater de ce moment, que les historiens avouent ne point savoir ce que sa veuve devint. Ils disent, en termes vagues, qu'elle retourna en France où elle était totalement oubliée, et qu'elle y languit dans une telle obscurité qu'on ne nota pas même l'année de sa mort. Selon le P. Anselme, elle aurait fini ses jours à Madrid, en 1715, vers le milieu de mai. Cette assertion ne repose sur aucune preuve, et il paraît bien invraisemblable que Marie Mancini, devenue tout à fait libre par son veuvage, ait fixé son séjour dans un pays où elle avait tant souffert. Cependant on ne saurait dire où elle vécut avant l'époque où nous la trouvons à Avignon. Depuis quand était-elle arrivée dans cette ville ? On le saurait peut-être, s'il était permis de consulter au Vatican les archives de la secrétairerie d'Etat de la vice-légation d'Avignon; car la veuve Colonna ne pouvait habiter si près du royaume de France, sans que la cour de Versailles s'en occupât quelque peu. Quitta-t-elle Madrid au milieu des troubles qui suivirent la mort de Charles II ? Vint-elle à Avignon, en 1701, pour y voir, spectatrice inconnue, les petits-fils de celui qu'elle avait tant aimé, les ducs de Bourgogne et de Berri, accueillis avec tant d'enthousiasme et de magnificence par la cité pontificale, si française de cœur (1) ?

(1) Louis XIV venait d'accepter, en faveur de Philippe de France, duc d'Anjou, le testament du feu roi d'Espagne Charles II. Le départ du jeune souverain fut fixé au commencement du mois de décembre 1700. Ses deux frères, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Jean de Luz. L'itinéraire du cortège royal avait été réglé par Louis XIV. Monseigneur Gualtéry, archevêque d'Athènes, nonce à la cour de France, informa le pape Clément XI que S. M. catholique s'arrêterait à Avignon. Aussitôt, par ordre du Saint-Père, Monseigneur San Vitali, vice-légat, se concerta avec les consuls et le conseil de ville,

Digitized by Google

Ce sont des questions qui tentent la curiosité, mais qui resteront probablement toujours sans réponse. Il est évident toutefois que Marie Mancini résidait depuis quelque temps à Avignon quand elle fit à dom Alphée Morandi la donation du 11 août 1702. Qu'était-ce que ce personnage ? Sa nationalité n'est pas douteuse : les actes précités le disent expressément : *Alpheo Morandi ejusdem civitatis Panormi*, et ce prénom d'*Alphée* indique suffisamment une origine sicilienne; mais quelle était sa position sociale et quelle place occupait-il dans les affections de Marie ? Le gouvernement des vice légats avait attiré à Avignon une foule d'italiens de toutes provenance, condition et fortune, briguant des emplois civils, des bénéfices ecclésiastiques, ou un brevet dans la milice du palais apostolique. En 1691, on voit précisément figurer sur le rôle de la compagnie d'infanterie italienne un Giovanno-Carlo-Maria Morandi, de Palerme. Ce pouvait être un parent de dom Alphée. Les aventuriers de tous pays sont peu scrupuleux sur le choix des chemins qui conduisent au but de leurs ambitions, et l'on peut juger des talents du signor Morandi en matière d'intrigue, par le titre qu'il se donnait frauduleusement aux libéralités de la princesse Colonna. Il était assurément un des familliers de la maison ; n'était-il que cela ? En 1702, Marie Mancini

pour faire aux illustres voyageurs une réception triomphale. Les magistrats de la cité demandèrent au recteur de la Compagnie de Jésus une personne capable de tracer le programme des fêtes et d'en diriger l'exécution. Le P. Bontoux fut choisi. Ce jésuite s'acquitta merveilleusement de sa mission, et il publia, après le départ des princes, une relation des spectacles qui leur avaient été offerts, dans un livre intitulé : *L'auguste piété de la royale Maison de Bourbon.* Ces spectacles furent magnifiques et durèrent trois jours : du 1er au 4 mars 1701. C'étaient des arcs de triomphe, des théâtres, des obélisques, des trophées, des statues équestres, des temples, des feux d'artifice, des feux de joie, des concerts de musique, des parades militaires exécutées par les milices bourgeoises et pontificales, et la compagnie de chevaliers des Jeux de l'Arc, commandée par M. de Cambis d'Orsan. Le sieur Cotelle, de l'académie royale, avait donné le dessin des peintures, le chevalier Mignard, architecte, et le sculpteur Péru construisirent les machines, et le P. Bontoux composa les devises.

Digitized by Google

avait 63 ans ; elle eût fait une Aréthuse un peu mûre ; mais d'après le portrait que fait d'elle, en 1688, l'abbé de Villars, elle devait avoir encore d'agréables restes de beauté, et son cœur était de ceux qui ne vieillissent jamais. On voit d'ailleurs qu'elle avait un certain état de maison, puisqu'un écuyer ou *cavaliere servente*, Charles Munoz, était attaché à sa personne. Le cadeau qu'elle faisait à dom Alphée témoigne aussi d'une assez belle situation de fortune, et la *rue St-Didier* (1) qu'elle habitait alors, était un des beaux quartiers d'Avignon. Enfin la signature de l'abbé Charles Vezzosi, secrétaire de l'*Illustrissime* prolégat, apposée sur l'acte de donation, montre que Marie vivait en bons termes avec cet éminent fonctionnaire. Je relève tous ces détails, parce qu'ils peuvent ouvrir des voies pour des découvertes ultérieures.

Dix-sept mois s'écoulent, et nous retrouvons Marie Mancini dans un autre quartier d'Avignon, avec un autre écuyer, et dans des dispositions d'esprit bien différentes à l'égard de dom Alphée Morandi. Que s'était-il passé entre les deux amis ? L'acte du 10 décembre 1703 dit bien que « l'Excel-« lente dame a été informée que le dit dom Alphée ne « descend point de la famille de Mazarin (contrairement à « son assertion), et que c'est pour cette cause, et pour d'au-« tres également justes et bien considérées par la dite dame, « qu'elle révoque la donation ». Mais j'avoue que cette explication laisse quelques doutes dans mon esprit ; je soupçonne que le vrai motif de la révocation se cache discrètement sous cette formule, en apparence banale : « *et aliis pro causis et justis rationibus.* » Me Spinardy ne l'a pas mise là pour rien, et il me semble le voir sourire en l'écrivant. Tout ici dénote un petit coup d'État du *dispetto amoroso* : Marie change d'écuyer ; Charles Munoz était sans doute un ami de dom Alphée ; elle quitte la rue St-Didier pour se reléguer à une des extrémités de la ville, dans une petite rue bordée, d'un côté,

(1) En 1702, la rue St-Didier, *Vicus Sti-Desiderii*, joignait la *rue Galante* à celle des *Trois-Faucons*, en passant devant le cimetière paroissial.

Digitized by Google

par l'hôpital St-Bénézet, de l'autre, ainsi qu'on le voit dans les actes de la secrétairerie de la légation d'Avignon, conservé dans les archives de l'Hôtel de Ville, par les dépendances de l'auberge de *la Galiotte*, spécialement fréquentée par les bateliers et les calfats. Enfin, elle s'empresse de transférer aux demoiselles de la Rovère, ses parentes, la libéralité dont elle vient de dépouiller le seigneur Morandi, sans être en cela plus autorisée par ses sœurs que dans la première donation. La teneur de la demande de dispense adressée au prolégat trahit elle-même une sorte d'impatience fébrile.

Ce sont là, je le reconnais, de simples conjectures ; mais il y a des inductions mieux fondées et plus importantes à tirer des actes qui nous occupent.

Malgré les nombreux travaux biograpliques dont le cardinal de Mazarin a été l'objet, depuis les *mazarinades*, jusqu'à l'ouvrage de M. Amédée Renée, une grande obscurité règne encore sur l'origine de la famille du célèbre ministre, et sur le rang social auquel elle appartenait. Les pamphlétaires de la Fronde en ont largement profité pour abaisser autant que possible et déshonorer même, aux yeux de l'histoire, la maison et la jeunesse de leur redoutable ennemi. D'après eux, Jules Mazarin était le fils d'un chapelier ou bonnetier de Palerme qu'une banqueroute ou un meurtre força de s'expatrier. L'un d'eux dit que ce banqueroutier s'étant retiré à Rome, y mit son fils auprès du connétable Colonna, puis au service du cardinal Antonio Barberini, et il ajoute : « Ce sicilien, de la plus basse populace de la « Sicile, dit qu'il était d'une race de vieille faction angevine ou françoise. »

« C'était le mot d'ordre des frondeurs, dit M. Amédée Re« née, de le nommer *le sicilien*, afin de persuader au peuple « qu'étant né sujet de l'Espagne (1), il lui était vendu. »

(1) L'union de la Sicile et du royaume de Naples, commencée sous le sceptre des princes aragonais, a duré jusqu'à l'extinction de la maison d'Autriche-Espagne. La paix d'Utrecht (1703) donna la Sicile à Amédée, duc de Savoie. Les deux royaumes furent de nouveau réunis en 1815.

Digitized by Google

Gabriel Naudé, avant d'être aux gages du cardinal, comme bibliothécaire et panégyriste, avait imprimé qu'il *était le fils d'un bonnetier de Rome.*

St-Simon dit : « On n'a pu remonter plus haut que le père « de cette trop fameuse Éminence, ni savoir où elle était née. « On sait seulement qu'ils étaient de Sicile. On les a crus « des manants de la vallée de Mazare, qui avaient pris le nom « de *Mazarin*, comme on voit, à Paris, des gens qui se font « appeler *Champagne* ou *Bourguignon.* »

Sismondi qualifie ainsi Mazarin : « Un gentilhomme qui était né à Rome de parents siciliens. »

Walkenaer se raproche de l'opinion de St-Simon ; mais il la poétise : « Romanciers et poètes, s'écrie-t-il, contemplez « cet enfant qui se joue sur le rivage de Sicile, près de la « ville de Mazzara. Sa famille n'a pas même de nom ; c'est « un des enfants de Pierre, de ce pêcheur dont vous voyez « là-bas l'humble cabane ; mais un jour viendra que ce « bambin sera Jules de Mazarin, couvert de la pourpre « romaine. »

Le P. Anselme dit simplement que « Pierre Mazarini, « natif de Palerme, quitta le lieu de sa naissance pour « s'établir à Rome. »

Gualdo Priorato et Aubéry, les historiens de Mazarin, le font naître à Piscina, dans les Abruzzes, d'une famille de gentilshommes.

M. de Laborde, le savant diplomate, prend au sérieux une sorte de légende qu'il tenait d'un S^r^ Ravioli, avocat, attaché à l'ambassade de France à Rome. En compulsant les registres du collège des gentilshommes de Naples, ce dernier avait vu, assurait-il, qu'un noble personnage sicilien, charmé de la gentillesse et des dispositions heureuses d'un jeune enfant, l'envoya dans ce collège sous le nom *du fils de Pietro Mazare.* Le boursier ayant répondu aux espérances de son protecteur, après avoir fait de bonnes études, serait sorti de l'établissement pour prendre l'habit militaire, et fut plus tard le cardinal Mazarin.

Digitized by Google

Un manuscrit découvert à la bibliothèque de Turin, et publié pour la première fois par *la Revista contemporanea*, en novembre 1855, donne comme la seule vraie la généalogie suivante :

« Pietro, père du cardinal, était né en Sicile, dans un bourg « appelé *Mazarino*. Fils d'un ouvrier qui avait de l'aisance, « il reçut quelque instruction et vint chercher fortune à « Rome. Il devint camérier du connétable Colonna, sut « plaire à son patron, qui lui confia ses affaires et lui fit « épouser une fille de bonne maison, sa filleule, qui s'appe- « lait Ortenzia Ruffalini, vertueuse, belle et assez richement « dotée. Le camérier finit par devenir intendant des terres du « connétable, et se fit distinguer par la prudence et l'honnê- « teté qu'il montra dans sa gestion ».

Ce nouveau biographe, qui n'a pas signé son œuvre, fait naître Jules de Mazarin à Rome, sur la paroisse des Saints-Vincent et Anastase, et dans le quartier qui porte le nom de *Rione di Trevi.*

Mais cette version se trouve infirmée par une pièce prétendue authentique publiée, le 2 octobre 1856, dans le *Courrier Franco-Italien*. C'est un extrait de l'acte de baptême du cardinal de Mazarin, découvert dans les archives de *Piscina*, dans les Abruzzes, par M. Gabriel Cherubini. Voici cet acte :

« *Ex libro baptizatorum conservato in ecclesia cathedrali* « *Marsorum Sanctæ Mariæ gratiarum Piscinæ, fol. 13, a* « *tergo.* »

« *Die julii 1602, Julius Raymundus, filius Petri Ma-* « *zarini Palermitani et domine Hortenciæ ejus uxoris,* « *baptizatus est a me domino Paschali Pippi, eumque de* « *sacro fonte baptismatis recepit Christina, obstetrix civi-* « *tatis Piscinæ* ».

Bien que cette déclaration s'écarte sur divers points de la formule ordinaire des actes de naissance, elle a un air de vérité qui me la fait accepter comme authentique, jusqu'à preuve contraire, et en la rapprochant des actes extraits des

Digitized by Google

minutes de Me Spinardy, je sens ma conviction s'affermir. L'origine sicilienne de la famille du cardinal est affirmée par ces documents, et ce fait doit désormais être mis hors de doute. Il est également certain, bien que les actes dont il s'agit ne le disent pas formellement, que les ancêtres de Jules de Mazarin habitaient Palerme : ce Joseph Possevere, qui lègue 50 onces d'or à chacune des filles de Pierre de Mazarin, est bien un citoyen palermitain, et Pierre Ricca, le notaire qui reçoit son testament, réside à Palerme ; don Alphée Morandi, qui se dit issu des Mazarins, est aussi de Palerme, et les filles de dom Flavio de la Rovère, *descendantes de la famille de Mazarin,* sont religieuses dans un couvent de la même ville.

Les actes du notaire avignonais mettent à néant la légende du pauvre pêcheur du Val de Mazzara : noble Joseph Possevere était sans doute un parent, peut-être le beau-père de Pierre de Mazarin ; le legs de 50 onces d'or à chacune des filles de ce dernier dément d'une manière absolue la généalogie des *Mazarinades.*

On lit aussi dans ces actes que les filles de dom Flavio de la Rovère étaient issues de la famille de Mazarin. Ce nom de la Rovère évoque bien le souvenir d'un enfant, né dans une humble hutte de pêcheur, sur les rives du golfe de Gênes; mais cet enfant s'appelait Sixte IV en 1471, et il eut un neveu nommé Jules II ! En 1602, date présumée de la naissance du cardinal de Mazarin, il y avait plus d'un siècle que les descendants des Albescola de Savone portaient dans leur blason une couronne ducale ; un membre de cette famille ne se serait point allié à des pêcheurs de sardines. Ces actes nous font remonter d'un degré dans la généalogie du cardinal ; ils nomment son aïeul paternel, Jérôme de Mazarin, et le qualifient de *noble.*

Mais il se pourrait que Pierre de Mazarin, gentilhomme de Palerme, eût été forcé de quitter la Sicile, soit après un naufrage financier, soit à la suite de quelque acte de violence, comme ses compatriotes au tempérament de lave n'en commettent que trop souvent, et dont Aubéri, dans son *His-*

Digitized by Google

toire du cardinal Mazarin, prétend qu'il fut accusé. Cette circonstance nous dirait pourquoi les droits des filles de Laurent Mancini sur l'héritage de leur aïeul, Pierre de Mazarin, leur étaient acquis « en vertu du testament de noble Jérôme de Mazarin, leur bisaïeul » : *Vigore testamenti quondam nobilis domini Hieronimi de Mazarino, patris dicti domini Petri.* Cette clause dénonce l'existence d'une substitution. Les biens substitués ne pouvaient être aliénés par le grevé de substitution, ni saisis par ses créanciers, ni confisqués au profit du fisc, pour crime d'Etat. Il serait donc possible que Pierre de Mazarin, banni de son pays ou se condamnant à un exil volontaire, se fût réfugié avec sa femme dans les montagnes des Abruzzes, et que l'enfant qui devait devenir si célèbre fût né dans la ville épiscopale de Piscina. Cela expliquerait le peu d'empressement du cardinal à faire dresser la généalogie de sa famille.

Mais l'indication la plus précieuse donnée par les actes du notaire Spinardy est celle du nom du notaire sicilien qui reçut le testament de Joseph Possevere ; avec cela on tient peut-être la clé du problème historique sur lequel tant de plumes se sont exercées : Me Pierre Ricca n'était-il pas le notaire de la famille Mazarin ? ne trouverait-on pas dans ses minutes le testament de Jérôme de Mazarin, et bien d'autres actes révélateurs de l'origine et du rang social de cette famille ? C'est là qu'il faut chercher tout d'abord.

Revenons maintenant à Marie Mancini, mais seulement pour parler d'une circonstance qui me fait supposer que l'amie de Louis XIV finit ses jours à Avignon ou dans quelque pays voisin de cette ville.

Le musée Calvet possède trois portraits que l'on attribue à Nicolas Largillière, le Van-Dick français. Le premier, inscrit au catalogue sous le n° 159, et qui provient de la collection du fondateur du Musée, est celui de François d'Aubusson, duc de La Feuillade, maréchal de France. Le second, coté n° 160, représente une dame vêtue de velours noir et

Digitized by Google

coiffée *à la Sévigné*. On croit que c'est Pauline de Grignan, marquise de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné. Il a été acquis de M. Astruc, architecte à Avignon, en 1835. Le troisième, inscrit sous le n° 158, et acquis aussi de M. Astruc, est ainsi désigné au Catalogue : « *Portrait d'une des nièces du cardinal Mazarin* ». Il a été lithographié par Delpech et fait partie de la collection Sylvestre (8e *vol. fol° 125)*, dans laquelle il figure comme « *portrait d'Hortense Mancini, duchesse de Mazarin* ».

Je n'ai pu savoir à quel cabinet ces portraits ont appartenu primitivement, mais c'est un fait très digne de remarque et de réflexion, que les seules œuvres de Largillière qui se trouvent au musée d'Avignon, soient les portraits de trois personnages qui avaient des titres spéciaux à l'affection de Marie Mancini. On sait l'admiration presque idolatrique du duc de la Feuillade pour Louis XIV ; Marie devait l'aimer rien que pour ce motif ; mais la connétable Colonna n'eut-elle pas avec lui des relations amicales ou politiques, quand il était vice-roi de Sicile ? On a vu, d'autres part, les rapports affectueux qui existaient entre Mme de Grignan et la connétable, au moment de son équipée en Provence ; il était tout naturel que celle-ci eût un attachement particulier pour « l'aimable Pauline », et possédât son portrait. Est-il besoin de rappeler l'amitié si tendre qui unissait Hortense et Marie Mancini ? Pourquoi ces deux cœurs si bien faits l'un pour l'autre furent-ils séparés au déclin de leur existence ? Pourquoi la veuve de Laurent Colonna ne fut-elle point rejoindre l'épouse divorcée du duc de Mazarin, dans sa petite cour du pavillon St-James, et dans la colonie de beaux-esprits de Chelsea ? L'Histoire l'ignore et l'ignorera peut-être toujours ; mais si les exigences de la politique ou quelque autre raison mystérieuse éloignèrent l'une de l'autre ces deux sœurs qui semblaient n'avoir qu'une même âme, elles trouvèrent un adoucissement à l'amertume de leur séparation dans la présence de l'image de l'amie absente. Hortense laissa sans doute son portrait à Marie, quand elle la quitta en Es-

Digitized by Google

pagne pour se réfugier en Angleterre. Largillière doit avoir peint ce portrait à Paris pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, de 1678 à 1684.

D'après ces données, il est vraisemblable que les trois portraits dont je viens de parler ont appartenu à la connétable Colonna, et qu'ils furent vendus, après son décès, à Avignon ou dans quelque autre ville ou château des environs.

Je ne fais toutefois que poser la question, sans prétendre encore la résoudre ; je continue mes recherches, et j'espère pouvoir un jour soulever plus complètement le voile qui cache les dernières années de Marie Mancini.

GUSTAVE BAYLE.

Digitized by Google

LE PONT ROMAIN DE S^T^-CHAMAS

Nous avons profité du séjour que nous avons fait dernièrement à St-Chamas (Bouches-du-Rhône), pour étudier l'élégant pont romain si connu sous le nom populaire de *Pont Flavien* (1). Nous avons voulu ajouter quelques remarques inédites à celles qui ont été déjà publiées sur cet intéressant monument.

La Touloubre, sur laquelle il a été bâti, est une petite rivière qui se jette dans l'étang de Berre, un peu au-dessous du village de St-Chamas ; c'est à 1 kilomètre environ, en amont de son embouchure, qu'il a été élevé.

L'existence d'un pont romain en cet endroit s'explique par le passage de la voie Aurélienne, dont un embranchement, en partant d'Arles, descendait à travers la Crau jusqu'au golfe de Fos, où il desservait la ville située à l'entrée de la Fosse Marienne, le *portus Fossæ Marianæ*, et contournant ensuite l'étang de Berre, au nord, passait sur le pont Flavien, et allait se raccorder à Septème, *septem millia*, avec un autre

(1) Le nom populaire qu'a reçu le pont romain de St-Chamas a été irrégulièrement tiré du surnom du personnage qui l'a fait construire. Ce surnom était *Flavus*, ainsi qu'on le verra plus loin par l'inscription ; or *Flavius* seul et non *Flavus* aurait pu autoriser une semblable traduction. A le désigner par un mot antique, il aurait mieux valu l'appeler *Pont Donnien*, du nom même de son auteur.

Digitized by Google

de ses embranchements (1). Les rochers escarpés au milieu desquels coule la Touloubre, en approchant de son embouchure, rendaient aussi l'établissement d'un pont nécessaire; il fallait franchir commodément ce fossé profond.

Les Romains, suivant leur habitude, ont choisi l'endroit où les bords de la rivière se resserrent, afin de construire le plus solidement et le plus économiquement possible. Le rocher a été entaillé, et les culées du pont y ont été encastrées de la base au sommet. Là encore, comme au pont du Gard et au pont Julien (Vaucluse), les Romains ont bâti sur le roc. Le pont Flavien se compose d'une seule arche que surmonte, à chacune de ses extrémités, une porte cintrée en forme d'arc de triomphe. Le tout est solidement bâti en grand appareil, sans mortier et d'une remarquable conservation. Mais, tandis que le pont proprement dit est en grossier conglomérat de Barbète, les deux portes sont en pierre de Calissane, susceptible d'être polie comme le marbre, et digne, par sa blancheur et son éclat, des gracieuses décorations de la sculpture (2). Le monument a reçu du soleil, surtout du côté du couchant, cette belle teinte dorée, véritable patine des monuments antiques, qui s'harmonise si bien avec les tons éclatants de nos paysages méridionaux.

La partie la plus intéressante du pont romain de St-Cha-

(1) La voie Aurélienne, *via Aurelia*, qui reliait Arles à Rome, desservait, dans la Narbonnaise, tout le pays compris entre les Alpines, le Rhône et les Alpes Maritimes.

Le second embranchement de cette voie importante, auquel se rattachait celui qui passait sur le pont Flavien, se confondait avec la voie des Alpes Cottiennes depuis Arles jusqu'à St-Remy, où il traversait les Alpines pour se diriger sur Aix et Marseille, par Maussane, Salon et Pélissane.

(2) Les carrières de Barbète, qui fournissent une pierre grossière, mais très résistante, formée d'un conglomérat de petits cailloux, sont situées au nord et à peu de distance de St-Chamas.

Celles de Calissane, qui sont au levant de l'étang de Berre, et dont la pierre, appartenant à la molasse marine, est aussi blanche que dure, ont été certainement exploitées dès la plus haute antiquité. Les monuments modernes de Marseille sont la plupart bâtis en pierres de Calissane.

Digitized by Google

mas, celle qui en fait un monument à part, c'est la double porte qui le surmonte. Ces deux ouvertures cintrées sont accompagnées d'une archivolte sans ornementation et reposant sur deux pilastres d'une égale simplicité. Au dessus, s'élève un entablement. Sur la frise se déroulent d'élégants rinceaux. La corniche est décorée, en allant de bas en haut, de palmettes avec rais de cœur, de denticules, d'oves, et de feuilles découpées. Les angles de ces espèces d'arcs triomphaux sont flanqués de pilastres accouplés en retour et ornés de chapiteaux corinthiens délicatement sculptés. Creusés de cannelures aux deux tiers de leur partie supérieure, ils sont rudentés à leur base. La portion de la frise qui surmonte les chapitaux et fait saillie avec eux, est ornée d'un aigle aux ailes à demi ouvertes. Enfin, au dessus de l'entablement et à chacun de ses angles, se voient des lions inclinés sur leurs pattes de devant, comme s'ils allaient s'élancer.

Sur la face extérieure de ces portes est reproduite une inscription en belles majuscules romaines. Toutes deux sont encore parfaitement lisibles. Occupons-nous successivement de chacune d'elles, car elles présentent, soit dans leur rédaction, soit dans la manière dont elles sont disposées, quelques différences qu'il est utile de relever. Nous commencerons par celle de la porte du nord, moins régulière que l'autre, parce que nous la considérons comme ayant été gravée la première.

De ce côté, l'inscription se compose de trois lignes ; les deux premières occupent le milieu de la frise, encadrées, à droite et à gauche, par les élégants rinceaux dont nous avons parlé, et la troisième a été rejetée sur l'architrave. Cette inscription se lit ainsi :

CL • DONNIVS • C • F • FLAVOS • FLAMEN • ROMAE
ET • AVGVSTI • TESTAMENTO • FIEREI • IVSSIT
ARBITRATV • C • DONNEI • VENAE • ET • C • ATTEI • RVFEI (1).

(1) Bien que le prénom du personnage soit manifestement indiqué sur cette première inscription par un C et une L liés, ce qui signifierait *Claudius*, nous avons traduit par *Lucius*, comme s'il n'y avait qu'une L,

Digitized by Google

Lucius Donnius, Caii filius, Flavus, flamen Romae et Augusti, testamento fierei jussit, arbitratu Caii Donnei Venæ et Caii Attei Rufei.

Ce qui signifie :

Fait en exécution du testament de *Lucius Donnius Flavus*, fils de *Caius (Donnius)*, flamine de Rome et d'Auguste, et par les soins de *Caius Donnius Vena* et de *Caius Attius Rufus*.

Ce *Lucius Donnius Flavus* qui, par son testament, avait laissé une somme suffisante pour la construction du pont, et en avait confié l'exécution à deux de ses concitoyens, appartenait, croyons-nous, à la colonie d'Arles, bien qu'il ne soit pas certain que le *vicus* de St-Chamas dépendît de cette *civitas* (1). Il n'était pas rare, les inscriptions en font foi, de

conformément à l'inscription de la porte sud. Ce monogramme ne peut être, en effet, que le résultat d'une erreur commise par l'ouvrier maladroit auquel avait été confiée l'œuvre de la gravure. *Claudius*, ainsi que nous le fait remarquer notre savant confrère et ami, M. Allmer, est un gentilice et non pas un prénom. Cette erreur grossière du lapicide est une des raisons qui nous font considérer l'inscription de la porte nord comme ayant été gravée la première : l'ouvrier, ne pouvant corriger sa faute sans détériorer la pierre, a voulu, tout au moins, ne pas la reproduire sur la façade sud, et là, il n'a gravé qu'une L simple. Nous traduisons donc par *Lucius*, qui devait être le véritable prénom de *Donnius*.

A la première ligne, outre le C et l'L du prénom, l'M et l'A *dans* le mot *Romae* sont liés en un monogramme. *Flavos* est pour *Flavus*.

Les inscriptions du pont de St-Chamas ont été inexactement rapportées par les commentateurs, dont aucun n'a signalé la différence existant entre les deux rédactions, relativement au prénom. (V. Millin, *Voy. dans le midi de la France*, IV. p. 53 ; H. Bouche, *Chorog. de la Provence*, 1, p. 319-320 ; Gruter, *Corpus inscr.* p. 320, n° 3.)

(1) Quoi qu'il ne reste pas trace d'antiquités à St-Chamas, il y a lieu de considérer cette petite localité comme ayant autrefois formé un *vicus*. Elle était située sur la colline, au sommet de laquelle on trouve encore un pan de mur de son ancienne église. Ce n'est pas en rase campagne qu'on aurait élevé un pont comme celui de la Touloubre, orné de portes triomphales, et sa présence suffirait à expliquer l'existence d'une localité voisine. Mais il n'est pas facile de savoir si le *vicus* de St-Chamas dépendait de la *civitas* d'Arles, ou s'il était situé sur le territoire des *Cœnisenses*, petit peuple qui occupait le bord de l'étang de Berre, entre Arles et Aix. (V. Herzog, *Hist. Galliae Narbonensis*, p. 137.)

Digitized by Google

voir les riches personnages des cités, ceux qui y occupaient un haut rang par les dignités publiques dont ils avaient été honorés, contribuer par des dons ou des legs à l'embellissement de la ville qu'ils habitaient, à l'entretien de ses thermes, de ses aqueducs ou de ses routes. *Claudius Donnius Flavus* était flamine de Rome et d'Auguste. Ce sacerdoce, auxquel l'avènement de l'empire avait donné naissance, était la plus importante des fonctions religieuses municipales.

Ce qui précède tend à établir que la construction du pont Flavien remonte au temps même d'Auguste. Tout l'indique : la délicatesse des sculptures qui le décorent, la beauté des caractères de l'inscription, la qualité de flamine de Rome et d'Auguste qu'elle énonce, et surtout la forme archaïque de certains mots ; nous remarquerons, en effet, *Donnei* pour Donnii, *Attei* pour *Attii* et *Rufei* pour *Rufi*. Cette latinité nous reporte à l'époque d'Auguste.

Malgré la beauté de ces inscriptions, nous devons dire que la manière dont elles ont été disposées dénote peu d'habileté de la part du lapicide, et sous ce rapport, cette partie de l'œuvre laisse à désirer. Et d'abord, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, l'inscription de la porte nord est scindée en deux parties : l'une est sur la frise, l'autre, sur l'architrave ; tandis que, sur la porte sud, elle est tout entière sur la frise. Cette première irrégularité est venue de ce que l'ouvrier ayant gravé la première de ces inscriptions en trop gros caractères, et n'ayant pas assez serré les mots, la troisième ligne n'a pu trouver place dans la frise, et a été rejetée un peu plus bas. En outre cette ligne dépasse sensiblement les deux autres dans sa dernière partie. L'ouvrier ayant voulu prévenir l'irrégularité qui allait se produire, s'il continuait à espacer les mots, a essayé de les serrer, et au lieu de laisser un certain intervalle entre le mot ET le C qui suit, en les séparant par un point triangulaire, il les a juxtaposés, comme si ce n'était qu'un mot.

Digitized by Google

Quant à l'inscription de la porte sud, elle a été gravée comme suit :

L • DONNIVS • C • F • FLAVOS • FLAMEN • ROMAE • ET • AVGVSTI
TESTAMENTO • FIEREI • IVSSIT • ARBITRATV
C • DONNEI • VENAE • ET • C • ATTEI • RVFEI •

Ici les caractères étant un peu moindres, et les mots plus serrés, l'inscription a pu trouver entièrement place dans la frise. Le lapicide qui avait commencé, ainsi que tout semble l'établir, par la gravure de la porte nord, n'a pas voulu, cette fois, scinder l'inscription; mais, telle était sa maladresse, qu'il est tombé dans l'excès contraire : il a trop serré les lettres; lorsqu'il est parvenu au milieu de la troisième ligne, il s'est aperçu qu'elle allait être trop courte, et pour remédier à ce défaut de symétrie, il a laissé, de chaque côté du mot ET, un grand intervalle (1). Enfin, nous avons appelé l'attention sur la différence qui existe entre le prénom donné par cette inscription et celui marqué par l'autre, et nous avons dit que c'était encore pour nous un motif de croire que l'inscription précédente avait été gravée la première, l'ouvrier ayant voulu corriger son erreur en inscrivant ici le véritable prénom du personnage.

En terminant, nous dirons un mot de la légende à laquelle le pont Flavien a donné naissance, bien quelle se réduise à très peu de chose. Mais toute simple qu'elle est, elle montre, une fois de plus, que l'imagination populaire s'est exercée aussi bien sur les monuments romains que sur ceux du moyen-âge (2). Frappée par leur beauté ou leur grandeur, elle n'a pu les expliquer qu'à l'aide du surnaturel. D'après un

(1) Et cependant, malgré sa préoccupation d'espacer les mots, l'ouvrier, au lieu de séparer par un point le C suivant, première lettre du prénom *Caius*, du nom *Attei*, l'a confondu avec lui, de façon à ne former qu'un mot du tout. C'est encore une preuve de l'extrême impéritie avec laquelle ces inscriptions ont été gravées.

(2) Gregorovius, dans son *Histoire de Rome*, a montré que les monuments de cette ville avaient tous leur légende.

Digitized by Google

récit légendaire publié dans *l'Armana Prouvençau* de 1876, le pont du Gard aurait été bâti par le diable lui-même, et en une nuit (1). Si, dans la vallée du Calavon, on parle aux paysans du pont Julien, ils vous disent qu'il fut l'œuvre de jeunes filles, de fées sans doute, qui tout en filant à la quenouille, portaient sur leur tête les blocs énormes ayant servi à sa construction. Le pont Flavien, lui aussi, par sa solidité, la délicatesse de son ornementation, a fait l'admiration des populations environnantes, et le merveilleux y a trouvé place. Sans doute, comme pour le pont du Gard, le diable en dirigea les travaux, car d'après la croyance populaire, commencé le soir, il était achevé le lendemain matin.

L. ROCHETIN.

(1) Souvent les mêmes légendes se retrouvent dans plusieurs pays fort éloignés les uns des autres : c'est ainsi que celle du pont du Gard se reproduit en Allemagne, à propos du pont de la Reuss, qu'on appelle vulgairement le *Pont du Diable*. Alexandre Dumas l'a racontée dans son *Voyage en Suisse*, chap. XXVIII.

Digitized by Google

L'IMAGERIE POPULAIRE

A AVIGNON

ET DANS LE COMTAT, XVII^e ET XVIII^e SIÈCLE

Des 125 images dont je donne ici le catalogue, 15 appartiennent à la bibliothèque d'Avignon, 12 à la bibliothèque de Carpentras ; je dois la communication des autres à M. le chanoine Correnson. Le chiffre total, si respectable qu'il soit, est loin de présenter l'ensemble de la production des ateliers seuls d'Avignon.

En 1822, les planches de la maison Leblond, vendues au vieux cuivre, pesaient 200 kilogr., ce qui représente au bas mot cinq ou six cents planches. Toutes n'étaient pas spéciales au pays : un grand nombre avaient pour destination l'Espagne et la Suisse ; toutes non plus n'avaient le caractère populaire : beaucoup étaient destinées à illustrer des livres en portraits, frontispices, dessins des machines de fête, thèses, cartes, écussons d'armoiries, adresses, etc. ; mais il en restait suffisamment pour donner satisfaction au goût naturel des Avignonnais stimulé encore par la présence des prélats italiens. J'ai décrit 13 des gravures des Leblond, reconnaissables par les dimensions des personnages, le même goût des encadrements, un faire large et hardi plus qu'exact, une rectitude vulgaire du dessin, et l'absence de naïveté.

Digitized by Google

Rarement leurs images sont signées ; aussi n'y trouve-t-on rien de personnel, mais une tradition rigoureuse propre à la maison. Ces classiques de l'imagerie habitaient une maison rue Bonneterie, 18.

Les Arnavon avaient leur atelier en face de St-Eutrope, rue des Fourbisseurs. Il y en a eu toute une dynastie. Le dernier, chanoine de St-Geniès, fils et neveu de peintres qui ne manquaient pas de talent, peignait aussi. On connaît son portrait de Baléchou, qui était bon, et qui a été gravé. Leurs images portent le plus souvent la mention : *s'imprime* ou *imprimé chez Arnavon* ou *chez Ve Arnavon*. Mais ils admettaient souvent dans leurs ateliers des artistes étrangers qui y apportaient leur note personnelle, tout en suivant la tradition de la maison. C'est ce qu'on peut voir en examinant Ste Cazarie et Ste Barbe, de L. David, gravée pour Arnavon, avec une souplesse singulière d'imitation. Dans nos 23 images, toutes au burin, on sent percer les habitudes de la gravure sur bois. Les tailles parallèles admettent rarement les hachures. La pointe est fine, mais glisse souvent et fait des bavures. Les demi-teintes sont à peu près inconnues. Mais le dessin, pour n'avoir pas la correction des Leblond, est plus cherché. L'image est riche de détails naïfs et d'une extrême variété. Si les Leblond sont des classiques, les Arnavon sont des romantiques. La faveur publique se partageait sans doute entre ces deux maisons.

Les Désandré avaient leur atelier aux Grottes. Notre catalogue contient la mention de cinq pièces portant leur nom. Avec ce petit nombre il est difficile de déterminer la spécialité de cette maison, où Faure a travaillé, mais qui compte 2 regravures sur cinq images.

L. David, dont je viens d'écrire le nom, est une personnalité digne d'une monographie. Barjavel mentionne deux de ses ouvrages; le Blan dit qu'il a travaillé à Rome et à Avignon de 1665 à 1706. Nous n'avons pu consulter les gravures de David à cette première date, nous en avons de postérieures à la seconde. En 1683, David, déjà chef d'atelier,

Digitized by Google

vendait ses gravures au Change (place actuelle du Change). C'est là qu'il a publié la N.-D. de Rochefort, probablement son chef-d'œuvre. En 1696, il est chargé d'exécuter la grande carte du Comtat et d'Avignon du P. Bonfa. En 1701, en collaboration avec Pérus, il grave les 6 belles estampes qui illustrent *L'auguste piété de la maison de Bourbon* du P. Bontoux, à l'occasion du passage à Avignon des ducs de Bourgogne et de Berry. En 1702, il donne le portrait de Cadecombe le jurisconsulte. En 1707, il reproduit le St Véran de Nicolas Mignard. Enfin, dans une vie de César de Bus, imprimée à Avignon par Hirschner, en 1747, on trouve un portrait, signé de lui, du fondateur de Ste-Garde. Il est possible que Hirschner, ait joint à son livre une gravure déjà publiée et que la date de 1747 soit erronée en ce qui concerne David. Entre 1683 et 1744 il y a en effet 64 ans de distance et de travail, et déjà David en 1683 était à l'apogée de son talent. Mais David était un terrible travailleur. Nous avons de lui une estampe du Rosaire, d'une savante composition et d'un caractère éminemment populaire par l'exécution sommaire, qui porte cette indication : « Cette image miraculeuse a été gravée et dessinée par Louis David, âgé de 90 ans (1). »

Ainsi la discussion reste ouverte : Quelles sont les dates de la naissance et de la mort de Louis David, qui habitait le Change en 1683 ?

Il faut distinguer entre David travaillant pour son compte, soucieux de l'art, et David, ouvrier des Arnavon, ayant en vue le public spécial de l'imagerie. Le premier, sans égaler les grands maîtres, prend place parmi les bons graveurs ; le second n'est qu'un imagiste comme les autres, trop pressé pour être correct. On peut disserter sur l'obligation morale pour tout artiste de rien produire qui soit indigne de lui. Cependant le peuple, amateur d'images, a ses exigences. Il

(1) Le catalogue de Le Blan cite cinq gravures de David.

Digitized by Google

s'attache à des types, à des procédés particuliers. Nous savons qu'à Avignon spécialement les nouveautés en estampes étaient fort dédaignées. L'acheteur allait toujours aux vieilles images. C'est ce qui explique l'état de celles qui sont restées des Arnavon. La planche usée ne produit plus que des dessins effacés ou marqués de taches noires. Souvent cette planche a été regravée, opération tout aussi longue que la gravure d'une autre planche. Cela notamment est arrivé pour le St Agricol de Michel (n° 5), pour N.-D. d'Espérance (30), pour St François d'Assise (n° 72) qui porte cette mention : *Regravé en* 1687, et plus bas : *gravé pour la seconde fois par l'ordre de messire Charles de Cambis.* Les armes des Cambis figurent sur cette seconde édition, mais non le nom du graveur, qui pouvait être David. A David appartient certainement la N.-D. de Salut du portail Magnanen (n° 18), qui porte des armes. La planche usée a été reprise par les Arnavon qui ont substitué leur nom à celui de David. Les traces du *deli. et sculpsit. D. D. D.* sont très visibles ; mais les armes sont conservées. Nous devons croire que le prélat qui probablement avait fait les frais de gravure, conservait la propriété de la planche. La présence des armoiries et la signature des Arnavon éloignent d'ailleurs toute idée de fraude. David a eu occasion en 1696 de regraver à son tour une planche usée. Mathias Greuter avait publié en 1603, sous le patronage de l'Evêque Gualteri dont les armes figurent au bas, une estampe des actes de St-Bénézet, d'une composition ingénieuse et d'une exécution habile. C'était un strasbourgeois établi momentanément à Avignon. Le musée Calvet possède de lui un portrait très fin d'un avignonnais qui professait en ce temps l'art d'écrire, je veux dire, qui était maître d'écriture et se nommait Materot, en latin, Materotius. Le premier tirage du St Bénézet, dont la gravure a dû demander beaucoup de temps, s'est écoulé parmi le haut clergé qui patronait l'œuvre, et parmi les amateurs en état de payer une bonne épreuve. Il en reste, à notre connaissance, deux exemplaires :

Digitized by Google

l'un au cabinet des estampes, l'autre aux archives (1) départementales de Vaucluse, fonds de l'ancien archevêché, probablement le premier sorti de la presse, qui fut offert au prélat. Des tirages successifs, qui paraissent avoir été très nombreux, en diminuant la valeur des épreuves, les avaient mises à un prix abordable au commun des fidèles ; mais en 1696, c'est-à-dire 93 ans après la première publication, tout tirage nouveau était devenu impossible. La planche était alors en la possession de la confrérie de l'hospice St-Bénézet. La confrérie prit le parti de la faire regraver, et chargea David de la besogne. En l'acceptant, David écrivit au dos de la planche : « Cette planche a été regravée *toute neuve*, du temps que M. Mouton et M. Germain estés Bailles de cette dévote confrérie, en l'an 1696. » *Toute neuve* a un sens. Le fait est que la trace des repoussés, suivie avec un soin minutieux, n'a été apercue qu'en trois endroits. On ne la remarque point à la place de la signature de Greuter, qui avait absolument disparu. David a usé très librement de ce vieux cuivre, et il en a fait une image populaire. En honnête homme, il n'a pas mis le nom de Greuter au bas d'un estampe qu'il avait refaite à neuf ; il y a mis le sien comme graveur, et non comme inventeur. *David fecit*. Toutefois on l'a accusé de plagiat (2). Cette histoire d'un cuivre gravé ne justifie pas seulement la mémoire d'un homme qui doit compter parmi les Avignonnais illustres ; il me semble qu'elle jette aussi quelque jour sur l'histoire de l'imagerie populaire dont l'extension se remarque au XVII[e] siècle. C'est pourquoi je lui ai donné tout son développement.

Notre catalogue contient la description de 14 estampes populaires de L. David.

Nous avons d'autres exemples qui témoignent de la participation d'artistes sérieux à l'imagerie populaire :

(1) M. Duhamel, archiviste de Vaucluse, a bien voulu nous signaler cette gravure.

(2) M. Lefort, dans son examen d'un manuscrit du XIII[e] siècle, relatif à Bénézet, est beaucoup plus réservé.

Digitized by Google

Beaujean, qui a richement illustré de 18 estampes un petit livre imprimé à Avignon chez Duperrier en 1682 (1) a gravé pour les Pénitents de la miséricorde Hérodiade recevant la tête de St-Jean-Baptiste. Michel, dont l'œuvre artistique est considérable, figure pour 4 estampes; Faure, pour 5; Sauvan, pour 2; Mellan et Baléchou pour une. Baléchou avait fait son apprentissage chez Michel, dont les ateliers avaient été transportés de St-Eutrope à la rue de la Bonneterie. On peut encore citer Sarret, pour trois estampes, et Cath. Clauber pour une.

Mais la plupart des autres sont inconnus. En fait, nous avons relevé 32 noms de graveurs, et 22 pièces annonymes. Parmi les inconnus, ou à peu près, il faut citer celui de Légier qui a gravé un St-Ruf en 1773. L'auteur avait 13 ans; je ne l'ai plus retrouvé.

Nous n'avons que 10 gravures sur bois, toutes anonymes sauf un St-Pancrace, signé *Philip*. On conçoit que la gravure sur cuivre, pratiquée par beaucoup d'hommes habiles qu'entretenait une cour ecclésiastique, une noblesse nombreuse, une bourgeoisie riche, a rapidement fait délaisser son humble devancière. En comparant deux exemplaires de N. D. de Délivrance (n° 21), l'un provenant d'un cuivre buriné, l'autre d'un bois, il est facile de se rendre compte des raisons qui ont amené la substitution, sinon totale, du moins très générale de l'une à l'autre. La dernière image populaire d'Avignon est une gravure sur bois et représente le Massacre de la Glacière. En 1792, les prélats et les nobles avaient émigré, les préoccupations populaires allaient ailleurs qu'aux images des saints à deux sols. Les ateliers étaient fermés. Ils ne se sont pas rouverts. Avignon, qui comptait cinq grandes maisons de gravure, n'a plus ni ateliers ni graveurs.

L'immense majorité de nos pièces appartient aux sujets de dévotion. Le même fait se reproduit en Bretagne, et l'explication en est si simple qu'il est inutile de la développer.

En terminant, j'ai le devoir de témoigner à MM. Deloye

(1) La triple oraison mentale pour la pratique du Rosaire.

Digitized by Google

et Bareste, bibliothécaires d'Avignon et de Carpentras et à M. le chanoine Coranson, toute ma reconnaissance pour leur obligeance. Je me permets en même temps de faire appel à tous ceux qui connaissent d'autres images que celles que j'ai étudiées, pour m'en indiquer l'existence, et m'en faire parvenir la description.

J. F. CERQUAND.

I

1. LES SAINCTS TUTÉLAIRES ET PROTECTEURS DE L'ANCIENNE CITÉ D'AVIGNON. — Au centre, buste de la Vierge à l'enfant ; les deux palais en perspective. Autour, huit médaillons représentant Ste Marthe ; S. Ruf ; S. Magne ; S. Agricol ; S. Vérédème ; S. Bénézet ; S. P. de Luxembourg et la messe de Jésus consacrant l'église.

Légende de l'image centrale : N. D. des Doms, siugulière patrone de la très auguste cité d'Avignon, second siège apostolique, ville papale.

Au très vénérable chapitre, prévost et chanoines de N. D. des Doms. N. D. (La signification de ces deux initiales nous échappe. Une note de l'abbé Massilian (B. A. in-4°, v. 14, m.) attribue la gravure à Valladier, en Avignon, de l imprimerie de Jacques Bramereau, 1646.)

Burin : 25/19. (C. et archives dép.)

2. SAINTE MARTHE, avec l'aspersoir et le goupillon, menant en laisse la Tarasque. En perspective, le château de Tarascon, le palais d'Avignon. Deux jambes humaines sortent de la gueule du dragon. Oraison à Ste M.

Burin : 24/19, chez Arnavon, 2 exemp. C.

La même. — Tarasque avec une queue monstrueuse, débris humains, château de Tarascon.

Légende : Sancta Martha, ora pro nobis.

Burin, sur soie blanche, 23/17. Simprime chez Arnavon, en Avignon (C).

Digitized by Google

Représentation de la cloche donnée à l'égl. Ste Marthe de Tarascon par Louis XI, en 1478. Quatrain en légende.

Burin : 15/11. Coloriée. Anonyme. (C.)

3. S. RUF, en costume épiscopal, à genoux ; gloire à droite. A l'angle gauche inférieur, plan de l'abbaye, à droite, un écusson.

Légende : Sancte Ruffe, ora pro nobis.

Burin : 27/17. Legier sculp. decimo tertio etatis evo 1773. C.

Le même. — Debout, la main gauche bénissant. Dans l'angle gauche, deux anges avec la couronne, la palme et la croix. En perspective, l'abbaye et son enclos.

Burin, anon. (B. A. vol. de Massilian ci-dessus.)

4. S. MAGNE. — Frontispice de l'office de S. Agricol. Avig. Brame-reau, 1608. S. Agricol et S. Magne, dans des niches, adossées à un portique.

Burin. Sarret fecit et escudit (répandu).

5. S. AGRICOL, en costume épisc., lisant ; la cigogne à ses pieds.

Burin : 13/10. Regravé chez Michel, près St-Eutrope, à Avignon.

Légende, sur un encadrement ovale : S. Agricole, intercede pro nobis. (C.)

Le même. — Buste nimbé, soutenu par deux anges, sur un reliquaire.

Burin : 19/14. Clauber cath. sculp. AV.

Légende : S. Agricolus, Avenionensium patronus. (C.)

Le même. — En haut, la Vierge à l'Enfant, dans une gloire. Chérubins. Anges pressant les nuages pour arroser la ville au dessous : palais, églises, maisons, remparts, le port, le fleuve chargé de barques. Au premier plan, l'Evêque à genoux. Deux enfants nus, dont l'un tient la cigogue.

Burin : 15/10. J. Michel, inven. del. et sc. Av. 1732.

Légende : S. Agricolus, Aven. Ep. et Patronus.

Le même : Frontispice de la vie du saint par l'abbé Clément. Av. Roberty 1777. Le Saint, en costume ép. bénit la ville. A l'angle gauche, un gros nuage.

Burin : 12/6. Sibut del. Veyrier sc. B. C.

Digitized by Google

6. S. BÉNÉZET, un genou en terre, écoute la voix qui lui ordonne de bâtir le pont. Paysage agreste. La maison du berger. Moutons et chien. En haut. J.-C. dans une gloire. Autour de ce dessin central, douze médaillons représentent les actes de Bénézet. Deux autres médaillons en bas représentent la ville avant et après la construction du pont, au XII[e] et au XIV[e] siècle. Les armes de l'Evêque eu écusson.

Burin 40/29. Mathias Greuter sc. 1603 (Archives de la préfecture.)

Légende, au dessous de la gravure centrale : St Benoît berger que le vulgaire, etc. Nombreuses légendes sous les médaillons, sur le cadre, etc.

Même planche regravée, portant à la place de l'écusson de l'évêque, ceux de la ville et de la confrérie du saint. Au revers de la planche (archives de l'hôpital d'Avignon) : Cette planche a été regravée toute neuve du temps que M. Germain et M. Moustier estès Bailles de cette dévote confrérie dans l'année 1696.

Burin : mêmes dimensions que la précéd. Lud. s. David fecit.

S. BÉNÉZET au tombeau, dans une chapelle éclairée de deux lampes. Ex-voto à la voûte. Groupes d'hommes et de femmes auxquels un prêtre distribue des chapelets, hallebardiers contenant la foule. En haut, dans deux médaillons, Bénézet écoutant la voix, portant la pierre.

Burin : 18/15, anon. (du commencement du XVII siècle (C).

Légende : S. Bénézet, miraculeux autheur du pont d'Avignon, pries pour nous.

La même : — Frontispice du livre intitulé. S. I. Benedictus, Pastor et Pontifex Avenione. Descripsit R. P. Th. Raynau. S. I. Avenione Bramereau 1643.

Burin : 10/7. M. Beaudeau f. (B. C.)

Légende autour du médaillon : St Bénézet, fond. du pont d'Av. Chambon, Av.

7. S. PIERRE DE LUXEMBOURG, en costume de cardinal à genoux devant un prie-Dieu à ses armes. En haut, à gauche, le crucifix dans une gloire. Autour de cette image centrale, 10 médaillons représentant les miracles du Saint.

Digitized by Google

Burin : 26/18. Sarret facit et exc.

Légende : B. Petrus de Luxemburgo. Oraison en bas (C).

Le même. — Tourné à droite montant au ciel. La croix dans une gloire. Deux chérubins sous ses pieds. Deux anges portant la couronne et la croix.

Gravure sur bois : 24/16. Anon. Au verso, 6 mois d'un almanach impr.

Légende : St Pierre de Luxembourg, cardinal et évêque de Mets, pries pour nous. (C.)

Le même. — Même disposition, un ange portant une tige de lis remplace la croix nimbée.

Burin : 28/18. A Paris, chez Leblond (originaire d'Avignon), rue St-Jacques. Quelques exemplaires sont coloriés, d'autres imprimés sur soie. (C.)

Le même. — Frontispice du livre intit. : Vie du B. P. de Luxembourg, Avignon, chez Domergue 1777.

Burin : 12/7. Anon. (B. C.)

II

8. S. SIFREIN, évêque de Carpentras, à genoux, présentant le St-Clou. Derrière lui un ange tenant la crosse et la mitre ; deux autres écartent le rideaux d'une large fenêtre. Un prêtre maintient un possédé à genoux, de la bouche duquel se sont échappés trois dragons vomissant des flammes contre le St-Clou. A gauche, femme agenouillée.

Gravure sur bois, 30/25. Anon. Au dessous, deux oraisons imprimées.

Légende : St Sifrein, évêque de Carpentras. (C.)

9. S. VÉRAN évêque de Cavaillon, en costume épiscopal. Le dragon impuissant à ses pieds. En perspective, la montagne de Vaucluse.

Gravure sur bois. 27/13. A Cavaillon, chez. (sic.)

Légende : St Vérand, P. P. nous. (C.)

C. f. une belle estampe de L. David, 1677, d'après un tableau de N. Mignard, consacrée à St Véran par fr. Matthieu, chanoine et pénitencier de l'égl. cathéd. de Cavaillon. (C.)

Digitized by Google

S. VERAN. La Vierge à l'Enfant dans une gloire, à gauche. S. Véran en costume épiscop. le dragon à droite. En pespective Cavaillon à gauche, le château de Vaucluse à droite. Burin 14|11. Autour de cette pl. centrale 10 médaillons, des miracles du Saint en différents lieux, dimens. totales, 29/21.

Burin. Avenioni, Sarret. fec, et. exc. anno 1614. M. S. de Carpentr. collection Peiresc. vol. I. reg. 75. f. 287.

10. S. GENS, enfant, en prière. En perspective, le loup et le bœuf couplés.

Lithogr. 30/22. Magny, à Avignon. (C.)

Le même. — En tête du cantique d'oou gran S. gens. coumo se cant a Mouteou, qu'ei so patrio.

Sur bois 9/6. Quatre pages in-8°. Carpentras. Rouland. s. d. (B. C.)

Le même. — Conduisant la charrue attelée du bœuf et du loup.

Lith. 32/21. Magny lithogr. Bouton del. (C.)

La fête de S. Gens. — Route de la fontaine à Monteux, avec les étapes. Près de Monteux les jeunes porteurs de la croix, de la bannière et de la statue du Saint, arrivent en courant, séparés par des cavaliers.

Sur bois, 29/19. Anon. complainte de la fête, en patois, signée S. J. Gonnet. (C.)

11. SAINTE ANNE (d'Apt.) La Vierge jeune lisant debout, appuyée sur Ste Anne, assise, St Joachim debout. En haut, ange portant palme et couronne.

Burin : 30/20. Avignon, chez Leblond. Il y a des exemplaires coloriées. (C, B. C.)

12. N.-D. DU GROSEAU. (Malaucène). Retable à trois compartiments, à fronton. Au milieu N.-D. assise, l'Enfant sur ses genoux. Deux anges volants tiennent la couronne. A gauche, St Michel. A droite St F. d'Assise. Au dessous, vue de Malaucène. En bas, oraison et concession d'indulgences de Suarès. 1670.

Burin : 35/22, fait à Avignon, le 1° 7° 1731. S. Gigognan fecit. (C.)

Digitized by Google

13. N.-D. DU BARROUX. Retable à trois compartiments, surmonté d'un corps avec niche, où N.-D. est assise avec l'Enfant, couronnée. Au pourtour l'inscription : *N.-D. la brune, du Barroux et de Nazareth.* Au milieu du retable, le couronement de la Vierge, à droite et à gauche, saint et sainte.

Burin : 26/18. Gravé et imprimé chez Arnavon à Avignon. (C.)

La même. — D'une main malhabile. Un écusson au milieu de l'oraison.

Burin 29/19. Désandré, à Avignon. (C.)

14. N.-D. DE BÉDOIN. Couronnement de la vierge. En perspective, la vue de Bédoin. Deux anges tiennent l'inscription sur une bande : *Veni de Libano, sponsa mea, coronaberis.*

Burin. 15/18. Chez Louis David, à Avignon.

Légende, presque effacée,..... ier, à Bedoin. (C).

15. S. FIACRE D'AUBIGNAN, à genoux devant la Vierge à l'Enfant, sur une nue. En perspective, le même bêchant. En bas, la couronne avec la palme et le sceptre, la bêche. Oraison.

Burin : 28/20. Bouchet fecit. Il y a eu une regravure. (C.)

16. S. ANTOINE DU DÉSERT, à genoux lisant. Au fond l'hermitage, en bas, le porc couché.

Burin : 28/20. Avignon, chez Leblond. (C).

17. S. PANCRACE, martyr, dans une niche, portant l'épée et la palme. Ex-voto. Deux malades à genoux, un enfant malade couché, entre les deux, hymne et oraison.

Sur bois: 26/15. Philip. f. A Avignon, chez David Chastel. impr. de S. S.

III

18. N.-D. DE SALUT, debout, tenant dans ses bras Jésus bénissant. Deux anges tiennent une couronne au-dessus de sa tête ; Groupes de chérubins. Aux angles les monogr. IHS, AM. En bas, une oraison avec armoiries de Gonteri, 1705-1743.

Légende : N.-D. de Salut du portail Magnanin de la ville d'Avignon.

Burin : 29/20. Lud David dell. et sculpsit. D. D. D. (C).

Digitized by Google

* *La même*, d'une autre main. — Mêmes dimensions. S'imprime chez Arnavon. C'est une retouche ou regravure de la précedente, dont la signature a été repoussée. (C.)

19. N.-D. DES ANGES D'AVIGNON, dans une gloire, dirigeant la main de Jésus bénissant. Chérubins dans la nuée. Au bas, deux anges adorants. Encadrement formé de deux fûts arrondis sans chapiteaux, dont deux larges feuilles d'acanthe forment le cintre.

Burin : 22/15. Date : 1750. Anonyme. (C.)

20. N.-D. DES SEPT DOULEURS D'AVIGNON, assise, le sein percé de sept glaives. Oraison. A l'église St-Pierre.

Burin : 25/18. L. D. F. (Louis David fecit.)
Légende : Pour la dévote confrérie de Nostre-Dame des Sept-Douleurs, d'Avignon. (C.)

21. N.-D. DE DÉLIVRANCE, sur un piédestal, tenant l'Enfant sur son bras droit, une fleur dans la main gauche. Sur la mer en perspective, un navire sous voiles. De chaque côté un pénitent montrant un prisonnier délivré, un jeune malade.

Gravure sur bois : 22/17. Anon.
Légende : N.-D. de Délivrance dans la chapelle des Pénitents bleus d'Avignon.

22. *La même.* — Armoiries sur le piédestal. Même légende. Oraison.

Burin : 25/18. Arnavon, graveur et imprimeur à (mot illisible). (C.)

23. N.-D. DE TOUT POUVOIR. — Statue sur un autel. Ex-votos à la muraille. N.-D. debout, portant la couronne et le sceptre ; l'enfant bénissant, tenant le globe. Oraison au bas.

Burin : 29/18. A Avignon, chez Leblond.
Légende : N.-D. De Tout Pouvoir, priez pour nous. (C.)

24. N.-D. DE VIE. — Statue de la Vierge dans une niche, debout, portant l'Enfant. Les deux images ont le sceptre et la couronne. Le retable, auquel manque le couronnement, repose sur un autel dont le tabernacle est orné du festin d'Emmaüs. Oraison sur le devant de l'autel.

Burin : 27/18. Gravez, imprimé chez Arnavon, à Avignon.

Digitized by Google

Légende sur le ceintre de la niche : Notre-D. de Vie sous Vénasque. (C.)

La même, plus le couronnement du retable. — Une couronne dans une gloire.| Deux anges avec des palmes. Le tabernacle, sans peinture, est surmonté de deux anges à genoux devant la croix. (C.)

Burin : 28/19. Gravé et imprimé chez Arnavon, à Avignon, 1742.

La même, dans une niche sous un portique à fronton arrondi. — L'Enfant ne porte pas le sceptre. L'oraison est inscrite sur le socle ; la légende sur le fronton.

Burin : 35/20, gravé par Faure. (C.)

Réimpression de la même. (C.)

25. N.-D. DE BON VOYAGE, debout, le pied sur le croissant et le serpent. En haut, la colombe entre deux groupes de chérubins.

Burin : 32/15. Imprimé chez Arnavon.

Légende Mss. : N.-D. de Bon Voyage à St-Bénézet. (C.)

26. N.-D. DE GRACE DE ROCHEFORT. Deux anges posent d'une main la couronne sur la tête de la Vierge. Dans l'autre main, ils tiennent des palmes et un cordon où sont suspendus quatre écussons relatant les miracles spéciaux. N. D. debout porte dans la main droite le sceptre et sur le bras gauche Jésus tenant le globe. Un chérubin en bas. Oraison.

Burin : 30/20. Louis David au Change, 1688. (C.)

Trois autres gravures de cette image, mais d'origine incertaine. (C.)

27. N.-D. DE DÉLIVRANCE soutenant d'une main Jésus bénissant sur une nuée. Dans une niche avec fronton au cœur enflammé et contreforts avec chérubins. Oraison. Le dessin original appartient aux héritiers Sauvan. Un exemplaire est sans signature : l'autre porte le nom de Faure.

Burin : 39/21.

Légende : N.-D. de Délivrance, honorée dans la chapelle des Pén. gris d'Av. M. (C.)

28. N.-D AUXILIATRICE, assise, caressée par l'enfant Jésus.

Burin : 29/19. Avignon, chez Leblond. (C.)

Digitized by Google

29. N.-D. DE SANTÉ (de Carpentras). — La Vierge debout, l'Enfant sur ses bras. Au fond, le Ventoux et l'aqueduc. Oraison *coupée par le St-mors.*

Une confrérie dite des dragons de N.-D. de Santé fonctionnait encore à C. en 1812. L'estampe est le brevet de Rebert, capitene, n° 144, le 10 juillet. (B. C.)

La même, lithogr. de Bonnet, imprimée chez Marlet. Au fond les murailles de Carpentras. En bas quatre vers de l'abbé Raspail. (B. C.)

La même. — La Vierge et l'Enfant Jésus couronnés sous un portique.

Grav. sur bois : Blason de Carpentras au-dessous. Anon. (B. C.)

Légende : Relation du miracle arrivé l'an 1629 par l'interc. de N.-D. La relation est en vers.

30. N.-D. D'ESPÉRANCE (paroisse de la Principale). — Assomption. Les armes des Fogasse sur le tombeau. En perspective, le pont d'Avignon.

Burin : 25/17. Oraison.

Légende sur une banderolle : Digna cœlorum imperio, concepta sine peccato. — Réimpressions. (C.)

31. N.-D. DES MIRACLES. — Dessin ovale au centre, représentant une *Pieta.* Les instruments de la passion épars. Aux angles quatre médaillons de miracles ; ceux de gauche représentent l'innocent sauvé du feu. Oraisons en haut et en bas.

Légende : Pro confraternitate B. M. de miraculis, in ecclesia S. Georgii Aven.

Burin : 16/11. Herm et fecit. s. d. (C.)

32. N.-D. DU TONNERRE. — Placard pour les associés de la confrérie. Petite gravure sur bois en haut, représentant N.-D. mains jointes 7/6. Formule de réception dans la société. Indulgence de Benoît XIV. A Avignon, de l'imprimerie d'H.-J. Joly, 1758. — Église des Minimes d'Avignon.

Légende : A Fulgure et tempestate, libera nos, Domine. (C.)

33. N.-D. DE CONSOLATION. — La Vierge, nimbée d'étoiles, sur un nuage tenant Jésus bénissant. Anonyme, mais certainement gravée chez Leblond.

Digitized by Google

Burin : 32/22. (Leblond.)

Légende : Imagen de Muestra Senora del la Consolation. (C.)

La même. — Vierge debout sur un socle. La couronne sur sa tête, un cœur enflammé dans la main gauche. Elle porte l'Enfant au globe. Une grotte pour encadrement. L'ange, l'aigle, le lion et le bœuf sur les côtés. Armes et dédicace à Laurentio Flisco, archevêque d'Avignon. (Fieschi.) Oraison au bas. 1681-1706.

Burin : 27/20. Ludovicus David del. et sculpsit, Ave.

Légende : N.-D. de Consolation, dont l'image miraculeuse fut trouvée le 16 may de l'année 1647 dans une grotte et rocher de Lyrac, diocèse d'Avignon en Languedoc, etc. (C.)

34. N.-D. DE LORETTE. — Représentation de l'image italienne. Autour les litanies, et, en bas, deux oraisons. Petits dessins de N.-D. de Lorette et de la maison transportée par les anges.

Burin : 26/18. S'imprime chez Arnavon, à Avignon.

Légende : S. Maria Lauretana, ora pro nobis. (C.)

35. N.-D. DE LUMIÈRES. — Paysage agreste. Pénitents se dirigeant vers la chapelle. En bas une *Pieta*. Anges volants, portant des cierges. Moine et religieuse à genoux. Oraison.

Burin : 30/18. Anon. Reproduction d'un tableau de Parocel, gravé par Sauvan.

Légende : Assumptio B. M. V. Patronæ Aven. (B. C.)

IV

36. CONGRÉGATION DES PAUVRES FEMMES D'AVIGNON.— Deux anges tiennent une couronne au-dessus de la tête de N.-D., dans une gloire. Ange tenant le sceptre, chérubins. En bas deux groupes de femmes agenouillées.

Burin : 29/20. J. R. Veyrier, sculp. Aven. 1780. La même planche a eu plusieurs tirages.

Dans un cadre : Nous attestons que N. a été reçue dans

Digitized by Google

la Congrégation des Pauvres, ce..... *(Deux signatures de prêtres).* (C.)

37. CONGRÉGATION DES PAUVRES HOMMES D'AVIGNON, sous le patronage de N.-D. de Conversion. — N.-D. dans une gloire. Groupes d'anges et de chérubins. Au bas, groupe de pauvres agenouillés, parmi lesquels un bourgeois et un gentilhomme.

Burin : 38/27. Michel, sculp. Il y a des exemplaires coloriés. (C.)

38. CONGRÉGATION DES JEUNES ARTISANS. — Jésus enfant, au milieu des docteurs.

Burin : 25/17. Anon.

Légende : N. a été reçu en la Congrég. des jnes artisans, érigée sous le titre de N.-D. de Bon Rencontre, au collége de la C^e^ de Jésus, Avignon, le...., l'an.....

N.-D. DE BON RENCONTRE, soubs les arcs de la place Pie: — Statue de la Vierge et l'Enfant couronnés. Hommes et femmes à genoux, de chaque côté. Au-dessus, six ex-voto de miracles.

Burin : 17/14. Imprimé sur soie blanche. Gravé et imprimé chez Arnavon. (C.)

39. CONFRÉRIE DES MAÇONS à la Métropole. — N.-D. ravie au tombeau par quatre anges ; deux tiennent la couronne au-dessus de sa tête. Trois chérubins à ses pieds.

Burin : 25/18. Anon. Arnavon. (C.)

Légende : Assumptio B. M. Virginis.

40. CONFRÉRIE DES VIGNERONS, aux Cordeliers. — Présentation au temple. L'Enfant sur une table. La Vierge présentant les colombes dans leur nid. La Ste-Famille. Sur une frise, en bas, instruments des vignerons.

Burin : 25/16. Gravé et imprimé chez Arnavon. Avig.

Légende : N.-D. de Bonconfort, patrone des vignerons, aux Cordeliers. (C.)

41. CONFRÉRIE DES JARDINIERS, aux Grands-Augustins (peut-être des Vignerons). — *La Salutation.* La Vierge, à gauche, agenouillée

Digitized by Google

sur un coussin. L'ange à droite sur une nuée. Au-dessus, la colombe. En bas, une frise en trois compartiments. S. Mars lisant ; derrière, un poirier. Instruments de jardinage. S. Vincent émondant un cep.

Burin : 26/18. Imprimé chez la veuve Arnavon, à Avignon. (C.)

42. CONFRÉRIE DES MEUNIERS, à N.-D. des Doms. — *S. Martin*, armé, à cheval, partage son manteau pour un béquillard.

Burin : 17/14. Anon.
Légende : S. Martin, pries pour nous. (Arnavon.) (C.)

43. CONFRÉRIE DES REVENDEURS, aux Grands-Carmes. — *S. Blaise*, en costume épiscopal, bénissant. Dans une nue, un ange portant la couronne, la palme et la tige de lis. En perpective, le martyre. En bas, exhibition de marchandises de détail : fruits, légumes, poissons, balais, corbeilles, charcuterie, etc.

Burin : 32/23. A. M. Chambonne sc. Avignon, chez Arnavon, vers St-Eutrope. Une oraison à S. Blaise, évêque et martyr (C.)

44. CONFRÉRIE DES ARTIFICIERS, à St-Agricol. — En haut, le Très Saint-Sacrement (I H S) dans une gloire. Anges et chérubins. En bas, deux saintes à genoux, le dragon entre les deux. Un saint debout, à droite. A gauche, une tour armée de canons.

Burin : 25/18. Gravé et imprimé chez Arnavon, à Avignon.
Légende : Ste Barbe, priez pour nous. (C.)

45. *La même.* Ste Barbe, à gauche, à genoux devant l'ostensoir, dans une gloire. Chérubins. Une couronne aux pieds de la sainte. Une tour avec meurtrières derrière elle.

Burin : 27/18. Lud. David sculpsit Avenione.
Légende : Ste Barbe, priez pour nous. (C.)

46. CONFRÉRIE DES MARINIERS, à la chapelle du Pont. — *S. Nicolas*, en costume épiscopal, bénissant les trois enfants dans la cuve. En perspective, la chapelle du Pont.

Burin : 22/17. Imprimé chez Arnavon à Avignon. (C.)
Le même. Lithogr. Magny, à Avignon. Sur soie rose. (C.)

Digitized by Google

47. CONFRÉRIE DES TAILLEURS, à la Métropole. — *S. Georges*, à cheval, terrassant le dragon. En haut, un ange tenant la couronne. Au-dessus, une sainte à l'agneau. Oraison.

Burin : 25/16. Lud. David f. Écusson avec ciseaux ouverts. (C.)

48. CONFRÉRIE DES MENUISIERS, aux Grands-Carmes. — *La Ste Famille* sous un portique. En haut, la colombe dans une gloire. Sur le ceintre du portique, le compas couronné. Au-dessus des entablements, des anges tiennent des guirlandes où sont attachés les outils de menuiserie. Les colonnes reposent sur un établi.

Burin : 34/27. Anon. Faict en navignon pour la confrérie des menuisiers, l'an 1666.

Légende : A la Ste Famille de Jésus, composée de la Ste V. de S. Joachim et de Ste Anne et de S. Joseph. (C.)

La Visitation. En haut, deux anges soulevant un rideau. En perspective, Bethléem. Ste Anne est à genoux devant Jésus, sur le giron de la Ste Vierge. S. Joseph derrière. Encadrement : guirlandes avec les outils de menuiserie.

Burin : 33/24. M. Bertrand del. Faure sc. Simprime chez Désandré, Avignon.

Légende (à la suite d'une oraison à Ste Anne) : Cette planche a été gravée par les soins de MM. bailles et conseillers, l'année 1780. (C.)

Le même sujet, traité un peu différemment.

Magny, lith., Avignon.

49. CONGRÉGATION DES DAMES DE CARPENTRAS. — *La Purification.* Le grand prêtre à genoux devant un autel, une jeune femme à genoux sur les degrés.

Burin : M. Ogier fecit à Bon Rencontre, à Lyon, 1698.

Légende : Congrégation des dames. Carpentras, le 2e jour de novemb. 1749. (B. C.)

50. CONGRÉGATION DES (?). — *L'immaculée Conception.* La Vierge, mains jointes, debout sur le globe, serpent et croissant. Cinq groupes de chérubins.

Burin : 35/19. A Avignon, chez Leblond. L. P. (C.)

Digitized by Google

La même, au-dessous, en manuscrit : L'an 1788, le 28 de may, Antoine Bonnet a passé à la Congrégation de grand artiste (?) et dessus la préfaiture de Siffren Rousseau, André Mille, premier assistant. (B. C.)

Burin : 25/17. Faure sc.

51. CONFRÉRIE DES ARCHITECTES (?) *L'Assomption*. Au-dessous seconde planche représentant une espèce d'autel avec trophées d'instruments : équerre, compas, angle droit, demi-cercle divisé, fil à plomb, et à droite et à gauche, solides divers, globe et gnomon.

Burin : 34/19. Avignon, chez Leblond.

V

52. CONFRÉRIE DES PÉNITENTS BLANCS. — *S. Roch*, debout, pansé par un ange. En prespective, pénitents se dirigeant vers un ermitage. Colorié.

Burin : 20/13. S'imprime chez Désandre, aux Grottes, à Avignon.

Légende : S. Roche, patronus contra pestem, ora pro nobis. (C.)

Le même, assis. L'ange à genoux verse sur la plaie le contenu d'une fiole.

Burin : 28/17. A Avignon, chez Leblond. Souvent réimprimé. (C.)

53. S. LAURENT, en costume de diacre, tenant le gril. Trois monstrances en cuivre, d'un bon travail, à la sacristie, reproduisant la gravure.

Burin : 23/17. S'imprime chez Arnavon. (C.)

54. CONFRÉRIE DES PÉNITENTS GRIS. — Vue intérieure de la chapelle. L'autel orné du Sacré-Cœur. Les eaux soulevées laissent libre le centre de la nef. Deux pénitents se dirigent vers l'autel. Trois hommes sont agenouillés à l'entrée.

Burin : 32/21. Anonyme. (Leblond.)

Légende : Gloire au Très-Saint-Sacrement. Miracle arrivé le 30 septembre 1433 dans la chapelle des P. gris d'Avignon.

55. N.-D. DE BON CORFORT (sic), patrone des vignerons, aux Pénitents gris.

Burin : gravure coloriée, chez Désandré, à Avignon. *Cf.* *N° 27.*

Digitized by Google

56. BREVET DES PÉN., avec l'engagement d'adoration. (Image moderne.)

Lithogr. : 21/15. Lacroix del. Magny lith. (C.)

57. CONFRÉRIE DES PÉNITENTS NOIRS (de la Miséricorde). — La croix. Deux pén. à genoux. En prespective, représentation de diverses œuvres de la confrérie : la marmite des pauvres, le panier au pain, la quête la procession, la potence et le pendu.

Burin : 25/15 Simprime chez Arnavon, place St-Eutrope à Avignon *(sic.)*

Légende : Les Pénitents de la Miséricorde.

58. LA TÊTE DE S. JEAN-BAPTISTE, portée sur un plat par des anges. En bas, quatre hommes relèvent le tronc du Saint. En perspective, Jérusalem. Le même sujet est reproduit au portail de la chapelle et sur les monstrances de la confrérie.

Burin : 30/21. Laurentius.....(?) 1666. (C.)

Légende : Suavis est universis, etc. (C.)

59. LA TÊTE DE S. JEAN-BAPTISTE présentée sur un plat à Hérodiade. Au fond, le festin.

Burin : 23/18. M. Beaujean fe. (C.)

60. *La même estampe,* avec le bourreau, debout, à gauche.

Burin : 30/18. Le Cler inv., Gautot sc. C. P. R. (Carpentras ?) (B. C.)

61. CONFRÉRIE DES PÉNITENTS VIOLETS. — Jésus enfant conduit par S. Joseph et la Vierge. En haut, le Père, bénissant ; plus bas, la colombe. C'est la reproduction d'un tableautin peint sur cuivre, de même dimension, du XVI[e] siècle. En la possession des héritiers Sauvan.

Burin : 20/15. Rouvière sc. 1748. Armoiries de l'Évêque de Crochans.

Légende : Jésus, Marie, Joseph.

CONFRÉRIE DES PÉNITENTS BLANCS. — ch. n° 21.

62. LE ROSAIRE, grande composition de Louis David, nonagénaire, Riche portique où sont appendues deux séries de médaillons. Au ceintre,

Digitized by Google

15 destinés aux vertus symbolisées dans les actes de la vie de Jésus. Sur les deux piastres, 6 montrent la pratique du rosaire dans les diverses classes de la société. En bas, quatre tableautins représentant les grands évènements historiques où le rosaire a joué un rôle : S. Dominique dans la guerre des Albigeois, Pie V priant pendant la bataille de Lépante, etc. Le Le tableau central est ovale ; il est éclairé par la lumière du Saint.Esprit qui domine la scène. A gauche, la Vierge à l'Enfant, assise sur un nuage. Elle présente un chapelet à St Dominique agenouillé, au-dessus duquel flotte un groupe d'anges portant un chapelet et une couronne. En perspective, les âmes du purgatoire tendent les mains vers des chapelets qu'apporte un ange. Les devoirs des confrères du Rosaire sont imprimés au bas du tableau central. A la fin de la légende inférieure : Je diray le S. Rosaire le.... du mois de.....

Burin : 41/29. L. David fecit. Simprime chez Lasserre (?) et Anne Chambonne, Avignon.

63. N.-D. DU S. ROSAIRE. La Vierge et l'Enfant dans une gloire, au centre de l'estampe, donnent un rosaire à S. Dominique et à Ste Thérèse à genoux, tenant des tiges de lis. Auprès du Saint, le globe et le chien, un cierge allumé entre les dents. Note explicative au-dessous de la légende.

Burin : 25/19. La Ve Désandré à Avignon.

La même. La Vierge à l'Enfant assise sur une nuée, à gauche, tend un rosaire à S. Dominique à genoux. En haut, chérubins et anges tenant une couronne de rose et une tige de lys. En perspective, anges distribuant des chapelets aux âmes du purgatoire.

Burin : 22/20. Anon.

***Légende :* La dévote confrérie du S. Rosaire érigée dans l'église des RR. PP. Dominiquains à Avignon.**

64. N.-D. DU SCAPULAIRE. En haut, la Vierge à l'Enfant, assis dans une gloire, tendant le scapulaire à un moine et à une religieuse à genoux. En prespective, les âmes du purgatoire, tendant les mains.

Burin : 24/16. Imprimé sur soie blanche. Anonyme.

La même. L'Enfant est debout.

Burin : sur soie blanche. Ve Désandré à Avignon.
***Légende* : Acipe, fili, hoc tui ordinis scapulare.**

La même. Vierge à l'Enfant tendant un scapulaire à un moine à genoux à gauche. En haut, chérubins portant fleurs et scapulaires. En perspective, ange donnant des scapulaires aux âmes du purgatoire.

Digitized by Google

Burin : 24/18. Simprime chez Arnavon, près St-Eutrope. *Même légende.*

65. L'ANGE GARDIEN. Dans l'angle droit supérieur, la croix radiée vers laquelle un ange conduit un enfant. Paysage désert.

Burin : 25/19. Imprimé chez Arnavon, pré St-Eutrope, à Avignon.

Le même, image renversée. Probablement l'original.

Burin : 24/17. Gr. et imp. chez Michel, rue de la Bonneterie, pour le vénér. chapître de St-Didier d'Avignon.

66. L'ENFANT JÉSUS, portant les instruments de la passion, dans une gloire. Chérubins en haut ; en bas, anges adorants.

Burin : 18/12. Annon. 1739.

Légende : Image du St Enfant Jésus honnorée dans l'église des RR. PP. Augustins reformés à Avignon.

La même, allant à droite.

Burin : 19/12. Chez Leblond.

Légende sur une bande : Qui veut venir après moy, qu'il prenne sa croix et me suive. — *Légende sous la gravure :* comme la précédente ; au-dessous : Chez Magnand, aîné, à St-Geniez, Avignon.

Le même, allant à gauche, Au-dessus de l'Enfant, la colombe dans une gloire, plus haut, Dieu bénissant. Anges portant la croix, et une bande avec la légende : Quiconque se rendra petit comme moy, sera le plus grand dans le royaume du ciel. Les deux autres légendes du précédent. En bas sixain en vers.

Burin : 34/25. Lud. David dell. et sc. Avenione, 1685.

67. LE S. SACREMENT rayonnant sur l'autel. Un prêtre donne la communion à Ste Magdeleine. Deux anges à genoux tendent la nappe. Anges et chérubins à la voûte.

Burin : 25/18. Ph. Mellan fecit.

Légende : Dédié au très auguste Sacrement de l'autel pour la dévote confrérie canoniq. érigée dans l'église St-Estienne, autrefois Ste-Marie Magdeleine d'Avignon, 1657.

Digitized by Google

68. LE SACRÉ-CŒUR, percé, enflammé, couronné d'épines, surmonté de la croix, dans une gloire. Autour, guirlande de pampres, raisins et épis portée par deux anges et deux chérubins. Au bas, deux anges adorants.

Burin : 36/21. Ph. Sauvan del. Balechou sculp. — au collège des jésuites. Prière au Sacré-Cœur.

69. S. ANTOINE DE PADOUE (honoré aux Cordeliers d'Av.), debout, en costume de moine. Une tige de lis à la main droite. l'enfant Jésus dans la main gauche. Tout autour, cinq médaillons de miracles. Le médaillon central représente la consécration de la ville d'Avig. à S. Antoine en 1410. Au bas, antienne et oraison en latin.

Burin : 16/17. Monogramme de Louis David. L. D. entrelacés. (C.)

70. APOTHÉOSE DE S. ANTOINE DE PADOUE, sur un char traîné par des aigles à long cou. Il est reçu par le Père Éternel et la colombe. Des anges portent des fleurs de lis, les armes du Prolégat S. Vitalis. En prespective, scènes miraculeuses. (Aux Cordeliers.)

Burin : 28/18, 1637. *Signature douteuse* : E. LECAIRE (C.)

71. S. ANTOINE DE PADOUE EN PRIÈRES. La Vierge et l'Enfant dans une gloire. En bas, oraison sur une tenture supportée par des anges.

Burin : 28/18. Anon. La gravure reproduit un tableau autrefois placé dans le cloître de St- Pierre (Av.), et sort probablement des ateliers d'Arnavon. (C.)

72. S. FRANÇOIS D'ASSISE, à genoux, les bras ouverts. Uu christ à gauche dans une gloire. Cinq lignes réunissent les points des stigmates du crucifix et du Saint. A gauche, un moine lisant. Oraison. Autour, quatre médaillons des miracles de S. Fr. Armoiries du marquis de Cambis d'Orsan.

Burin : 30/22. Regravé l'an 1687. En bas : Gravé pour la seconde fois, par l'ordre de Messire Charles de Cambis, marquis d'Orsan, et probablement de David. (C.)

Le même, tourné à droite. Le crucifix porte six ailes.

Burin : 28/21. Avignon, chez Leblond.

Digitized by Google

73. S. PONT, à genoux devant l'apparition d'un triangle mystique.

Burin : 12/8. Colorié. Désandré, à Avignon, Place-Neuve. (B. A.)

74. Ste ROSE, en costume de Dominicaine, tenant l'Enfant Jésus, couronnée par deux anges. Deux autres anges répandent des roses. Oraison.

Burin : 24/18. L. David fecit. (reprod. d'un tableau aux Dominicains. (C.)

75. S. ÉTIENNE, premier martyr, en costume de diacre, tenant la palme. En prespective, le même lapidé.

Burin : 28/19. Avignon, chez Leblond. (C.)

78. Ste CAZARIE (honorée à Villeneuve lès Av.), en extase devant une gloire. A travers le portique, la Ste-Baume. Oraison (C.)

Burin : 27/22. Lud. David sculpsit Avenione. (Ateliers d'Arnavon.)

77. LE VÉNÉRABLE CÉSAR DE BUS, fondateur de la Cong. de la doctrine chrétienne.

Burin : 27/19. P. Sauvan del. Simon Duflos sc. se vend chez Leblond. Avignon.

Reproduction renversée d'une belle gravure italienne. Ph. Mondelli, inv. Ferd. Fanceschelli Rom. sculp.)

Burin : 35/25. (C.).

Médaillon du même.

Burin : 12/23. M. L. Rouvière scul. (C.)

Le même, frontispice du livre imprimé par Hirscher, à Avignon 1747. (Abrégé de la vie du Vén. C.)

Burin : 11/6. David fec. Aven.

VIII

78. REPRÉSENTATIONS DE DIVERSES CROIX ÉLEVÉES A AVIGNON :

Place St-Didier, après la mission du P. Bridayne, 1734.

Digitized by Google

Plate-forme de la Métropole, aprés la mission de 1819 (avril), par le P. Enfantin.

Église de St-Symphorien, 10 janvier 1819.

Sur le rocher d'Avignon (sic).

Sur la place Pie, où était l'arbre de la liberté, 9 juin 1816.

IX

79. UNE AVIGNONAISE, dessin de Ch. Philippon, gravure coloriée. Basset, rue St-Jacques.

UN OUVRIER DU PORT D'AVIGNON, en 1807. — Gravure coloriée, dans l'atlas de Millin, pl. XXV, n° 4.

80. LOUIS DEI CHINS, portefaix d'Avignon. — Une damejeanne sur l'épaule, un gourdin à la main gauche. Des chiens le tracassent.

Bourgeois del. L. B., sc. Le dessin appartient à M. Alex. Calvet. — Burin, pl. in-4°.

81. LA MUSIQUE EN PLEIN AIR. — Gueux jouant sur divers instruments, ou chantant. L'un d'eux marque la mesure.

Eau-forte : 39/28. Ph. Sauvan, inv. et sc. (B. C.)

82. CHEVALIER ET OFFICIER DE L'ARC, de la compagnie de M. le marquis d'Orsan, en costume turc.

Burin P. D. B. Daugard, inv. et sc. Aven.

Dans la relation de ce qui s'est passé à l'arrivée et pendant le séjour de l'infant D. Ph. de Bourbon.

Avignon, chez Fr. Girard, 1745, in-f°.

83. JOURDAN, dit *Coupe-tête.* — Lithographie, in-8°. Fabre, fils, à Nîmes, coloriée. Cette estampe, employée comme frontispice de l'*Histoire de la Révolution d'Avignon,* par l'abbé André, est d'une authenticité très douteuse.

84. LE MASSACRE DE LA GLACIÈRE. — Des numéros placés dans le champ de la gravure se rapportent à une liste imprimée au-dessous.

Digitized by Google

Jourdan et Peytavin, auxquels on attribue la plus grande part dans la tragédie, y ont une taille exagérée, comme les Pharaons dans les représentations de bataille.

Épreuves anciennes très rares. La planche en bois est conservée au musée Calvet d'Avignon. Anon.

85. L'ASSASSIN LANGLADE, exécuté à Avignon. — La complainte et le récit du supplice atroce sont imprimés séparément.

Burin, in-4°.

Digitized by Google

LITTÉRATURE POPULAIRE

DANS AVIGNON ET LE COMTAT

1600 — 1830

Les sources, pour ce catalogue, sont les mêmes que les précédentes. Le fonds Requien (MM. SS. provençaux), de la bibliothèque d'Avignon, m'a fourni quantité de pièces intéressantes, non pas tant pour leur valeur littéraire que parce qu'elles touchent toutes par quelque point à l'histoire intime du pays. La langue, sauf dans quelques chansons, est le provençal propre à la contrée entre le Rhône et la Durance. Un sous-dialecte se manifeste à Carpentras; à Carpentras même, certaines locutions sont particulières aux Juifs. Ces formes diverses n'ont pas encore été étudiées expressément. Les matériaux cependant ne font pas défaut, et une telle étude répondrait à la curiosité des temps présents.

En lisant ces productions, les unes un peu oubliées, les autres à peu près inconnues de la muse comtadine, je me suis demandé plus d'une fois s'il convenait de les ranger sous la rubrique qui figure en tête de cette notice. La littérature populaire a pour source spéciale la tradition orale. Elle se transmet des pères aux enfants, tantôt maintenant sa forme première et son sens originel, tantôt modifiant l'un et l'autre, sous l'influence des milieux, mais toujours reconnaissable dans les différentes versions. C'est ce que nous remarquons

Digitized by Google

dans les contes et les chansons populaires. Le paysan qui les récite ou qui les chante les a recueillis des anciens, qui n'en connaissaient pas plus que lui les auteurs. Récits et chants sont impersonnels, et en quelque sorte universels. C'est ce que nous remarquons aussi dans les proverbes, les devinettes, les formules des jeux propres aux enfants, conservés traditionnellement. Même nous devons regarder comme appartenant au groupe traditionnel les poëmes dramatiques, composés à une date connue, par des auteurs connus, sur des évènements empruntés à la tradition ; à la condition toutefois que l'auteur, par son éducation, par ses croyances naïves se sente obligé à rester fidèle à cette tradition.

De telles pièces ne manquent pas dans ce catalogue. Il en est d'autres auxquelles on ne peut guère refuser d'y figurer, quoiqu'elles ne soient ni impersonnelles, ni universelles. Un évènement important, un fait piquant s'est produit. Les esprits sont en éveil. Le quartier de la Carrèterie n'en juge pas au même point de vue que le quartier de la Fusterie. On s'échauffe par la contradition : situation favorable à l'éclosion du sentiment poétique. Avec cette langue du midi, souple et mélodieuse, où la rime vient d'elle-même, il n'est bourgeois ni ouvrier, un peu doué, qui ne soit en état de faire sa chanson entre 8 et 10 heures. On la chante, on se la transmet sous le manteau; on l'imprime même. Puis les passions se calment; l'oubli s'étend sur l'évènement et sur la chanson. Un exemplaire survit en quelque coin, d'où un curieux la tire et la classe. Le style en pourrait être plus châtié ; le sentiment n'en est pas toujours louable ; si parfois elle soutient une juste cause, plus souvent elle rit de ce qui doit être respecté; elle insulte au vaincu; elle est envieuse, méchante, déloyale. Cependant cette chanson d'un jour, personnelle et locale, est acquise à l'histoire de la littérature populaire, parce qu'elle représente avec naïveté les sentiments et les passions du peuple à un moment donné.

Il y a un dernier cas. Le poëte est un homme de loisir et d'esprit, ayant de la lecture, en état de combiner les éléments

Digitized by Google

d'un poëme. Il écrit, dans la langue du peuple, des choses que le peuple comprend. Lui-même est accessible aux émotions, louables ou blâmables, de la foule. Quoiqu'il ne reproduise pas les traditions du passé, quoiqu'il remplace la naïveté par la réflexion, c'est encore, à mon avis, un poète populaire.

J'ai rangé sous huit genres les pièces de ce catalogue, traditionnelles, naïves et réfléchies.

1. Noels. — Je doute qu'aucune province réunisse une plus riche collection de noëls que le Comtat. La popularité justement acquise à ceux de Saboly, dès la fin du XVII[e] siècle, au lieu de décourager les imitateurs, semble avoir excité leur verve. En 1705 paraissaient, chez Chastel, à Avignon, des noëls spéciaux à la paroisse de St-Agricol; en 1717, des noëls spéciaux à une autre paroisse, St-Geniès, problablement. St-Agricol et St-Geniès ne voulaient pas laisser à St-Pierre, dont Saboly était bénéficer, le privilège des poëmes de la nativité. Ceux de Peyrol, publiés pour la première fois en 1789, étaient répandus bien auparavant.

Après la Révolution, les fêtes de la Nativité réveillent dans le reste de la France les chants consacrés, sans que personne songe à en augmenter le nombre, comme si les temps de ces chants naïfs étaient définitivement clos. Dans le Comtat, une véritable renaissance concorde avec les premières années du XIX[e] siècle. Ainsi on ne se contente pas de réimprimer Saboly en 1802 (l'édition précédente était de 1791); Ant. Aubanel publie des *Noëls nouveaux* en 1803; Arnaud et Mathieu donnent les leurs en 1815. Au milieu du siècle, Castil-Blaze, Chalvet, Glaup, Em. Ranquet, C. Raybaud, Tavan, Cassan font des noëls; de nos jours Fr. Mistral, Roumanille, Th. Aubanel ferment la liste. Quelques-uns sont des hommes de lettres, des avocats, les autres appartiennent bien au peuple : Peyrol est menuisier; Arnaud, cordonnier; Mathieu, choriste et marchand de tabacs; Cassan, ouvrier imprimeur. Dans ce chœur des chanteurs de la Nativité, ou-

Digitized by Google

vert à tout talent naïf ou cultivé, le vieux Saboly tient encore le bâton, comme autrefois, dans sa collégiale (1).

II. Cantiques. — Les noëls se comptent par douzaines : les cantiques par centaines. Il y en a pour les fêtes et divers temps de l'année, pour les catéchismes, sur les vertus et devoirs du chrétien. Il y en a pour les missions des FF. Prêcheurs, des PP. capucins, des prêtres de la Doctrine, et pour les missions en général. Les Pénitents bleus, les Pénitents blancs, les Pénitents gris ont leurs cantiques. La société des enfants de St-Pierre de Luxembourg, celle de St-Gens, celle de l'Enfant-Jésus ont leurs cantiques. On retrouve ici, mieux marquée encore, l'émulation constatée à propos des noëls. Mais il y a des différences caractéristiques, extrinsèques et intrinsèques. Sauf Saboly qui est, à la vérité, bachelier en l'un et l'autre droit, aussi bien que maître de chapelle, mais qui est prêtre bénéficier, tous les auteurs de noëls sont laïques. Les auteurs des cantiques, sauf un, paraissent être des prêtres. Les auteurs de noëls, quelle que soit la valeur de leurs chants, les signent et en revendiquent la responsabilité. Ils font œuvre personnelle. Les auteurs des cantiques, sauf André de Fogasse, ne signent point leur œuvre, qui reste impersonnelle, et soumise à l'approbation des supérieurs. Chaque cantique, en effet, a pour but d'exposer et de développer un point de doctrine, d'une manière sensible, il est vrai, mais en respectant scrupuleusement l'orthodoxie. Le poëme peut ne pas manquer d'ingéniosité dans l'exposition — et il y en a de très heureusement composés — ; il peut revêtir une certaine grâce ; mais la nécessité de peser chaque mot, de rester fidèle à la doctrine impose une gêne réelle au poète, qui doit avant tout se montrer théologien. C'est pourquoi les cantiques sont moins restés dans la mémoire du peuple que les noëls, quoique on puisse les lire encore avec

(1) On ne connaît que par son nom Bruel, qui s'obstinait à faire de méchants noëls.

Digitized by Google

intérêt. Un petit nombre seulement a surnagé ; la renaissance ne s'est pas manifestée au XIV^e^ siècle.

III. Proverbes. — Jusqu'à ces dernières années, un seul recueil de proverbes, systématiquement conçu, avait paru dans le département de Vaucluse 1849-53. En le faisant imprimer à 100 exemplaires, l'auteur, docteur Barjavel, annonçait qu'il ne le destinait pas au grand public, mais au nombre, plus restreint alors qu'aujourd'hui, des délicats qui sans avoir besoin des proverbes pour régler leur conduite, les étudient cependant pour retrouver dans ces formes spontanées de la pensée, le génie même de notre langue et de notre caractère national. Il y avait mis toute son érudition, qui était considérable, et toute la finesse de sa critique. Il a écrit ainsi un livre excellent, qui aurait suffi à sa réputation s'il ne l'avait méritée par d'autres travaux. Mais le livre n'est pas dans toutes les bibliothèques publiques, ni dans les mains de tous les érudits (1). Il a, d'ailleurs, l'inconvénient de ne donner que certaines catégories de proverbes, qui ont trait à l'économie générale, à l'histoire, à la géographie, etc. ; et il a peu interrogé la mémoire du peuple.

Cette lacune sera remplie par un autre vauclusien, M. J. Brunet, déjà connu par quelques opuscules parœmiologiques, chapitres détachés d'un répertoire manuscrit que l'auteur veut rendre complet pour les vallées du Rhône et de la Durance. La *Sagesso prouvençalo* réunit ces proverbes sous 91 rubriques, par ordre de filiation, en sorte que le commentaire se fait pour ainsi dire de lui-même, par la succession des proverbes. La *Revue des langues romanes* (septembre 1882) donne un exemple de cette méthode, très ingénieuse.

Mais c'est une grosse affaire que de publier deux in-4° de 600 pages chacun.

(1) Pendant ces dix derniers mois, les catalogues de ventes publiques en ont signalé cependant deux exemplaires. J'ajoute qu'on l'imprimerait mieux aujourd'hui.

Digitized by Google

IV. THÉATRE. — Nous n'avons rencontré jusqu'ici aucune de ces pièces héroïques, si communes en Bretagne et dans les Pyrénées basques, dont l'action était empruntée aux romans de chevalerie. Mais il peut s'en trouver et jusqu'à ce qu'il soit bien reconnu qu'il n'en existe pas il convient d'ajourner toute critique. Les pastorales que nous avons sont des poëmes de la Nativité ; dont le plus ancien est de 1771. On peut considérer encore comme une pastorale une tragédie en vers vulgaires, qui offre cette particularité d'avoir été composée par deux rabins comtadins : Mardochée Astruc, de L'Isle, et Jacob de Lune, de Carpentras.

Même pénurie de *Jeux* et de *Miracles*. Mais nous avons une *Farce : Lou proucès de Carmentran* (Mardi-gras). Il en existe des variantes que l'on dit nombreuses. Des troupes d'acteurs campagnards, associés temporairement, allaient ça et là représenter les scènes du procès et le supplice du héros, brûlé en effigie, comme un hérétique. *Lou Testamen de Fourfouye* et *les Juifs dupés* ont reçu de leurs auteurs la qualification de *Comédies*. Antérieures à la Révolution, elles peignent avec un relief surprenant la situation des Juifs à Carpentras, et leurs rapports journaliers avec les chrétiens. Le chrétien, sur la scène, parle le français, le juif parle patois. Si l'on songe que Saboly, mettant en présence l'ange Michel et le démon, fait aussi parler l'ange en français et le démon en patois, on voit tout de suite la portée de l'artifice, d'autant plus amer que les juifs de Carpentras parlaient le provençal comme les juifs de Colmar parlaient l'alsacien. Le *Gargantian* de Royer aurait du prix s'il était emprunté comme l'affirme l'auteur, aux contes populaires. Mais il est plus probable que le facétieux avocat, qui connaissait d'ailleurs son Rabelais, n'a emprunté à la légende que les noms et n'a consulté que sa fantaisie en peignant Gargantua en amoureux évincé par Gargamelle.

Les *Moralités* paraissent un peu bien démodées au beau milieu du XVIII[e] siècle. Cependant on ne peut donner un autre nom aux trois pièces dont deux portent le titre de

Digitized by Google

Royaume temporel et de *Royaume de la Société*, qui étaient annuellement représentées et chantées par les confrères d'une des nombreuses congrégations d'Avignon. Les allusions, obscures pour nous, étaient comprises par les spectateurs spéciaux pour qui elles avaient été faites. A ce point de vue, elles offrent un curieux tableau de la vie intérieure des confréries et de l'importance qu'elles attachaient à leur organisation. Ce sont bien des *moralités*, ainsi que cette pièce sans titre dont les personnages sont l'Esprit de Dieu et l'Esprit du monde, la Probité et l'Intérêt, la Sincérité et le Mensonge. Quand ces abstractions ont parlé pendant quatre actes, le rideau se relève et le spectateur surpris assiste à une pastorale : Suzanne et les vieillards, sorte de démonstration par le fait, des théories qui ont précédé.

V. Poèmes narratifs. — Les poètes carpentrassiens paraissent avoir affectionné ce genre ; et ils l'ont traité avec esprit et malice, mais du moins sans amertume. La Tissotade, qui suivait cette dernière pente, n'a eu qu'un chant, resté sans écho. Ce caractère mérite d'être signalé. *Le Chiffon enlevé* (La Pato enlevado) reste encore, parmi ces productions légères, la plus spirituelle et la plus gaie. A Avignon, Royer écrivait, mais n'imprimait pas, des contes qui se ressentent trop de l'influence française. Peyrol, l'auteur des noëls, publiait ses *Rocantins*. Ce sont les seuls exemples que je connaisse d'un vieux genre de poésie, un peu confus dans ses applications, mais qui n'est au fond qu'une longue chanson, comme la ballade anglaise, touchant à l'histoire et au sermon. La complainte est une division du Rocantin (Roquentin, dans nos lexiques).

Peyrol y a dépeint les inondations du Rhône en 1755 et 1758. Ce sont des faits nationaux. Dans un autre Rocantin Peyrol raconte la prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu en 1756. C'est un évènement français. Avant Peyrol, Saboly avait écrit le *Reviro-mainage* (Remue-ménage), de la cour italienne d'Avignon au moment de l'occupation française en 1662.

Digitized by Google

Un autre avignonnais, le P. Marin, minime, est l'auteur de la plus intéressante de ces petites épopées : *Les avantures de Barbakan.* Le pauvre Barbakan n'a ni feu ni lieu. Il erre toute la journée dans les rues d'Avignon jusqu'à ce que ses allures éveillent les craintes des bourgeois et de la police. Il est assassiné un matin. Barbakan n'est qu'un chien, il faut le dire ; mais il est innocent de tout crime ; et le P. Marin, compâtissant comme St François, nous raconte ses aventures de chien, dans un langage plein d'émotion. Le livre, tout petit, est un de ceux que l'art moderne aime à reproduire, imprimés et illustrés *coume se dèu.* La bibliothèque de Carpentras possède un exemplaire précieux de la première édition.

VI. Poèmes didactiques et satiriques. — L'influence française commencée par l installation des papes français à Avignon, persistante même sous le gouvernement des légats italiens, prend corps dans la littérature dès le commencement du XVII[e] siècle. Les tragédies représentées au collège des Jésuites sont classiques, écrites en français ; on trouve des noëls, des cantiques, des chansons en français. Les pièces écrites en langue vulgaire subissent aussi cette influence, non seulement dans l'orthographe, dans l'allure de la phrase, mais aussi dans le choix des formes poëtiques. A l'époque où paraissait *la Religion* de L. Racine, un anonyme vauclusien, écrivait un poëme *su la verita de la Religion contre les athées, lei payen, lei jusiou et contre les hérétiques.* Le livre est resté manuscrit ; mais Boissier publiait, en 1780, un *poëme en vers patois sur les saintes paroles : Dieu soit béni,* lequel avait été précédé d'un autre, anonyme, avec ce titre singulier : *Un homme remply d'ambition es bien digne de compassion.*

Il ne s'agit encore que de la langue. Les sentiments français se manifestent dans les poëmes satiriques que fait éclore le départ des légats, l'arrivée des troupes françaises. Quand le pape et le roi se sont mis d'accord, le légat revient et la

Digitized by Google

note change. « Voilà le peuple, » dit à ce sujet un historien d'Avignon. On dirait plus justement : « Voilà les partis. » Les partis sont dessinés dès 1664 et chaque année va les aigrir davantage.

Limojon écrit en français et en provençal. Il a été lauréat de l'Académie ; il a tenté un poëme épique (St Louis) sur le patron de la Henriade. Une épigramme de Royer fait parvenir le livre au paradis. Le saint roi le lit et dit : « J'ai trois fois été chanté, et chaque fois par un âne ». Limojon, plus à l'aise quand il écrit en provençal, a assez mal employé ses loisirs et un peu de talent qu'il avait. Dans ses satires, où l'imitation de Boileau est essayée, il charge démesurément le tableau de la vie avignonnaise, ayant, pour but prochain la satisfaction de ses rancunes personnelles. Royer aimait à le rabrouer, il l'a fait avec succès dans sa défense de l'abbé de Brantes. Limojon a beaucoup écrit, sans s'attirer ni réputation ni considération.

Meilleure fortune est arrivée à l'abbé Le François, prieur de Mallemort, rien que pour deux petites épîtres, dont l'histoire n'est pas longue. Le baille et quêteur de la confrérie de St-Antoine sollicitait quelque faveur de l'évêque de Carpentras. La cause était bonne ; mais le postulant se défiait de ses moyens oratoires. Il s'adressa à son pasteur pour obtenir quelques mots d'introduction. De là les deux épîtres. Malachie d'Inguimbert les reçut en gré, car il nous les a conservées. Il y a une épître d'Horace écrite dans une occasion qui n'est pas sans ressemblance avec celle-ci.

Sur les deux discours satiriques à titres hébraïques, comme ils attendent une étude complète, je ne hasarderai qu'une seule observation. Dans leur état actuel, j'ai peine à croire qu'ils reproduisent la forme primitive. Ils ont succédé à une controverse sérieuse entre les théologiens des deux cultes. Nous savons qu'il en a existé en effet, en vue d'une conversion possible qui n'a d'ailleurs jamais été imposée violemment aux Israëlites du Comtat. Ces controverses n'ayant pas abouti, le peuple, prolongeant les libertés du mardi-gras jus-

Digitized by Google

qu'au mercredi des cendres, en a donné une répétition à sa façon. Le nom de Suarez mêlé à cette coutume rend très vraisembable l'hypothèse : Suarez aurait été simplement le promoteur des controverses.

VII. Chansons. — Les chansons ayant un caractère historique, les complaintes mêmes sont écrites en français. L'instrument est prêt lorsque 1783 arrive. Plus de chansons à boire ; plus de bouquets à Philis. La chanson est une arme comme le mousquet. Libéraux, révolutionnaires, bonapartistes d'un côté, papalins, royalistes de l'autre s'injurient, se dénoncent tour à tour. La pitié, les affections anciennes se taisent. L'indignation forge les vers. *La chanson des patriotes Avignonnais* peut être citée comme type. Elle se compose d'une douzaine de couplets commençant par le vers: *Sur le pont d'Avignon*, et finissant par le *Ça ira*. Le nombre de ces pièces — et nous ne les indiquons pas toutes — est significatif. L'historien d'Avignon devra les connaître pour comprendre la profondeur des dissentiments entre les partis ; mais pour les autres et pour lui-même, la lecture en est écœurante. Toutes sont d'une incurable médiocrité dans la forme, comme elles sont viles et haineuses dans le fond. La complainte sur la mort du maréchal Brune, couronne cette triste période de la littérature populaire, où se perd sans écho quelque timide protestation.

Les chansons traditionnelles publiées par M. Damase Arbaud sont communes à la Provence au delà et en deça de la Durance ; mais l'auteur n'a pris que la fleur des chansons, et le glaneur qui, après lui, parcourrait le champ, trouverait de quoi former plus d'une gerbe. Il ne m'a pas été possible de consulter le *Recueil des chants populaires de la France*, munuscrit maintenant mis en ordre au Ministère de l'Instruction publique et qui ne peut être étudié que sur place. Il aurait sans doute comblé quelques lacunes du livre de Danase Arbaud. En dehors de ces deux ouvrages, M. Roumanille est le seul comtadin qui se soit occupé des vieux chants

Digitized by Google

populaires. J'exprime le vœu qu'il fasse dans ce domaine si riche et si ignoré de plus fréquentes excursions.

VIII. Contes traditionnels. — C'est encore à Roumanille que nous devons la publication d'un certain nombre de contes traditionnels dans le Comtat. Lui-même en a donné 23, et il a ouvert son *Armana prouvençau* à 40 autres donnés par Aubanel, Daudet, Gras et Mistral. Le *Cacho-fiò*, annuaire avignonnais, en contient 7.

Deux systèmes existent relativement au mode de transcription des contes populaires. L'un, admettant l'identité de l'esprit poëtique à tous les âges, souffre que, sur le thême conservé traditionnellement par les paysans, le transcripteur use de quelque liberté, qu'il lie mieux les incidents, qu'il corrige le langage, c'est-à-dire qu'il fasse une œuvre personnelle. Sans chercher un exemple ailleurs que chez nous, nous avons dans les contes de Perrault un modèle achevé de ce système. L'autre exige la reproduction sévère et intégrale du texte traditionnel avec ses lacunes, ses confusions, ses inexpériende langage. Je me regarderai bien de me prononcer sur ce point délicat, désirant avant tout exciter toutes les bonnes volontés. J'estime que les amateurs de contes doivent se contenter des textes que des écrivains illustres, tels que ceux que je viens de nommer, veulent bien leur donner; et que, d'autre part, il faut mettre en réserve quelque éloge pour les plumes moins habiles qui se mettent au service de la tradition populaire et reproduisent dans toute leur naïveté les récits des veillées. M. Jouveau est entré dans cette voie féconde par le *Gargantian* et le *Cendrero*. Il n'est pas un village de Vaucluse où il ne se trouve au moins deux personnes en état de l'imiter.

Ces deux notices ont été entreprises en vue de fournir, pour le département de Vaucluse, des matériaux à la *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire* que préparent pour toute la France MM. Gaidoz et Sébillot. Je n'ai pu répondre entièrement à leur programme, faute d'éléments publiés. Sur certains points, j'ai dû le depasser. Telles qu'elles sont, les deux notices forment deux chapitres de l'histoire de l'art et des lettres dans Vaucluse.

Digitized by Google

NOELS

NICOLAS SABOLY, bénéficier et maître de musique en l'église St-Pierre d'Avignon. Recueil des noëls provençeaux (*sic*) composé par...

Avignon, M. Chastel, imprimeur de S.S. avec permission des supérieurs. 1699. In-16 de 97 pages, plus 3 pour le privilège : 62 noëls.

C'est la première édition complète, après la mort de l'auteur. Saboly publiait ses noëls par livrets annuels, depuis 1669. Un exemplaire s'en trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, fonds Lavallière. Une copie en existe à la bibliothèque d'Avignon.

Deuxième édit., 100 p. in 12, chez Mallard et F. Domergue. 1724. Dédiée à Ign. de Guilhem, doyen de St-Pierre. 76 noëls.

Editions subséquentes : des Domergues, 1737, 1764, 1772, 1774, 1786 ; 116 p. et 80 noëls ; des Offray : 1790, 1802, 1845 ; 121 p in 16 ; des Chaillot : 1791, 1807, 1809, 1820, 1823, avec 9 noëls nouv. dont 3 en fr. 1829.

Nicolas Saboly, etc., nouvelle édition plus correcte et plus complète que les précédentes, publiée avec les airs notés, recueillis ou arrangés pour le piano ou l'orgue, par F. Seguin. — Avignon, F. Seguin aîné, 1856., gr. in 4° : 89 pages pour le texte et la musique, L pour les notes.

La musique a été recueillie sur un manuscrit appartenant à M. Bastide, avec des variantes employées encore aujourd'hui.

Cette belle édition sert de base aux tirages annuels, qui s'éloignent méthodiquement de l'orthographe primitive.

Li nouvè de Micoulau Saboli, em'uno charadisso, per F. Mistral, segui d'un pau de l'abat Lambert, etc.. — Vol. in-16 de 184 p. Avignon, Aubanel. s. d. Contient 75 noëls attribués à Saboly, et d'autres de Th. Aubanel, J. Roumanille, Castil-Blaze, Chalvet, Glaup, E. Ranquet, C. Rayband et A. Tavan.

Lei nouvè de Saboly, de Peyrol et de J. Roumanille em'un bon noumbre de viéi nouvè que se canton en Prouvençe, revisto comme se déu. — Avignon, Roumanille, 1873.

Li nouvè de Saboly, Peyrol, emé de vers de J. Reboul e quatre dougeno de noué, etc. — Vol. in-12,, de 204 p. Épître à St-René Taillandier en forme de préface. — Avignon, Aubanel. s. d.

Digitized by Google

Noëls provençaux et français, sur les plus beaux airs du temps, qui ont été chantés dans l'église de St-Agricol, en l'année 1705. Avignon, Chastel, 1705 ; Carpentras, Marchy, 1706. — 14 noëls, en 24 p. in-16.

Les mêmes, pour l'année 1708, 10 noëls en 20 p. — Les mêmes, pour l'année 1708, 11 noëls, 24 p.

Anonyme. — *Noëls nouveaux et choisis* pour l'année 1717. — Avignon, Ch. Giraud, 1717, 18 p. in-8.

PEIROL. — *Recueil de noëls provençaux*, composé par le Sr Peirol, menuisier d'Avignon. — Avignon, Ant. Ign. Fez, s. d. (1789) ; contient 41 noëls et 7 petits poëmes ou rocantins.

Seconde éd. revue par le fils de l'auteur. — Avignon, chez Chaillot, 1791. Troisième éd., 1818.

PEIROL et DANIS CASSAN. — *Le nouvè de...* Avignon, Aubanel, 1866.

Anonyme. *Nouveau recueil de noëls* sur des airs connus et faciles. — Avignon, Ant. Aubanel, 1803.

ARNAUD (Joseph), cordonnier à l'Isle, départ. de Vaucluse. — *Nouveau recueil de noëls provençaux*, par le Sr.... — Carpentras, Gaudibert Penne, 1815.

Nouveau recueil de noëls, composés par le Sr MATHIEU, choriste dans la confrérie des pénitents blancs, rétablis à Avignon le 24 décembre 1815, dans la ci-devant église de N.D. la Principale. — 24 p. in-22. Se vend chez le dit Mathieu, débitant de tabac, rue Balance. — Prix, 20 cent. (4 sous).

Noëls nouveaux, faisant suite aux précédents, signés J. T. M.

CARRIAS, d'Avignon. — *Noués nouveous,* su la néissenço de noste Signonr, sans autre indication, mais imprimés à Avignon. Contient 6 noëls 10 p. in-16.

L'Abat LAMBERT. — *Betelen*, pouèmo en nouvè provènçau, avec une introduction par le P. Bouffier, et traduction littérale. — Avignon. imprimerie Aubanel, 1872.

CANTIQUES

Cantique en dialogue, à l'usage des personnes qui travaillent au tirage de la soie. Feuillet in-4° sans date, nom d'anteur ni d'imprimeur (en provençal).

Cantiques provençaux renfermant les principales actions de la vie du bienheureux Pierre du Luxembourg, à l'usage des enfants de la Société érigée sous son nom. Petit in-16, 32 pages, 7 cantiques.

Cantiques provençaux renfermant les principales actions de la vie du bienheureux P. de Luxembourg. Avignon, Domergue 1758, (en provençal).

Digitized by Google

Grand recueil de cantiques à St Gens, avec la musique. — Avignon, Aubanel, 1875. (en provençal).

Recueil de cantiques spirituels sur les principales festes et divers temps de l'année, sur les vertus et devoirs du chrestien. Petit in-8, 120 pages ; 91 cant. avec la musique man. Avignon, Offray, 1706.

Le même, 1702, contient 128 cant. sur 170 p. in-16. (en prov. et fr.)

Cantiques spirituels sur différents sujets, avec la prière du matin, etc., à l'usage des missions des FF. prêcheurs. Carpentras, G. Quenin, 1735.

Cantiques provençaux à l'usage des catéchismes et des missions des prestres de la Congrégation de la doctrine chrétienne. Avignon. Offray, 1712.

Les mêmes : Avignon, Domergue. 1728, 1734 ; et Labaye, 1735.

Cantique pour la retraite de N.D. de Bonne-Aventure, dans la chapelle des pénitents bleus. Placard in-4°, imprimé; sans date

Instruction nouvelle pour un trésorier des pénitents (*blancs*). Contient des instructions et prières en vers prov. p. 1-80, et 8 noëls, p. 81-112. Le premier feuillet manque. Date présumée, 1711.

Cantiques spirituels, à l'usage des catéchismes et des missions. par M. de . ., 3e éd. augmentée. In-16, 191 p. ; 103 cantiques. — Avignon. Domergue, 1728.

Recueils de cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence, en langage vulgaire ; 143 cant. avec les airs gravés à la fin. In-12 de 276 p. plus 10 pour les tables et corrections et 44 p. de musique. Avignon, F. I. Domergue, s.d.

Cantiques spirituels, à l'usage des missions. Nouvelle édition et revue sur l'original. Avignon F. Labaye, 1735. In-12, 412 p , plus 4 de notes ; 137 cantiques en provençal et français.

Nouveaux cantiques spirituels provençaux et q.q- uns français pour les missions, congrégations et catéchismes, avec l'air noté ; par un curé du diocèse d'Avignon, en la partie de Provence (H.H..... curé d'Orgon). Avignon, F. Domergue, 1750. Contient 204 p., plus 8 pages de tables ; 96 cantiques, Au verso du titre, un bois de la vierge à l'enfant.

Cantiques spirituels français et provençaux, à l'usage des missions de Ste-Garde, Avignon. Vve Niel, 1755, et Chave, 1749.

Cantiques spirituels et prières à l'usage des missions des RR, PP. Capucins, Avignon, Seguin, 1776.

Cantiques nouveaux sur différents sujets, par André de Fogasse, de la Bastide d'Entrechaux. Avignon, Vve Gérard, 1758.

Cantiquou per lou catéchisme des garçoun, qui se fait dans la gleize de St-Agricol. Placard in-4°, sans aucune indication.

Cantiques provençaux pour la mission. Avignon, Chastanier, imprim. de M. le vice-légat, s. d , in-12 de 49 p., avec un bois : Jésus crucifié entre deux saintes femmes debout.

Étrennes pour les âmes dévotes à l'Enfant Jésus, petit recueil de cantiques

Digitized by Google

nouveaux sur la naissance et les mystères de l'enfance de N.-S. J.-C., etc. Avignon, Chaillot, 1807, in-12 de 30 p. ; contient 14 cantiques et noëls (qui paraissent pour la première fois).

PROVERBES, DEVINETTES

C.-F.-H. BARJAVEL : *Dictons et sobriquets patois* des villes, bourgs et villages du département de Vaucluse, traduits, éclaircis et annotés, précédés de recherches sur les proverbes injurieux ou railleurs, et suivis d'autres données parœmiologiques propres à faire connaître les opinions populaires du midi de la France, notamment celles des ci-devant marquisat et comté de Provence, comté de Sault et principauté d'Orange sur le ménage des champs, la météorologie agricole, la médecine. etc. Carpentras, typogr. de L. Devillario ; 1849-1853, in-8°, 306 pages dont XXIV pour la préface, contient 72 dictons géographiques recueillis dans les manuscrits de la bibliothèque de Carpentras ; 17 autres dictons encore en usage, 45 proverbes agronomiques, etc. *Tiré à 100 exemplaires.*

ROUMANILLE : *Proverbes agronomiques* afférents aux saisons, mois et jours de l'année. *Armana Prouvènçau.* — Le même recueil contient *passim* un certain nombre de proverbes.

JEAN BRUNET : *Prouverbi e refrin sus la danso.* Art. inséré dans la *Cigalo d'or*, Nîmes, n° du 15 juillet 1877.

Id. *Bachiquello e prouverbi sus la luno.* Avignoun, li fraire Aubanel, plaço de Saint-Pèire ; in-8°, s. d.

Id. *Etude de mœurs provençales* par les proverbes et dictons, déd. à M. Roque-Ferrier : *Li joio, li sautaire, li luchaire.* Contient 60 prov avec commentaire. *Art. de la Revue des Lang. Rom.*, sept. 1882, Montpellier.

MANUSCRIT

J. BRUNET : *La Sagesso peouvençalo,* recueil de proverbes provençaux, notamment des vallées du Rhône et de la Durance, en provençal et en français, avec commentaire. 2 vol. in-4° ; contient plusieurs milliers de proverbes en 91 chapitres, dont voici quelques rubriques : *Agricolo, affaire, amour, animau, bèure, bèuta, guerro, joustici, manjoio, mariage, médicau ; dictons religieux, météorologiques, géographiques, de mètiers et professions*, etc.

Les devinettes se rencontrent *passim* dans l'*Armana prouvençau* 1855-1883, et le *Cacho-fiò*, 1881-1883. Le premier est édité chez Roumanille ; le second, chez Durand, tous deux à Avignon.

Digitized by Google

THÉATRE

Deux Moralités, composées par Alouin, chanoine de St-Geniès d'Avignon :

1. Royaume temporel, titre sur la couverture d'un manuscrit in-4°, de dix feuillets. Ecriture soignée avec rubriques. Le second titre, p. 3, est le suivant :

« Installation solennelle du roy dont le royaume n'est pas de ce monde ; composé par M. Alouin, chanoine de St-Geniès d'Avignon. » En provençal.

2. Royaume de la Société. Titre sur la couverture d'un m.-s. in-8° de 36 pages, dont 8 pages blanches. Au verso, la liste des acteurs (quelques noms sont précédés de la lettre F. (frère), pour l'année 1782. A la page 3 est ce second titre :

« Royaume temporel en vers provençaux pour exercer à la nomination du Roy du sort, composé par M. Alouin, chanoine de St-Geniez, en trois parties. »

Un second exemplaire forme un petit in-4° de 24 pages toutes écrites. Mêmes personnages et même action. De nombreuses variantes dans le texte.

Un troisième exemplaire ne contient que les cantiques. C'était le cahier d'un choriste.

Les deux moralités paraissent une représentation mystique de l'élection et de la prise de possession du président (Roi) de la confrérie de St-Pierre du Luxembourg.

Moralité dont le titre manque. Cahier in-4°, manuscrit de 36 pages, q. q. unes doublées pour des additions. Les personnages sont l'Esprit de Dieu et l'Esprit du monde ; la Probité et l'Intérêt, la Sincérité et le Mensonge. La Vérité est chargée du prologue et de l'épilogue. Cinq actes, dont le dernier met en scène l'histoire de Suzanne et des vieillards. En provençal. Les manuscrits de ces trois moralités appartiennent à la bibliothèque d'Avignon, fonds Requieu).

Pastorales.

— CASSAN, Denis-Casimir. *La Nativita*, pastouralo en cinq acte e en vers, melado de cant, representado per lou premier co, lou 13 janvier 1868. La musique est en manuscrit chez l'auteur.

— Id. *Lou jour de Nouve*, pastouralo en un acte e en vers, melado de cant. La musique est en manuscrit chez l'auteur.

(Dans le 2me vol. des œuvres de Cassan, Avignon, Maillet, 1880).

Anonyme. — *La naissance du Fils de Dieu*, tragédie en 5 actes (v. français

Digitized by Google

et provençaux. Avignon, chez les frères Bonnet, impr. libr., rue des Cordonniers, 1771. 64 p. in-8°.

— Anonyme. — *La reine Esther,* tragediou en vers e en 5 actes, coumpousado en lenguou vulgari, à la manière dei Juifs de Carpentras. A la Haye, chez les frères associés.

Un avis au lecteur attribue cette pièce au rabbin Mardochée Astruc (de L'Ile-sur-Sorgues). Elle a été augmentée et perfectionnée par le rabbin Jacob de Lune, de la ville de Carpentras, le 15 Tevet 5535 (1739-40). Imprimé probablement à Avignon. 55 p. in-12°.

M. Ern Sabatier en a donné une bonne édition avec des notes et une introd. Nîmes, Catelan. 1877.

— *La nieu de Nouvé,* pastourale en tres acte e en vers countadin, eme de can, par l'abbé Moyne. La musique notée est de l'abbé Bonnaud. — Avignon, Seguin, 1854. 106 p. in-12 ; 2 p. d'introduction ; 69 p. de texte ; 8 p. de mise en scène ; 17 p. de musique.

Comédies.

— *Lou Testamen de Fourfouye,* jusiou de Carpentras, comédie en trois actes, par M. Fabry, di Pichugu, d[r] ès-droit. Carpentras, chez Gaudibert, imp. s. d. Pièce représentée en 1774, à Carpentras. Vers alternativement provençaux et français.

— *Les Juifs dupés,* ou *Lombard,* comédie en 3 actes. Cahier manuscrit de 36 p., vers provençaux et français. Le nom de Collet (de Camaret), placé à la fin, est-il celui du propriétaire ou de l'auteur du manuscrit?

— *Lou proucès de Carmentran* (mardi-gras), comédie en 4 actes. Representado à Bonnieu per uno troupo couquieu. Sans indications. 22 pages in-16.

— *Gargantian,* pastoche prouvençale, asigade en opera histori tragi-comique, en 5 actes. Rouyer, avocat à Avignon, est l'auteur de cette pièce manuscrite, dont nous connaissons 4 exemplaires.

POÈMES NARRATIFS

— *Les aventures de Barbakan,* chien errant de la ville d'Avignon, poëme provençal, par le sieur Desœuvre, chevalier de l'épée sans garde, à Avignon, de l'imprimerie de Ch. Giraud MDCCXXII, en prov.

Première édition d'un poëme du P. Marin, 790 vers. Vol. de 36 pages dont 7 pour une épître dédicatoire, à très invaincu et très invicible guerroyeur, Dom André Fillau, baron des isles inconnues, etc.

M. Francès Delille en a donné une bonne édition sous le titre de : *Les désastres de Barbakan,* conforme aux éditions postérieures (cf. celle de J. Garrigan, Avignon, 1759). Aix, empremarie felibr. 1880.

Digitized by Google

— *La Pate Enlevado*, poueme coumique, per un troubadou qu'ei revengu exprè de l'autre mounde, per celebra l'histoire que fai lou sugé d'aquès pouëme. Carpentras, à l'enseigne de la Fon de la pate, l'an climatérique. Volume in-12 de 39 p. (*Pate*, chiffon).

— *La Tentou Enlevadou*, pouëmou coumique, en quatre ch., compousa per un jouine houme de la villo de Carpentras (Anrès, juge de paix), manuscrit.

— *Pouëmous carpentrassiens*, avec une préface de Léon Morel. Carpentras, Devillario, 1857. Contient :

La Pate Enlevado, 5 chants;—La Tentou Enlevadou, par Denove, 4 ch.,; — Lou Pès Enlevadou, 3 chants, per Anrès ; — La Tissotade ; 1 chant, par Cottier (ouvrage interrompu). 1 vol. in-12.

— Relation dei siégè, soustengu per la villo de Carpentra contre l'armado des Brigan avignounés, etc. 19 p. in-12, sans indications. 79 octaves de vers.

Lou siège de Carpentras, pouesiou patoisou, de F. Lang, Carpentras, veuve Proyet, 1843.

— ROYER, av. d'Avignon. — *Lou chinchou merlinche*, ou l'âge de la puberté, précédé d'un preliminari. *Lou fouisaire* ou l'empire de la passion dominante. — *L'Amant à miet camin*. Manuscrits d'Avignon.

— PEIROL, Antoni. — *Rocantins* publiés à la suite de ses Noëls :

1° Relation des maux causés par l'inondation de 1758, en deux chants.

2° Chanson sur la prise de Port-Mahon en 1756, par le maréchal de Richelieu.

3° Relation de l'inondation de 1758.

POÈMES DIDACTIQUES ET SATIRIQUES

Poëme en vers patois sur les saintes paroles : *Dieu soit béni*, par M. Boissier. Avignon, Blézy, 1780.

Poëme : *Un home remply d'ambition es ben digne de compassion*. Anon.

PEYROL, Antoni, (C. l'art. précédent :

1° Rocantin sur la veille de Noël ;

2° Rocantin sur le Carnaval ;

3° Rocantin sur le Carême.

LIMOUJON, de S-Didier : La Kirielle de S.-Didier. — Contre-vérités d'Avignon. — *Les hermites de Montaut.*— *Pourtret de M. l'abbé de Brantes.* — *Vers au nom de M. Follard, pour Mlle de Monclar*, MM. SS. de la bibliothèque d'Avignon.

Digitized by Google

ROYER : *Enluminures sus lou portrait de l'abbé de Brantes.* — Trois épigrammes contre Limojon. M. S.

L'abbé FRANÇOIS, prieur de Mallemort :

1° *Bouquè pourta per lou Bigo, Baile, e quistaire de St-Antoni ;*

2° *Suppliqou dou Bigo, Baile e quistaire de St-Antoni.* M. S.

SABOLY : *Lou Reviremainage d'Avignon,* par le sieur Ylobas (à propos de la prise de possession d'Avig. par le Roi, 1662) M. S.

Pièces relatives à la prise de possession de 1768, sans nom d'auteurs :

1° *Le Pater des Romains au Roy*, en fr. — 2° *Rome à la France*, élégie, en fr. — 4° *Sur les 12 procureurs d'Avignon*, 1774. — 4° *Confiteor, de M. l'auditeur.* — 5° *In manus tuas, de l'auditeur.* — 6° *Cinq chansons satiriques,* en prov., M. S.

FIEL, boutonnier de Carpentras : *Eglogue en vers patois, au sujet de la révolte qui arriva à Carpentras, le vendredi 27 mars* 1779, par M. °°°. Carpentras, Proyet, S. D.

Salon Alaren, la paix so avé vo. Discours satirique mis dans la bouche d'un juif sur le Messie, dans une fête populaire du mercredi des cendres, à Carpentras. La version la plus étendue (bibl. d'Avig. M. S. du fonds provençal Requien) que nous connaissions est attribuée au cardinal Sadolet, év. de Carpentras ; généralement elle est attribuée à l'abbé Mathey, helléniste, ami de l'abbé Barthélemy. Comme le texte était repris tous les ans et remanié, il serait très difficile, sinon impossible, de rien dire de précis. M. Roumanille en a donné, dans l'*Arm. prov.* de 1875, une bonne version. C'est la seule imprimée. La pièce est en prose.

Harcamot et Barcamot, ou la Mesila de Carpentras, au XVIII[e] siècle (La synagogue postulante devant l'évêque). M. S. de la bibl. de Carp.

Sagei counsious de Lacherotte, taffataire, à Delèutre, dit Rascassoun, 250 v. (en prov.) M. S.

Lei noce de Bastian, M. S. prov. — pot-pourri charivarique chanté au mariage du vieux Bastien, garçon de bureau au tribunal de Carpent. M. S.

BARBE : *Lou procès dei marle,* apologue contre le président du tribunal et le commissaire. M. S.

JACINTOU MOREL : *Lou Galoubé.* Avignoun, Bounet ffls, 1828. IV. in-12. Cité par Brunet. Extraits, Paris, Leleux, 1840.

AUG. BOUDIN : *Li set garbetto*, éd. Deloye. Avignon, Aubanel, 1879.

D. CASSAN : *Lei parpèlo d'Agasso*, 1 volume in-16, Avignon, Bonnet fiéu 1862. Contient la *Souco d'espinar,* et autres contes.

Digitized by Google

Cadet COSTE : *Lou Testamen d'Usèbou Jacquoumar.* — Une vingtaine de proverbes en plus, 8 pages, in-8°, Avig. Jacquet et Joudou (1838).

Discour su lou paysan què viéou què de la journadou, et *Parlen d'ou paysan què travayou din soun champ*, 4 p. in-16, an.

Comte DE MODÈNE : *La peinture du pays d'Adiousias*, c'est-à-dire : de l'état d'Avignon alors soumis au pape, 230 v. Publié par Fortia d'Urban, Paris, Didot, 1825, in-8°.

CHANSONS

1. *Ch. traditionnelles*, recueillies dans l'*Armana prouvençau :*

La Cansoun de l'Agasso. a. 1875, p. 25.

Coucouro, viéi rigaudoun, ibid. p. 27.

Parpaiolo volo, *avec un commentaire.*

Rigaudoun, a. 1876, p. 109. L'enfant que sa mère a tué, a. 1863, p. 25.

2. *Autres.* — Chansons hébr. provençales des Juifs comtadins, recueillies par E. Sabatier, 22 p. in-12. Catelan. 1874.

Cf. Romania, III, 498. Variante de la chanson du chevreau.

La Cansoun dey magnans (vers à soie), 4 p. in-16. Avignon. Et. Chaillot aîné.

Cansoun sus les Barlingos, 8 coupl. de 4 vers. Sans indications.

3. *Historiques.* 1720. — Chanson faite pendant les troubles de la peste, *provençal*, 4 p. in-4°.

Chanson provençale du pèlerin de St-Roch, dans le temps que la ville d'Avignon s'est trouvée affligée de la peste en l'année 1721, 16 p. in-4°. éd. en 1721 et 1722. Avignon, Ch. Giraud.

La peste de 1720 a inspiré des milliers de *vers français :* poëmes mystiques, héroïques, lyriques et badins (ceux-ci à la fin de l'épidémie). La collection imprimée se trouve dans le recueil de pièces formé par Requien. Le pèlerin de St-Roch était J. M. Grégoire, directeur du Lazaret.

1743. Contre M. de Crochans, év. d'Avignon, 7 coupl. en fr.

1768-1774. Quatre chansons satiriques contre les papalins, anonym.

1778. Complainte sur la mort de Langlade, assassin de 3 personnes (à l'âge de 21 ans). Plac. impr. en fr., 26 couplets. Avec le récit du supplice.

Chanson sur le même sujet, en fr., 19 couplets.

1778. Complainte sur l'exécution d'El. Martin, empoisonneuse de son mari. Avec la sentence au verso. Avig., Bonnet fils, en fr.

1781. Chanson sur M. Payen, à son retour de Rome.

1790. *Chansons papalines :* Contre les officiers municipaux, en prov. — Contre les notables élus. — Contre le maire d'Armand. — Contre Lescuyer, Tissot et Vinay, en fr. — Contre l'état-major de la milice, en fr.

Digitized by Google

Chansons révolutionnaires : Jérémiade du Sr Casoni, ci-devant vice-légat, lors de son départ d'Avignon, 8 coupl. en fr. M. S. in-4°. — Chanson des patriotes avignonais, avec le refrain : *Ça ira*, etc. 2 p. in-4°.

1791. Chanson satirique sur l'expédition contre Carpentras : *Vive le général Jourdan et ses valeureux brigands*, etc. sur l'air d'*Annette et Lubin*, 19 coupl. 2 p. in-4°. Sans indications

Complainte sur la mort du P. de Nolhac, curé de St-Symphorien, placard in-4°. Sans indications.

1793. Chanson pour la fête des jeunes Barra et Viala, par le citoyen Salvador. *Air de Marat.*

Romance (complainte) à la mémoire d'Agricol Viala, par le citoyen Piot. Avignon, Bérenguier. S. D.

1814-1815. La fuite du Corse, 5 coupl. 1 f. in-16°.

Dialogueu patouas de duas fumou de la Fustayé. 1 f. in-16°.

Le retour des Lis, par M. de S... V..., contient 7 pièces, parmi lesquelles : *La chûte de Nicolas et C°* — épitaphe de le Rép. et de l'Empereur, 12 p. in-16°.

L'*Écho d'Avignon*, ou chants des troubadours, recueillis et mis au jour par Castil-Blaze, éd. et P. Chaillot, impr. 1815, contient : Il reviendra, ce Roi, 6 coupl. — le Chant du midi, — Second réveil du peuple, — Chant français, — l'Avignonaise, — Vive le Roi ! — L'ultra, — Paroles de paix aux sans-culottes, etc.

L'Avignonaise, 6 coupl. et 4 autres pièces. Avignon, Offray fils.

Cansoun nouvello, adressade ei bravi Avignounais, Offray fils.

Lei bonapartisto troumpa, oou l'arribado deis Autrichien, 3 coupl.

Canson sur l'air *Alleluia :* couplets impromptus adressés à LL. MM. Impér. et R. de toutes les Russies et de Prusse.

Bonaparte cabrioleur, 38 v.

Les derniers soupirs du tyran, 8 coupl.

La conversation du diable avec Nicolas, suivi de sa véritable mort, 4 p. in-8°, en prose.

Catéchisme du Napoléoniste-Jacobin, 3 p. 8° en prose.

La lanterne magique de la rue impériale, 4 p. in-8°, en prose.

Le fabricant de sire, place des ciboules, au public bénévole. Avignon, Chaillot aîné.

Bon voyage ! Napoléon.

La confession de Nicolas.

La chierie des diables, 2 p. in-16.

Cansoun nouvello sur la mort de Nicolas.

Adresse des habitants de l'île d'Elbe aux puissances alliées qui ont concouru à détrôner le fléau du genre humain, en prose. Suivie du testament de Nicolas, en 8 vers. Av. impr. Guichard, 4 p.

Cantique royal, sur l'arrivée et le couronnement de Louis-le-Désiré. 7 couplets,

Digitized by Google

Chanson pour la délivrance des prisonniers français, composée par M. P... d'Avignon, 6 p. in-12. Avignon, Chaillot aîné

Lei counsoulation d'un royalistou par H. M.

Le cordonnier de Vaucluse, 10 coupl.

Le taffetatier d'Avignon, pour célébrer le retour de l'auguste famille des Bourbons sur le trône de France, 10 coupl. Av. Chaillot aîné.

Les Vauclusiens à leurs compagnons d'armes des départements méridionaux, 4 coupl.

Retour, clémence et repentir, 5 coupl., par Ant. de Sigoyer, membre de l'Académie de Vaucluse.

Vœu de la France à la Ste-Vierge, pour le Roi et sa famille.

Cantique spirituel sur le retour des Bourbons.

Le cri des Français, stances sur la chûte de Bonaparte, 4 p. in-8°, par H. M... Avignon, P. Chaillot jeune.

Bouqué à Louis XVIII lou jour de sa festou, par H. M... Avignon, P. Chaillot.

Dernier voyage de Napoléon. Le retour de notre bon Roi. Chanson de table, 4 p. in-12. Avignon, P. Chaillot.

Chanson des amis du Roi, par S... G... de Cavaillon.

Chanson bacho-royaliste.

Sur le dernier retour des Bourbons, 6 couplets.

Lou Méridien (nom d'un cercle libéral d'Avignon), par Lubéron (?).

Dernière séance du Méridien.

Les fédérés (dénonciation nominale contre les principaux fédérés).

La fuitou dei fédéra d'Avignoun.

La pescou dei fédéra, et Noël royaliste.

Aoutrou pesca (mention du maréchal Brune).

Lou Pounté (à propos d'un engagement entre royalistes et libéraux, au Pontet, près d'Avignon), par un fidèle royaliste. H. M.

Suitou d'oou Pounté, ou leis Escambarla, 8 couplets.

Chanson contre l'évêque d'Avignon, par M. L., avocat, d'Avignon.

Chanson contre le cardinal Maury.

Cansoun controu lei fédéra de Carpentras, 7 coupl.

Abrégé de la vie du maréchal Brune, par S.., a. banquier, 3 p. in-8°.

Complainte (royaliste) sur la mort du maréchal Brune.

Le drapeau blanc.

Chanson royaliste, par Moine, chapelier, mise en musique par Meinster.

Royal Sibo, chant des royalistes rassemblés dans les montagnes du Lubéron, par Rountaou, pastré de St-Hilaire.

La Carpentrassienne, hymne par M. Magnan, bourgeois de Carpentras, musique de Meinster.

Les Cent jours. Cantate (libérale).

Chant patriotique : Vive Napoléon.

Digitized by Google

Napoléon est ressuscité, par Compagnion Hunier.

Vive, vive Napoléon.

Chanson sur la défaite de l'armée du duc d'Angoulème, par l'abbé Raspai.

Le pan de nez.

Les Bourbons embourbés.

Le retour de Napoléon, par l'abbé Raspai.

CONTES TRADITIONNELS

Armana prourençau : 1858-83, Avignon, Roumanille, éd contient :

PAUL ACHARD : Lou Coundu de Cambaud, année 1856.

AUBANEL : Lou rei et lou gibous. — La marrido planeto a 1855.

ANSELME MATHIEU : Jean-cerco-la-pou (*Jean à la recherche de la peur*) ; — Mita de gau, 1877 ; — La cato blanco, 1881 ; — Lou conte de Lougnon-lou-Nia, 1880.

ALPHONSE DAUDET : La cabro de Moussu Seguin, 1869 ; — La miolo dou papo, 1870.

F. MISTRAL : Jarjaio au paradis, 1864 ; — L'Ome tremuda en ase ; — Jeorgi Banet (le Jocrisse et sa mère ; — Bertrand d'At (Apt) ; — Lou siblet (qui fait danser tout le monde) 1865 ; — Cacho-pesou, 1858 ; — Lou bon Roumiéu ; — L'aucéu blan, 1879 ; — L'ome de la louno ; — La cardelino dou papo Jan ; — Jan de la vaco, 1880 ; — Lou marrit oste ; — L'ome justo, 1876 : — Lou vin dou Purgatori, 1877. — Lou teisseran e la Santo Vierge, 1874 ; — Parlas trop, n'aurès pas ma telo, 1859. — L'espigo de blad ; — L'ourigino di Gavot. 1772. — Lou mau parlant, 1868 ; — Li masc, 1869 ; — Lou cese ; — Lou mau marrida, 1861 ; — Li tre bèu meissounié, 1857 ; — La mousco e la fornigo (*allant à Jérusalem*) ; — La cresto de gau ; — La febre dou loup, 1872 ; — La counversiou de St Aloi ; — Lou pesou e la niero, 1873 ; — La faveto (*La tige de haricot*) ; — L'oli de cade.

FÉLIX GRAS : Lou sa dou diable (le sac de la Ramée), 1871.

ROUMANILLE : O ! queto uno ! 1855 ; — Lou gros pèis, 1856. — — La poumpo, 1857 ; — L'escoumesso dou Martigau, 1862 ; — Lou curat de Cucugnon, 1867 ; — Lou mège de Cucugnon, 1868 : — Li pendeloto (*la prière interrompue*) ; — Merlete o merlato ? (*dispute conjugale*), 1865 ; — — Li vint louvidor de Moussu lou priéu ; — Per faire ploure, 1868 ; — — Bereto, 1869 ; — La Sauvi ; — Lou bon Dieu et St-Pèire, 1858. — La

Digitized by Google

vedigano ; — Jan Renosi ; — La couquihade e lou reinard, 1875 ; — L'escalo de la pego *(pourquoi les cordonniers ont dè la peine à faire leur salut)*. — La cresto de gau ; — La causside *(l'aveugle dans les champs aux hyèbles)* : — Li quatre questioun *(devinettes proposées à un curé par son évêque et résolues par un jardinier)*. — La febre dou loup, 1872. — Lou jugadou ; — Li noço dou quinsard e de l'alauveto, 1879 ; — Couloumbeto, 1881.

AUTHEMAN : Lou loup de St-Gent, 1858.

Lou Cacho-Fio, annuari prouv. 1881-1883. — Avignon, Durand, édit. contient :

1881 : Lou roussignou e lou mes de mai. (V. B).
La distracioun. (Vivet).
Amen. (Jan dis Escanourgue).
Lou loup e lou reinard. (Teresa),

1882 : Li cese. (Lou felibre de N.-D).
Nosto damo di Vigno. (Id).
Li tres palet de la font-dou-boun-Diéu. (Lou félibre de Baudo).
La tentacioun. (Cendrori).

1883 : La Luzeto de Betelem. (E I).

En dehors des publications annuelles précédentes, nous ne trouvons que deux contes relatifs à Vaucluse

GILLES : N.-D. d'Aubune (*Bulletin, arch. de Vauc.*, mai 1879).

JOUVEAU : Gargantian (*Lou Brusc*, journal hebd. de Montp. 25 février 1883).

FIN

J.-F. CERQUAND.

Digitized by Google

LE PELOPOEUS SPIRIFEX FABR.

Certains disent : Instinct.
Ils ont tort.
LABLANCHÈRE.

On s'est souvent demandé si les insectes étaient doués d'une intelligence, qui ne peut être la nôtre, ou bien si l'instinct seul, quelquefois prodigieux, les guidait dans l'accomplissement de certains actes de leur vie.

Se prononcer serait prématuré, non pas que je doute de ce *je ne sais quoi* qui fait agir quelques espèces en dehors de l'instinct, de ce sens inconnu qu'ils manifestent dans certaines circonstances, de cette aptitude qu'ils développent très souvent ; ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils nous étonnent.

« L'instinct est le mobile d'actions toujours les mêmes.

« L'esprit, que nous mettons ici pour raisonnement, est « cette faculté précieuse d'extraire une conséquence d'un « ensemble de faits, » dit M. de la Blanchère dans son volume sur l'esprit des poissons. « Or, nous le répétons, » continue-t-il, « et les exemples abondent pour le démontrer, toutes « les bêtes raisonnent. » M. Fabre, appelé par Darvin « observateur inimitable », savant des plus compétents en pareille matière, cherche souvent, dans ses nombreux ouvrages, la solution d'une question aussi importante ; mais entraîné par cet élan scientifique qui le fait approfondir les faits physiolo-

Digitized by Google

giques, il ne pourra que l'envisager dans ses recherches nombreuses, jamais il ne la résoudra, il dépassera le but.

Combien de fois dans ses conversations intimes, entretiens familers du coin du feu ne m'a-t-il pas dit : « *Il y a quelque chose* ». Puis en nous parlant des mœurs des Sphex, après nous avoir fait assister à la pression entre les mandibules des ganglions crâniens, organes, centre des forces vitales, il s'écrie : « Reconnaissons-le, c'est effrayant de science !! »

Enfin, à propos des *Cerceris* approvisionnant si savamment les nids qui reçoivent les larves, il convoque une académie d'anatomistes et de physiologistes : « Imaginons, dit-il, un congrès où la question soit agitée parmi les Flourens, les Magendie, les Claude-Bernard, etc.

Tous arrivent à reconnaître qu'il y a chez ces petits êtres un sens mis en jeu qui se montre à nous par des faits tout autres que ceux qu'on attribue à l'instinct.

L'observation est la meilleure des choses. Je prends un exemple au hasard dans la famille des Sphex.

Le Pelopœus spirifex à la face d'ébène, aux pattes longues, déliées, coupées d'anneaux noirs et jaunes, à la taille élégante, fluette, réunissant comme un trait d'union de couleur jaune le prothorax soyeux et noir à l'abdomen luisant et de même couleur, est l'hyménoptère que je vous propose d'observer avec moi.

Ses antennes noires toujours agitées, sondant à droite et à gauche, vivement dirigées dans tous les sens à la recherche d'une proie, ses mouvements rapides et saccadés dans la marche, son vol bruyant, direct ou en spirale, facilité par des ailes diaphanes et robustes, en font un des plus jolis membres de la nombreuse famille des Sphex.

Vous avez dû le voir souvent au bord des ruisseaux de notre ville, partout où un mince filet d'eau humecte le sol, cherchant une vase fine (1) ; ou bien courant rapidement sur

(1) Si le Pelopœus prend sa vase au bord des eaux, certaines espèces l'Odyneres nidulator Perez, par exemple, s'attaquent à des terrains secs

Digitized by Google

les branches, visitant chaque feuille, parcourant les gazons à la recherche de hideuses araignées. Ce fait même a dû vous frapper, vous intéresser, aussi bien pour lui que pour ses congénères ; car, prévenue d'un danger menaçant, l'araignée, qui d'ordinaire s'élance hors de sa retraite pour saisir la mouche imprudente qui heurte et secoue les filets tendus, fuit, au contraire, au fond de sa toile lorsque le Sphex s'abat sur ce frêle tissu ; mais l'habile ravisseur que rien n'arrête poursuit la timide fileuse, plonge au fond du sac soyeux pour revenir bientôt après, tenant entre ses pattes de derrière la victime flasque, sans mouvement, les tibias allongés (1).

C'est tout un drame !!...

Le nid du Pelopœus Spirifex est de forme cylindrique, bâti en terre glaise, ce qui l'amène à courir au bord des eaux où il trouve les matériaux humides qui doivent lui servir. La préoccupation constante de notre laborieux insecte est de donner au tube exactement la longueur de son corps ; il s'en assure souvent en pénétrant tête première au fond du couloir circulaire, cherchant avec ses tarses postérieurs si l'extrémité de son abdomen et les bords du nid coïncident.

Ce résultat obtenu, il arrête la construction de l'édifice. Les soins qu'il apporte à bien pétrir la motte de terre glaise véhiculée entre ses pattes de devant, l'attention toute particulière qu'il met à construire, brique à brique, le logement du jeune Sphex, le choix tout spécial de la nourriture qui doit alimenter la petite larve sans défense, composée exclusivement d'aranéides du genre Epeira, rarement du genre Clubione ou Cheiracanthium, qu'il chasse avec audace et succès ; le moyen employé pour que ces provisions de bouche ne pourrissent pas avant d'être dévorées une à une par le débile

et durcis, mais elles dégagent un liquide qui rend bientôt l'aspect vaseux à ces terres brûlées par le soleil. Quelle puissance dans les moyens employés par ce monde des insectes.

(1) Ce ne sont pas les terribles Lycoses que poursuit avec ruse le Calicurgus annulatus Fab ; Priocnemis luteipennis Dalhbos. Les araignées du Pelopœus sont moins redoutables et la tête de notre chasseur n'aurait rien à craindre des mandibules des faibles bestioles auxquelles il s'attaque.

Digitized by Google

nourrisson, tout cela formerait un ensemble d'observations, si finement décrites, pour d'autres espèces, par l'auteur des *Souvenirs entomologiques*.

Mais tout ceci, tenant parfois du merveilleux, n'est que de l'instinct, et ce n'est pas là où je voulais en venir.

En 1869, je commençai à étudier et collectionner les hyménoptères. Une intelligente femelle de Pelopœus Spirifex (c'est avec intention que je dis intelligente) avait choisi pour y établir son nid, la poutre du premier étage du bureau que j'avais fait construire à St-Denis, près de Beaucaire.

L'emplacement, adopté à la suite d'une inspection minutieuse, fut préparé par notre ouvrière pour y fonder sa colonie naissante. Elle allait hardiment; pas de repos : c'était pressant, paraît-il !

Le fleuve était là tout près, ses bords fournissaient la vase nécessaire à la confection des tuyaux en terre. Je voyais venir la jeune mère empressée, apportant la pelotte argileuse, qui, sous l'action des mandibules devait bientôt devenir une assise du monument; puis un bruit stridulé impossible à décrire, et produit par un rapide mouvement de la tête et des antennes transformées pour ainsi dire en truelle, m'apprenait que le moellon était mis en place.

Bientôt mon regard surprenait l'agile ouvrière maçonne faisant disparaître les légères imperfections de la pose, puis s'assurant que tout était bien observé suivant les règles de cette architecture particulière aux Sphex, elle nettoyait ses outils, lustrait ses ailes avec ses jambes antérieures, dépouillait ses pattes entre ses mandibules, lavait ses antennes sous ses tarses faiblement humectées et, après une dernière inspection à sa toilette, elle repartait enfin, convaincue de la précision de ses mesures.

Le travail avançait.

Un nid est déjà construit.

La longueur est-elle exacte ? La vérification le prouve. Tout est-il donc prêt ? La suite le démontre.

Notre Pelopœus abandonne alors ce laborieux exercice du transport et de l'emploi des matériaux, cesse ses fonctions

Digitized by Google

d'entrepreneur pour devenir active ménagère. Vite une araignée, les huit tibias pendants, frappée de paralysie (rhumatismes de l'espèce) est apportée pour occuper le fond de la loge à peine sèche, et recevoir sur ses flancs l'œuf rapidement pondu (1).

Sur ces corps inertes, qui ne sont pas des cadavres, le jeune vermisseau trouvera à son éclosion une nourriture fraîche, un aliment que la corruption n'atteindra jamais et cependant ses faibles attaques n'éveilleront pas la vie qui n'est que suspendue et que rien ne peut, désormais, ramener à sa première activité.

Accélérant ensuite la chasse aux provisions, une deuxième araignée arrive suivie bientôt d'une troisième, empilées successivement au-dessus de la première ; quatre au plus suffisent pour amener la larve à l'état de nymphe, d'ailleurs la poche argileuse est pleine, l'orifice est atteint par les victuailles ; la place manque, plus rien à mettre, le moment est venu de murer ce berceau d'un nouveau genre bourré d'araignées anesthésiées.

Une fermeture de même matière est fabriquée, la difficulté n'est pas grande pour un pareil architecte, quelques trépidations de la tête et des antennes suffisent pour ramollir la toiture argileuse et compléter l'édifice minuscule.

Tout est dit : le temps fera le reste. Passons à un autre tube qui, accolé au premier, doit attendre le troisième légèrement oblique. « Le nid a, dans son ensemble, une disposi-« tion spiralée, ressemblant à des torsades d'épaulettes d'of-« ficiers supérieurs. Peut-être l'espèce doit-elle son nom à « cette forme du nid, ou bien à ce qu'elle fait souvent des « tours en volant (d'où le nom de gyrator ou tornator qu'on « lui donne parfois), fait commun aussi aux Sphex et aux « Ammophiles qui chassent (2), dit un auteur. »

(1) Comme les œufs sont généralement pondus sur la dernière pièce apportée, il est évident que ce doit être la 4e au-dessus et non celle du fond qui reçoit l'œuf.

(2) Maurice Girard : *Traité élémentaire d'entomologie*, tome II, fascicule 2 page 271.

Digitized by Google

La saison s'avance, nous sommes en août ; mais aussi quel zèle pour ne pas être prise au dépourvu par les premières bises !

Ce second nid s'élève avec les mêmes soins, les mêmes précautions pour le choix de la pitance. Combien de mères de famille devraient prendre pour modèle ce modeste animal qui n'oublie rien pour assurer à ses futurs Sphex qu'elle ne verra plus le bien-être dans l'avenir.

Ces réflexions et d'autres encore, combien n'en fait-on pas dans ces moments d'observations, où le naturaliste est satisfait de rencontrer un de ces rares sujets d'études, et heureux d'en approfondir les mystères, s'isole et perd tout à la fois, comme le poète, le souvenir de ce qui l'entoure ; ces réflexions dis-je me conduisirent à tenter des expériences dont le résultat pouvait être plus ou moins fécond.

Le plan en pareille circonstance, doit être promptement arrêté, le moindre retard fait perdre le fruit de longues heures d'attente.

Dérouter cette excellente mère, la tourmenter même, tel fut mon projet.

Elle passait par la fenêtre du premier étage à l'est, toute grande ouverte et arrivait directement à la poutre en question. Je tirai le volet extérieur pendant une de ses nombreuses courses, mais elle eut bientôt trouvé, à son retour, un passage entre le volet et la rainure trop imparfaitement pratiquée dans le mur. Je fermais alors la fenêtre, ce qui parut la déconcerter un peu.

Elle se heurta d'abord contre les vitres en bourdonnant, revint en arrière, chercha un joint quelconque, et comme rien ne lui permettait de trouver une issue, après plusieurs tentatives infructueuses elle se décida, sans grands tâtonnements à pénétrer par la porte du rez-de-chaussée donnant au sud en contournant la maison ; elle monta dans l'escalier en bois qui conduisait au premier étage, puis, tout heureuse et moi tout décontenancé, elle arriva à la poutre en passsant à deux doigts de mon visage qu'elle semblait menacer.

Digitized by Google

La sortie s'effectua de même en reprenant toutefois, en sens inverse, le chemin qu'elle venait de parcourir.

Je profitai de son absence pour fermer la porte ; persuadé du résultat, tous les passages me paraissant coupés au chétif hymenoptère, j'attendais avec la satisfaction d'avoir complètement réussi. Cependant ma persuasion ne fut que de courte durée ; mes prévisions étaient en défaut.

Un léger bourdonnement que je ne pouvais m'expliquer tout d'abord, mais qui m'était bien connu pour être celui des sphex se produisait quelque part. Où ?... Je cherchais, lorsque, à mon grand étonnement, je vis entrer par le trou de la serrure celle qui déjouant toutes mes précautions et mes ruses, me confondait : « Si quelque chose peut m'empê-« cher de rougir de ma défaite » dit encore M. Fabre dans ses *souvenirs entomologiques*, « c'est ma conviction que bien « peu, s'il y en a, pourraient lutter d'habileté avec ces ha-« biles. »

Pour moi aussi, trop inégale et trop désavantageuse pour m'encourager à la poursuivre, j'abandonnai la lutte en laissant toute liberté à la bestiole.

Mon insuccès n'était pas sans quelque satisfaction et j'avouai tout stupéfait que c'était plus que de l'instinct.

Eh bien, cette année, en juillet 1881 à Gréoulx, pendant ma saison thermale, j'ai eu le rare bonheur de revoir un des descendants de mon prodigieux Pelopœus.

Quelle aubaine, pensai-je ? reprendre la suite de mes expériences à douze années d'intervalle, c'est réussir ; il arrive si souvent que de semblables occasions ne se présentent plus, qu'on peut bien se réjouir d'un retour aussi inespéré.

Cette fois, dans ma chambre d'hôtel ouverte au sud, c'est un des plis du rideau à gauche de mon unique fenêtre qui sert de solive, c'est là entre deux retours de l'étoffe aux couleurs vives que se passe l'action. Mais quelle différence entre les deux mères.

Les hommes n'ont pas tous le même degré d'intelligence; pourquoi mes sphex possèderaient-ils également des aptitudes développées au même point ?

Digitized by Google

Il en est des sphex peut-être comme de nous.

Voyez plutôt :

Le nid est commencé comme l'autre sans savoir le moment précis de la pose du premier bourrelet d'argile, cette fondation ayant été jetée probablement pendant une de mes absences.

Le Pelopœus arrive en moyenne toutes les quatre-vingt-sept pulsations, car je compte le temps qu'il met pour le transport du pisé, afin que je puisse savoir si le lieu d'extraction n'est pas changé, si rien ne l'arrête en route ; on est soumis à tant de rencontres dans la vie, les causes de dérangement sont si nombreuses que je n'ai pas à m'étonner si mon Pelopœus n'arrive point à l'heure fixe; aussi la durée d'un trajet donne souvent 80, 83 et 85, rarement 92 et 96 et par exception 107 battements artériels, puis elle n'arrive plus. C'est l'heure du repas (1), peut-être du repos, ou bien chaudement courtisée, s'est-elle abandonnée à quelques mâles folâtres. C'est probable, l'accouplement suivant de près la construction du nid.

Le travail, interrompu dans la matinée, reprendra le soir, de trois heures au coucher du soleil ; assidu à mon poste d'observation, j'attends son arrivée, qui ne peut tarder d'avoir lieu.

Je puis suivre le nouveau plan que j'ai conçu ; les lieux n'étant pas les mêmes, j'ai changé de tactique (viendront après les combinaisons de la dernière heure).

Donc, aussitôt que la mère est entrée, je tire mes volets extérieurs, ce qui plonge mon logement dans une obscurité relative. Je l'entends au bruit des ailes qui fendent l'air rapidement ; elle s'arrête à son atelier, s'enfonce sous les plis protecteurs du tissu en attendant que le jour se fasse, c'est d'ailleurs là qu'elle passe souvent la nuit si la circulation est

(1) Ces hyménoptères et autres se délectent sur les ombelles des fleurs du fenouil *Fœniculum vulgare* (*Gærtn*) ,plus anciennement connu sous le nom de *Anethum fœniculum* (*Linné*) et autres plantes de cette nombreuse famille.

Digitized by Google

interrompue. C'est le silence, le sommeil, qui sait ? Après, j'ouvre mes volets et je ferme ma fenêtre ; le jour inonde les murs, l'insecte s'agite, reprend son vol, fait contre les vitres qui résistent quelques tentatives sans ordre, sans continuité pour revenir se heuter à la surface polie du carreau. Cependant ma porte d'entrée est ouverte, donnant accès au couloir qu'éclaire une grande fenêtre, livrant ainsi passage à la brise odorante qui de la prairie s'élève et pénètre partout; mais invariablement, la tête frappe la mince cloison transparente qui obstrue l'ouverture connue.

La même expérience reproduite, l'insecte étant dehors, donne une série d'essais semblables ; sans recherches audacieuses, une ou deux fois le front tapotte de bas en haut le long de la plaque de verre, ne pouvant entrer, bien que l'œil distingue tout à l'intérieur, cela suffit pour l'arrêter ; elle fuit pour revenir encore s'exercer sur la paroi glissante et diaphane ; mais c'est tout.

J'ouvre maintenant, et m'accoude comme une statue sur l'appui de la fenêtre, les volets fermés en partie comme d'habitude, ne laissant entre eux qu'une ouverture de quelques doigts.

Elle arrive, pénètre au dedans du volet, s'arrête à ma vue sans frayeur apparente : placé comme je suis, immobile, rien ne peut l'effaroucher, mais l'ensemble des détails n'est plus le même, ma présence change le décor, cela suffit pour troubler ses facultés, bien qu'il y ait à droite, à gauche et au dessus tout l'espace nécessaire pour passer aisément ; cependant aucune tentative n'est faite, elle ressort de suite. Nous conclurons plus tard.

Après cette première sortie, elle ne tarde pas à revenir, mais je suis toujours là à attendre ; hésitant de nouveau, après quelques coups d'ailes elle repart encore. Elle a cru sans doute se tromper de contrevents, la façade en compte une quinzaine. Au dehors rien n'est changé cependant, il n'y a donc pas erreur ; ce qui la décide à rentrer immédiatement, et notez bien toujours par le bas du volet entrebâillé : tout autre point dérangerait probablement son itinéraire.

Digitized by Google

Malheureusement pour elle, ma ténacité, dans l'espoir de lui voir prendre une décision suprême, me retient au mœllon où je suis accoudé sans mouvements, j'attends le dénouement.

Ressortir aussitôt, convaincue qu'elle est égarée, vérifier une deuxième fois l'extérieur où l'image est la même, pour rentrer à courte distance, recommencer trois, quatre, cinq fois autant qu'il me plaira de continuer ce stratagème n'amènent pas le plus léger résultat.

Chez elle c'est mécanique, c'est l'instinct sans effort, l'intelligence ne dominera jamais cette manie de produire les actes inconscients qui doivent se succéder.

L'habitude est une seconde nature.

Je n'ai même pas besoin de conserver cette position, d'encombrer l'ouverture : il suffit que je me tienne droit en dedans près du rideau, de façon cependant à intercepter son vol, pour obtenir des effets pareils.

L'ensemble des lieux n'est plus le même pour elle, sa rétine si souvent frappée par le même tableau, n'est pas familiarisée avec une disposition brusquement survenue, de là ces incertitudes, ces reprises, ces sorties et rentrées sans profit.

Je pousse plus loin l'expérience ; si je suis dans le vrai, ma théorie sera confirmée en partie.

Ma serviette de toilette est fixée contre le rideau et tranche vivement sur le ton général ; non loin de ce linge est le pli qui recèle le nid, cela fait, je m'éloigne à deux pas. Le champ est libre. Que va-t-il arriver ?

Absolument rien.

Elle se dirige près du rideau à gauche, s'approche sans se poser, observe de près et retourne d'où elle est venue.

L'effet est le même.

Cependant le nid n'est pas caché par ma serviette, il suffit donc qu'un changement quelconque ne donne plus le même arrangement qui a fait impresssion dans l'œil pour que l'hyménoptère soit désorienté, ce qui entraîne encore de sa part les manœuvres inutiles décrites plus haut.

Attendons, toutefois.

Digitized by Google

Je vois arriver la mère selon son habitude. Elle cherche inutilement sur le rideau l'endroit spécial où elle se pose régulièrement. Reprendre son vol vers la croisée pour sortir, revenir immédiatement après s'être assurée plusieurs fois que c'est bien là l'ouverture connue, s'approcher derechef du rideau transformé qui, recouvert en partie par le linge blanc trouble évidemment l'image déjà reçue, recommencer ce manège sans fatigue appréciable est pour cette mère d'instinct une préocupation constante.

Pourquoi ne pas tourner l'obstacle ? il lui serait si facile, me disais-je, de s'arrêter au premier endroit venu et d'aller ensuite à la recherche du gîte (1) ! Tenez, de là où elle est, quelques-uns de ses pas suffiraient pour retrouver l'objet tant désiré incomplètement dérobé à sa vue.

Inutile, rien ne l'y amène.

Je le dis, ces manœuvres sont purement automatiques dans celle-ci ; et autant ma première femelle de Pelopœus semblait offrir le caractère d'un discernement particulier, autant cette dernière me montre des aptitudes opposées. Si le doute sur mes observations de Beaucaire était permis, certes, tout contribuerait à l'accréditer ; mais d'autres faits sont là pour appuyer une assertion longuement justifiée.

Enfin, pour terminer, j'observai qu'elle se posait presque invariablement sur une fleur vivement coloriée formant un chamarrure qui tranchait sur le fond, à 0,10 en contrebas du nid, mais tout à côté du pli qui livre passage. Eh bien, si en arrivant, quelques coup d'ailes en plus ou en moins la conduisaient au-dessus ou au-dessous de ladite fleur, hésitante d'abord elle reprenait son vol vers la fenêtre pour mieux calculer le temps et la vitesse, ce n'était que lorsqu'elle tombait

(1) Le Priocnemis luteipennis (grand chasseur de Tarentule) procède ainsi : Il lâche sa proie pour chercher son nid, revient auprès de son gibier, le traîne quelques mètres pour l'abandonner de nouveau, se dirige encore où doit se trouver son gîte après des tentatives réitérées. Puis se remet au charroi, et cela plusieurs fois. A le voir, on dirait qu'il s'exerce à retrouver ce qu'il perd volontairement.

Digitized by Google

en plein épanouissement du bouquet de fleurs qu'elle gravissait lestement le chemin bien connu de la maisonnette.

Que de fatigues lui eussent été évitées si elle avait pu par simples tâtonnements essayer quelques recherches !

Convaincu qu'il fallait redonner aux lieux leur aspect du début pour assurer la tranquilité et la facilité d'action de notre ouvrière, je profitai d'une tournée un peu longue qu'elle fit dans une chambre pour enlever la serviette.

L'obstacle disparu, le chemin redevenu libre, la fleur est reconnue ; désormais une route sans encombre permettra de reprendre la construction suspendue par les tribulations de l'expérience.

Plus tard seront-elles reprises ?...

La fortune entomologique a ses caprices ; qui sait si jamais il me sera permis de les poursuivre pour confirmer la certitude acquise que chez le même genre, la même espèce, des différences peuvent se produire dans l'application de cette faculté innommée qui doit être l'intelligence des Sphex.

A mon départ de Gréoulx j'emportai le nid, composé de trois tubes pour observer et suivre assez régulièrement, dans nos jeunes Pelopœus, les diverses évolutions qui doivent les amener à la vie aérienne.

Une circonstance des plus heureuses me permit de pénétrer encore plus avant dans le mystère des transformations.

En arrachant le nid de l'étoffe qui le soutenait, le côté adjacent au tissu, plus faible sur ce point, céda sous l'effort de mes doigts et resta adhérent au rideau, ce qui produisit une brèche sur le dernier tube ; par cette heureuse ouverture, je sortis les araignées pour en faire le dénombrement, puis je les réinstallai dans l'ordre et j'attendis.

D'ailleurs, voici mes notes.

Le 14 juillet les nids sont commencés ; ce travail dure quelques jours.

Le 23 juillet j'enlève les trois loges accolées, ce jour-là les araignées sont intactes.

Le 10 août la larve a tissé sa coque parcheminée, jaune, diaphane, suspendue et reliée aux parois du tube par de fines

Digitized by Google

soies blanches ; cette transparence me permet de distinguer l'hyménoptère en voie de formation ; les teintes s'accusent.

Le 25 août la première éclosion s'effectue pour être suivie le lendemain 26 des deux autres à courte distance.

L'ouverture est circulaire ; des araignées rien ne reste ; à l'intérieur se trouve le pellicule papyracé et fragile que laisse le Pelopœus en arrivant à la vie ; plus, au fond de ce sac, de nombreux petits corps ovoïdes blancs, crayeux, qui sont probablement les déjections de la larve.

J'ajoute que cette espèce a été rencontrée nidifiant en mai par M. Lucas H., à Draguignan. On l'observe dans la Charente, Toulouse, Montpellier, les Basses-Alpes, Avignon ; elle est donc méridionale.

On peut présumer que trois éclosions se produisent de mai en août.

Une dernière en septembre doit passer l'hiver pour propager l'espèce au printemps suivant, c'est ce qui semble ressortir de mes observations qui se complètent par la capture en septembre, dans mon jardin à Avignon, du Pelopœus Spirifex butinant sur les fleurs parfumées du fenouil.

NICOLAS.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

DEPUIS la publication du dernier fascicule de nos Mémoires, notre société a perdu deux de ses membres les plus distingués, MM. Martial Millet, docteur en médecine à Orange, et Favre de Thierrens, vice-président de la Commission administrative des hospices d'Avignon. Nous détachons des Annales de la Société de médecine de Vaucluse, l'éloge suivant de M. le docteur Millet, prononcé par notre Président, M. le docteur Pamard :

M. MARTIAL MILLET. — « Le 10 juillet dernier, nous avons accompagné dans son dernier voyage notre cher camarade et ami Martial Millet, qui venait de succomber à 52 ans. Quels regrets ne laisse pas après lui ce bon compagnon, qui pouvait bien être parfois quelque peu bourru et grognon, mais qui n'a jamais fait de mal à personne ; cet homme de bien qui n'a pas su arriver à la clientèle riche, mais qui avait la confiance des pauvres, auxquels il prodiguait ses soins avec un dévouement et une simplicité qui ne pouvaient être égalés que par son désintéressement ! Aussi, le jour de ses obsèques, au milieu de la foule empressée et recueillie qui suivait son cercueil, nous avons pu voir nombre de pauvres qui, l'œil humide encore, accompagnaient à sa dernière demeure celui qui fut leur bienfaiteur discret : ils se faisaient sans doute un devoir de lui payer ce seul et dernier tribut de reconnaissance.

Digitized by Google

« Martial se fit médecin pour complaire à son père, dont nous ne pouvons prononcer le nom ici sans le saluer avec respect. Pouvons-nous oublier ce type de l'honneur et de la dignité professionnelle, ce savant modeste et distingué, cet homme de bien que nous avons eu pour président pendant dix ans, M. Xavier Millet ? Il ne voyait rien de plus beau que la profession médicale, et il l'a bien prouvé en lui consacrant deux de ses fils. Martial fit ses études à Montpellier et les termina par une excellente thèse sur l'estomac, œuvre magistrale, comme n'en font pas d'ordinaire les étudiants, et où l'on retrouvait la griffe de celui qui eut le très grand tort de ne pas écrire plus souvent pour son propre compte.

« Notre jeune docteur vint s'établir à Orange, où il n'eut pas le succès que méritaient ses qualités : il avait contre lui une extrême modestie et une certaine paresse, qui, pendant la première partie de sa vie, lui faisaient répondre ? « Allez chercher mon père », et pendant la seconde : « Allez chercher Gonzague. » Il remplit avec le plus grand zèle les diverses fonctions publiques qui lui furent confiées : médecin de l'hôpital, du chemin de fer et des prisons, il se montra digne de l'héritage qui lui était échu et il sut se faire aimer de tous ceux avec lesquels il fut en rapport. Mais il n'avait pas pour la médecine cette passion qui seule soutient les combattants et leur permet de supporter les ennuis, les taquineries, les déboires que l'on rencontre à chaque pas dans l'exercice de notre profession. Il n'était pas un homme de lutte ; il n'avait pas cette confiance en soi qui donne l'autorité, cette promptitude dans la décision qui donne la confiance. Aussi eut-il bientôt fait de s'effacer devant son frère, qui possède au plus haut point ces qualités qui lui manquaient, l'amour de la lutte et du mouvement ; mais jamais une pensée de jalousie n'entra dans ce cœur bon et généreux.

« Depuis longues années, Martial s'était livré avec passion à l'étude de l'histoire du Comtat et surtout de sa chère ville d'Orange : les longues stations dans les bibliothèques, les recherches patientes dans les vieux parchemins, à travers la

Digitized by Google

poussière des in-folio ne le lassaient jamais ; il correspondait avec nombre de savants en France et à l'étranger, notamment avec le général de Mansfeld, conservateur des archives de la maison d'Orange-Nassau à La Haye ; tous avaient pour sa personne et son caractère l'estime qu'il méritait. Il mettait, en effet, dans ses recherches la patience et l'honnêteté, qui était le fonds même de sa nature : nul fait n'était acquis pour lui s'il ne reposait sur des bases indiscutables. Aussi, ses connaissances étaient souvent mises à contribution, et les savants qui s'occupaient de l'histoire du Comtat, du Dauphiné et de la Provence avaient maintes fois recours à lui : ce n'était jamais en vain, sa complaisance était inépuisable. Lui-même a publié une notice sur les imprimeurs d'Orange et une autre sur l'Université de cette ville ; ces travaux sont intéressants à plus d'un titre et ont mis au jour bien des faits nouveaux. Il avait réuni sur l'histoire d'Orange des matériaux énormes. En lui disant un dernier adieu sur le bord de sa tombe entr'ouverte, j'émettais le vœu qu'une main pieuse mît en ordre toutes ses recherches et leur fît porter leurs fruits. Cette main, j'étais bien sûr qu'elle se trouverait, elle s'est trouvée : bientôt paraîtra une étude sur Jean de Serres, historiographe des rois de France, qui avait été pasteur à Orange pendant de longues années, puis une seconde édition de la *Notice sur les imprimeurs*. Je pense que cette fraternelle collaboration ne s'arrêtera pas là, et j'espère que nous aurons un jour une histoire d'Orange comme il l'avait rêvée.

« Tous ces travaux, ces patientes recherches ne se font pas sans fatigues ; rien n'est moins sain que les vapeurs condensées depuis longues années entre les feuilles des manuscrits, que les poussières vénérables accumulées par les siècles entre les feuillets des vieux livres ; rien n'est moins hygiénique que ces stations prolongées en face de textes souvent laborieux à déchiffrer. Notre ami devait finir par en être victime ; il commença par éprouver quelques troubles légers du côté du système nerveux, qui prirent bientôt un caractère

Digitized by Google

d'acuité tel, qu'il se décida à se soigner. Mais rien ne pouvait y faire, ni les soins de ses amis, ni le dévouement de son frère, qui y avait mis tout son cœur, toute son énergie et toute son intelligence : Martial Millet succombait le 9 juillet, à l'âge de 52 ans, laissant des regrets unanimes, car il jouissait de l'estime et de l'affection de tous ceux qui le connaissaient. »

M. Favre de Thierrens. — En prenant possession du fauteuil de la présidence, à la séance du mois de janvier, M. le docteur Pamard a payé un juste tribut d'éloge à la mémoire de M. Favre de Thierrens, dans les termes suivants :

« Je ne veux pas terminer sans rappeler le souvenir de notre collègue, M. Charles Favre de Thierrens, qui a été enlevé d'une façon si cruelle. Je ne croyais certes pas, il y a un mois, alors que nous nous félicitions tous de le voir prendre place parmi nous, que j'aurais à inaugurer ma prise de possession de ce fauteuil en rappelant la carrière de celui qui a été mon ami pendant plus de vingt ans, sans que cette mutuelle amitié fût traversée par le plus léger nuage. Je puis donc vous parler, mieux que personne, de cette vie que j'ai suivie de si près, et vous dire avec toute la force de la conviction, qui m'anime : Celui-là fut un homme de bien et un parfait galant homme dans l'acception la plus élevée du mot.

« Monsieur Favre avait le goût des affaires publiques ; il commença à s'en occuper, il y a environ vingt ans, lors qu'il fut nommé adjoint au maire d'Avignon, et il sut montrer, dès ses débuts, qu'il était à la hauteur de ses délicates fonctions : il mettait là cette correction, cette exactitude, cet examen du détail, qui peuvent être parfois un défaut dans le commerce habituel de la vie, mais qui sont des qualités maîtresses pour un administrateur. Aussi rendit-il les plus grands services ! Les électeurs, toujours reconnaissants, le récompensèrent en le faisant arriver le dernier de la liste, qui échoua bruyamment en juillet 1865. Le suffrage de ses concitoyens plus

Digitized by Google

avisés ie fit rentrer plus tard au conseil municipal, où il joua un rôle des plus actifs : il fut nommé à diverses reprises rapporteur de la commission du budget et d'autres commissions importantes ; il était toujours prêt au travail, et ses collègues ne se faisaient pas faute de lui en donner. Mais là où il a rendu les plus grands services, et où il s'est révélé tout entier, c'est comme administrateur de nos hospices. Il aimait ces fonctions et s'en acquittait bien : il y portait cet esprit d'ordre et cette exactitude méticuleuse, qui a été le fond de son caractère : avec lui nos hospices furent réellement administrés, et ils purent retrouver l'équilibre de leurs finances,qu'ils avaient depuis longtemps perdu.Je l'ai vu à l'œuvre, et de très près ; aussi je ne puis que m'associer aux éloquentes paroles que M. Ernest Verdet a prononcées devant son cercueil, et redire avec lui qu'il avait bien mérité des malades et de ses collègues, je me permettrai d'ajouter, des médecins. Il était, en effet, de ceux qui avaient compris, qu'avant de faire quelque chose dans un hôpital, il pouvait être bon de consulter ceux qui y passent une bonne partie de leur vie, et qui ont intérêt à ce que tout y soit pour le mieux. Il nous écoutait, nous consultait, et mieux encore nous comprenait : aussi son administration a-t-elle été féconde en améliorations et en perfectionnements utiles. Quand une récompense exceptionnelle lui fut accordée, tout le personnel hospitalier applaudit des deux mains ; je sais bien que tout le monde ne fut pas de cet avis, mais j'estime que ceux-là surtout ont trouvé la mesure prématurée, qui auraient estimé le ruban mieux placé à leur boutonnière qu'à la sienne, ou qui n'auraient sans doute pas accepté les difficiles, les délicates et parfois dangereuses fonctions que notre collègue remplissait si bien.

« Dans les dernières années de sa vie, M. Favre avait éprouvé des déceptions, qui lui avaient été cruelle ; en outre sa santé avait subi de profondes atteintes. Aussi s'était-il renfermé chez lui, ne recevant plus que quelques amis, qui lui étaient demeurés fidèles, et il avait trouvé un utile déri-

Digitized by Google

vatif à son activité dans la passion du bibelot. Il avait déjà traversé les premières étapes, qui marquent toujours la carrière du collectionneur : on peut dire qu'il était arrivé à la période, où ses connaissances devaient être fécondes. C'est à ce titre, Messieurs, qu'il nous appartenait de droit : aussi l'avez-vous prié de prendre part aux travaux de la commission qui a organisé l'Exposition des arts décoratifs, et plus tard vos suffrages l'avaient appelé à faire partie de notre compagnie. Nous ne devions pas jouir longtemps de ce collègue, dont les connaissances variées nous auraient été si précieuses, et avec lequel les rapports étaient toujours agréables, grâce à son urbanité naturelle. A peine devenu des nôtres, il nous était enlevé par une mort soudaine. Son souvenir demeurera inébranlable dans le cœur de ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé; nous n'oublierons jamais cette affabilité, cette droiture, cette sûreté dans les relations, ni surtout son extrême bonté. Il a pu mourir content, car il avait rendu de grands services et fait le bien ; nous pouvons le regretter, car il sera difficile à remplacer. Mon amitié, Messieurs, a sans doute prolongé au-delà des bornes ordinaires ce souvenir à un collègue défunt; il était convenu et presque de bon ton de ne pas l'apprécier comme il le méritait ; mais la mort est venue, et on commença, comme cela n'arrive que trop souvent dans notre beau pays de France, à lui rendre une justice tardive. Vous me pardonnerez de l'avoir longuement constaté.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

JANVIER — JUIN 1883

Extraits des procès-verbaux

Séance du 6 janvier. — Installation de M. Pamard comme président et de MM. Ducos et Sagnier comme vice-présidents. — Adoption du programme du concours littéraire, artistique et scientifique de 1883, dans les termes suivants :

L'Académie de Vaucluse ouvre, pour l'année 1883, un concours littéraire, artistique et scientifique.

CONCOURS LITTÉRAIRE — Ecrire la monographie d'une ville ou d'une commune du département de Vaucluse. Cette monographie comprendra l'étude du territoire, sa situation, ses limites, sa superficie, la géologie, l'hydrographie, le climat, les productions naturelles, la statistique de la population, l'histoire et l'archéologie, la biographie des hommes célèbres, la description des monuments de divers âges découverts ou existant encore dans la commune, etc.

Les ouvrages ou mémoires imprimés ou manuscrits exécutés après le 1er Janvier 1883 seront seuls admis au concours. Ils devront être adressés avant le 1er octobre prochain au secrétaire perpétuel de l'Académie à Avignon. Chaque munuscrit devra porter une épigraphe reproduite sous enveloppe cachetée avec le nom de l'auteur.

Une ou plusieurs médailles ainsi que des mentions honorables seront

Digitized by Google

décernées aux meilleurs travaux. Le mémoire qui aura été jugé le meilleur sera, en outre, imprimé dans les Mémoires de l'Académie.

CONCOURS ARTISTIQUE — Exécuter une figure en pied, en peinture ou en sculpture, en s'inspirant des types de la région.

La toile devra avoir 10, mesure de portrait, ou 12, mesure de paysage. Les statuettes devront mesurer de 0, 60 à 0, 70 cent^es

Les concurrents devront être originaires ou habitants du département de Vaucluse, agés de moins de 30 ans, et n'avoir pas obtenu des récompenses au Salon de Paris.

Ils adresseront leur travail à M. Grivolas, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts avant le 1^er octobre prochain, avec une épigraphe qui sera reproduite sous enveloppe cachetée avec le nom de l'auteur.

Un prix de 200 francs, des primes en argent et des médailles seront décernés, selon le mérite du Concours, aux auteurs des meilleures compositions de la peinture et de la sculpture.

Les tableaux ou statuettes qui auront obtenu les première récompenses deviendront la propriété de l'Académie. Ils pourront être reproduits par la photographie ou par la gravure et figurer dans les Mémoires.

2° — Etudier, pour être reproduit en lithographie, en taille-douce ou à l'eau-forte, un projet de diplôme pour une société littéraire, artistique et scientifique telle que l'Académie de Vaucluse. — Ce diplôme devra être du format grand raisin.

Les concurrents devront être originaires ou habitants du département de Vaucluse et être âgés de moins de 30 ans.

Une ou plusieurs médailles pourront être attribuées aux auteurs des meilleures compositions. Le travail couronné sera exécuté par l'auteur lui-même ou par une autre personne aux frais et au choix de l'Académie. Les projets porteront une épigraphe qui sera reproduite avec le nom de l'auteur et adressée, sous enveloppe cachetée, avant le premier octobre prochain au secrétaire perpetuel de l'Académie à Avignon.

CONCOURS SCIENTIFIQUE. — Étudier un point de la géologie du département.

Une ou plusieurs médailles pourront être attribuées aux auteurs des meilleurs travaux. Le Mémoire couronné sera, en outre, inséré dans les mémoires de l'Académie. Les travaux imprimés ou manuscrits postérieurs au premier janvier 1883 sont seuls admis à concourir.

Les auteurs devront adresser leurs manuscrits portant une épigraphe reproduite avec le nom de l'auteur, sous enveloppe cachetée avant le 1^er octobre prochain au secrétaire perpétuel de l'Académie à Avignon.

Digitized by Google

Séance du 3 février. — Budget de 1883. — Communication par M. Duhamel, d'une note sur les architectes du Palais des Papes. On connaissait déjà trois architectes de ce monument, Guillaume de Cucuron, Pierre Poisson, Pierre Obiere ; trois nouveaux nous ont été découverts par M. Muntz : Jean de Loupières (1355-1357), Raymond Guitbaud (1357-1360), Bertrand Nogayroly (1361-1367). — Compte-rendu par M. Mouzin de l'ouvrage de M. le docteur Yvaren : *Traduction des Bucoliques de Virgile* et de *Française*, par M. Manivet.

Séance du 3 mars. — Remise par le Président à trois membres de l'Académie, de médailles de vermeil et d'argent à eux accordées par le dernier congrès archéologique. — Rapport de M. Duhamel, sur les dernières découvertes d'objets romains faites à Vaison ; la société décide que ces objets seront photographiés et que le rapport sera inséré dans l'un des prochains fascicules de ses Mémoires. — Communications de M. Nicolas sur une découverte faite à Beaucaire d'un tombeau romain renfermant un mobilier funéraire fort précieux pour l'histoire des sépultures antiques. Le même membre lit ensuite une note sur les objets trouvés dans une grotte découverte à Montfaucon et qui ont été savamment étudiés par M. Montillet. — Lecture d'une note de M. Rochetin sur les antiquités découvertes dans les caves de la maison Arnoux, place de l'Horloge à Avignon. — Discussion sur les causes qui ont amené l'exhaussement du sol dans la ville d'Avignon depuis l'époque romaine.

Séance du 7 avril. — Lecture par M. Monier sur les découvertes faites par lui dans les environs de Villeneuve-lez-Avignon, entre Pujault et Villeneuve et ayant trait à des objets appartenant à l'âge mégalithique. — Lecture, par M. Duhamel, d'un mémoire sur le tombeau de Raymond de Turenne qui se trouvait dans l'église St-Martial et qui est aujourd'hui déposé au musée d'Avignon.

Séance du 5 mai. — Communication de M. Allard relativement aux objets trouvés à Villeneuve-lez-Avignon. D'après M. Montillet, ces objets appartiendraient à une époque postérieure à celle qui leur avait été assignée par MM. Allard et Monnier. — Lecture par M. Rochetin d'une étude sur le pont romain de St-Chamas. — Lecture par M. Cerquand d'une étude sur la littérature et l'imagerie populaires dans le Comtat Venaissin. — Présentation par le secrétaire perpétuel, au nom de M. A. Maire, d'un Dictionnaire étymologique des noms de lieu de département de Vaucluse. Renvoi à la Commission de publication.

Digitized by Google

Séance du 2 juin. — Lecture d'une note de M. Duhamel sur un banquet officiel au XVII[e] siècle, dans la ville d'Avignon. — Continuation de la lecture du mémoire de M. Cerquand sur l'imagerie populaire. — Communication par M. Maire de la deuxième partie de son Dictionnaire étymologique des noms de lieu du département de Vaucluse.

MEMBRES NOUVEAUX

Pendant le premier semestre de l'année 1883, ont été élus :

Membre honoraire. — M. de Montillet professeur, à l'école d'anthropologie à Paris.

Membres titulaires. — MM. Baze, Dumas, G. Verdet, M. Verdet, J. Thomas, L. Bonnet, M. Abric, Vallentin, Ollagnier, Cousin, Cartier. Pourquery de Boisserin, Guibert, Isnard, abbé Bontemps, F. Chaillot, Allard, Brunet, Roux, Matton, Moissenet, T. Verdet, J. Meunier, Ferton, Collier, Granet, Prat.

Membres associés. — MM. Veran, Senton, Huart, Chanteret, Luthau, de Gerin, Delacour.

Membres correspondants. — MM. Straubb, Gosse, Dupuy, Locard, de Montillet, fils.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les BUCOLIQUES DE VIRGILE, traduites en vers français, par M. Prosper Yvaren, président d'honneur de l'Académie de Vaucluse.

Après la publication de ses *Entretiens sur l'Hygiène* qui résument sa carrière de docteur, M. Yvaren pouvait-il ne pas publier ses *Poésies*, qui résument sa vie de lettré ?

Le brillant traducteur d'*Anacréon* et de *Fracastor* avait, plus que tout autre, le droit de choisir, pour continuer son œuvre, le plus pur des modèles anciens: *Virgile*. Il la complétera sans doute prochainement par ses *Paysages* empruntés aux poètes grecs et latins, dans l'intention aussi juste qu'originale de démontrer qu'avant B. de St-Pierre et Rousseau, des génies littéraires avaient su comprendre et exprimer le sentiment des beautés de la nature.

Cependant nous doutons que jamais poésie, autant que la nôtre depuis un siècle, ait été portée au genre descriptif ; est-ce parce qu'en général, nous avons déserté les champs? Horace l'a dit: « Vous chassez la nature, mais elle revient malgré vous ; elle triomphe de vos injustes dédains. »

> « *Naturam expellas furca, tamen usque recurret,*
> *Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.* »
>
> (Epist. I, X.)

Ainsi les Idylles de Théocrite, celles de Virgile ont paru, lorsque les Grecs et les Romains avaient quitté les soins de leurs moissons et de leurs vendanges, pour les assemblées de l'agora ou du forum ; ainsi, ces deux auteurs sont encore de nos jours le plus délicatement sentis par les hommes d'étude et de science. Voilà peut-être pourquoi nous devons à M. Yvaren une si remarquable et si poétique traduction des *Bucoliques*.

On a cru longtemps, — et nos meilleurs *poetæ minores*, Gresset et Segrais entre autres, — que « le caractère libre de la poésie française ne se plie point volontiers à la précision du vers latin ; » on a craint que l'exactitude absolue ne rabaissât l'essor poétique et l'on se piquait moins d'une traduction fidèle que d'une imitation hardie. Le procédé, assurément plus commode, avait l'inconvénient de substituer souvent, non seulement la forme mais encore la pensée du traducteur à celles de l'auteur ; et nous doutons que Virgile eût consenti à reconnaître ses *Eglogues* dans certaines miévreries florianesques du siècle dernier. M. Yvaren a pensé avec raison que la meilleure traduction est celle qui se rapproche le plus de l'original ; il s'est attaché à suivre le texte latin vers par vers ; à peine quelquefois dans son respect pour *la forme dite classique* a-t-il recours à une courte périphrase pour rendre certains détails dont la simplicité lui semble incompatible avec le génie de notre langue ; mais il le fait avec la discrétion d'un talent sûr de lui-même. Il contourne par moment sa période avec l'élégance de Chénier ; il tâche alors d'être exact, sinon par le mot propre, du moins par l'harmonie et la couleur. Et si nous nous arrêtons à cette légère nuance de versification, c'est que nous faisons, sans doute, malgré nous, une concession à l'influence de l'école moderne.

Au reste, le meilleur moyen de faire juger la traduction de M. Yvaren, est encore d'en citer des fragments. Voici le *Fortunate senex* :

> Heureux vieillard ! ainsi tu gardes ton domaine :
> Des rochers, un marais, quelques arpents à peine
> Suffisent à tes vœux : c'est là que les troupeaux
> Broutent l'herbe salée au milieu des roseaux.
> Tes brebis n'iront pas, en fuyant ta demeure,
> Sur le bord des chemins mettre bas avant l'heure

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Le dimanche 9 décembre 1883, à 4 heures et demie du soir, l'Académie de Vaucluse a tenu sa séance publique annuelle à l'Hôtel de ville d'Avignon.

La plupart des membres de l'Académie et de nombreux invités, parmi lesquels on comptait beaucoup de dames, assistaient à cette réunion. On remarquait aux places d'honneur, dans la salle et sur l'estrade, M. le général Salanson, commandant la 30e division militaire, M. Deville, maire d'Avignon, MM. Yvaren, président honoraire de l'Académie, Benoît, président du Tribunal civil d'Avignon, Sagnier, vice-président, de l'Académie, Cerquand, ancien président, un grand nombre de membres de l'Université, des magistrats, des officiers, des membres du clergé et du barreau, etc.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Assiot, préfet de Vaucluse. Ce haut fonctionnaire avait à sa droite M. le Dr Pamard, président de l'Académie ; à sa gauche, M. le commandant Ducos, vice-président.

Digitized by Google

M. le Dr Pamard, président de l'Académie a ouvert la séance en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'heureuse fortune d'être présidés aujourd'hui par M. le Préfet de Vaucluse ; il a bien voulu donner à notre Académie ce témoignage public de l'intérêt qu'il prend à ses travaux. Je lui en suis tout particulièrement reconnaissant, et je le prie d'accepter tous mes remerciements. Grâce à lui, vous évitez un discours qui eût été fort médiocre, pour en entendre un, qui ne peut être qu'excellent.

Mon rôle est dès lors fort modeste, et je m'en réjouis ; je me bornerai à vous rappeler nos origines, nos actes les plus saillants et nos espérances.

Notre Académie n'a été que la résurrection de cette ancienne société, qui, fondée en 1810, ne manqua pas de jeter un certain éclat, jusqu'au jour où elle s'endormit, il y a environ quarante ans. Je n'aurai pas l'audace de nous comparer au prince charmant de ce conte de Perrault, qui fit la joie de nos jeunes années. Nous avons pourtant essayé de faire comme lui, de faire sortir la belle princesse de son long engourdissement ; c'est à vous de voir si nous avons réussi.

L'ancienne Académie était un peu gourmée, limitée dans son nombre et, par suite, réservée dans ses choix ; la plupart d'entre nous ont pensé que, par ce temps de vulgarisation, dans notre société essentiellement égalitaire et démocratique, il y avait lieu d'ouvrir largement nos portes. Nos statuts ont été modifiés dans ce sens, et nous pouvons accueillir également les travailleurs, qui ont fait leurs preuves ou qui désirent les faire, et ceux, plus nombreux, qui sont heureux des succès des autres et se contentent d'y applaudir, sans jamais chercher à y atteindre.

Les travailleurs nous sont venus, les autres ont suivi ; la liste de nos membres est déjà longue, nous ne la considérerons comme complète, que le jour où elle comprendra le

Digitized by Google

nom de tous les hommes qui, dans cette vieille terre vaucluse-nne, aiment leur pays et ont conservé le goût du bien, du beau. Que tous ceux-là, qu'ils s'occupent d'art, de belles-lettres ou de sciences, viennent à vous. Quel que soit leur drapeau, quelles que soient leurs croyances, nous serons trop heureux de serrer nos rangs pour leur faire place.

Dans le courant de cette année, les membres de l'Académie ont produit de nombreux travaux. Je vous demande la permission de vous rappeler les plus importants : celui de M. Rochetin sur les voies romaines du département; celui de M. Bayle sur le séjour de Marie Mancini à Avignon; celui de M. Cerquand sur l'imagerie et la littérature populaires à Avignon et dans le Comtat; celui de M. Laval sur l'Université d'Avignon; ceux de M. Duhamel sur les origines du Palais des Papes, sur les tombeaux des Papes d'Avignon, sur Raymond de Turenne, etc., etc. ; enfin ceux de M. Nicolas sur diverses questions scientifiques. Je n'aurai garde d'oublier le succès si mérité qu'a remporté sur notre scène à deux reprises, notre jeune collègue M. Baze, et celui non moins justifié de M. Manivet.

Dis-je rappeler l'initiative que nous avons prise lors du Concours régional de 1882, en provoquant une exposition des Beaux-Arts et des Arts décoratifs ? Grâce à la collaboration de la municipalité et de la Chambre de commerce, cette exposition s'est complétée et a eu les brillants résultats que vous avec constatés.

Dans le Congrès archéologique tenu au mois de septembre suivant, les membres de notre Académie ont apporté un contingent respectable de travaux ; plusieurs récompenses leur ont été attribuées, et la plus élevée a été très justement attribuée à notre très distingué secrétaire perpétuel.

Si sa modestie ne devait pas trop en souffrir, je vous rappellerai que nous avons applaudi bientôt après à sa promotion au grade d'officier de l'Instruction publique, et tout dernièrement encore à la mention si élogieuse qui a été accordée à ses travaux par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

Des récompenses obtenues par nos collègues, nulle ne pouvait être mieux accueillie, que la mention honorable accordée par l'Académie française dans le dernier concours de poésie à notre Président honoraire M. le Dr Yvaren pour sa traduction des Bucoliques en vers français. Notre cher maître a voulu prouver une fois de plus que son cerveau reste jeune comme son cœur, et qu'il réussit aussi bien auprès de la Muse que de sa chaste et sévère sœur, la Science ; je ne doute pas que vous ne soyez heureux d'applaudir avec nous à son beau et légitime succès.

Je ne saurais mieux clore cette longue énumération, qu'en vous rappelant le prix accordé par l'Académie des sciences à notre jeune et distingué collègue M. Vayssière pour ses travaux de zoologie.

Puisque nous voilà sur le terrain scientifique, je me considèrerais comme coupable si je ne rappelais les travaux de notre très distingué collègue, mon cher ami M. Bouvier, et notamment cette magnifique route, qui conduit au sommet de Ventoux ; elle vous permet aujourd'hui d'arriver facilement et sans fatigue en un point d'où vous pouvez contempler un panorama admirable, et où s'élèvera bientôt, nous osons y compter, un établissement scientifique d'une utilité incontestable.

J'ai essayé de vous donner un aperçu rapide de l'œuvre de notre Académie : elle continuera, n'en doutez pas, à mériter dans l'avenir les encouragements, et les sympathies, qui ne lui ont pas manqué. Le Conseil général de Vaucluse et le le Conseil municipal d'Avignon lui ont accordé une subvention ; je suis heureux d'avoir une occasion de leur en témoigner publiquement toute notre reconnaissance.

Mais il nous faut plus encore, nous avons besoin de tous ; de vous, Messieurs, qui nous apporterez le concours effectif de vos travaux et de vos lumières ; de vous aussi, Mesdames, un de vos gracieux sourires est, en effet, un encouragement précieux et une récompense enviable, que, sous leurs dehors sévères, les hommes de travail savent dit-on, fort bien apprécier.

Digitized by Google

Votre présence ici nous est un gage de vos sympathies et de l'intérêt que vous voulez bien prendre à notre œuvre ; nous vous en remercions et nous tâcherons d'en rester dignes.

M. le Préfet a prononcé ensulte le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

J'avais cru jusqu'à présent que la médecine était une science exacte, ou à peu près. Le docteur Pamard vient de m'enlever une de mes plus chères croyances — d'autant plus chère, je l'avoue, qu'il a la garde de ma santé — et vous jugerez bientôt que la bienveillance avec laquelle il m'accueille, en votre nom, l'amitié déjà ancienne qui nous unit, expliquent mais ne justifient malheureusement pas son imprudent diagnostic.

Le champ des travaux où s'exercent les Académies porte des fruits nombreux et variés. Tous sont assurément dignes d'être goûtés. Pourtant la charge que je remplis ne me laisse pas tous les loisirs nécessaires et devant cette abondance de choses légères ou substantielles, aimables ou sévères, charmantes ou utiles, force m'est bien de faire un choix. Je confesse que les recherches historiques, la reconstitution patiente du passé, la résurrection des faits locaux, petits et grands, sollicitent surtout mon attention.

M. le Préfet se plaçant surtout au point de vue de l'administrateur constate ensuite l'utilité des Sociétés académiques locales. Il applaudit, en termes élevés, à leur but qui est de développer l'amour des lettres, des sciences et des arts, d'entretenir, dans les villes privées de grands centres universitaires, la vie intellectuelle, d'étudier, de connaître et de faire mieux apprécier les richesses de nos départements, d'apporter

Digitized by Google

enfin, par la variété de leurs travaux, des éléments précieux d'informations à ceux qui chargés d'administrer le pays ont besoin d'en connaître le passé, les mœurs, les coutumes, les tendances, les ressources naturelles ou morales.

Si bien faite et parfaite, si bien cimentée que soit, en effet, l'unité française, continue M. le Préfet, elle s'est établie entre des groupes, des races même, très variés. En présence d'une complète égalité civile et politique, d'une communauté de règles générales si parfaitement pratiquées et obéies sur toute la surface de son territoire, grâce aux effets d'un incessant échange d'idées, de la multiplicité des voyages, de la pénétration réciproque des mœurs locales, l'observateur inattentif risquerait de se laisser abuser : il prendrait aisément l'unité pour l'uniformité.

Rien n'est moins conforme à la réalité des choses. La trame est uniforme, sans doute ; mais la chaîne est bigarrée. Sous le Français du Nord persistent le Flamand, le Picard ; sous celui du Midi, le Gascon, le Provençal. Qu'on le veuille ou non, ces dessous restent vivaces.

Je suis de ceux qui ne songent pas à s'en plaindre, et puisque j'ai l'honneur d'exercer ici une délégation du Gouvernement de mon pays, puisque je crois que gouverner c'est, aujourd'hui, à proprement parler, persuader, j'estime que je remplirais mal ma tâche si je n'étais incessamment préoccupé de pénétrer dans l'intimité même de ce pays.

Les départements ne sont pas — du moins je le pense ainsi, — de simples découpures topographiques, de purs groupements numériques. Ils ont une vie intérieure propre, des instincts caractéristiques, comme ils ont leur soleil, leur climat, leurs productions propres.

L'œuvre des siècles n'est pas vaine. L'homme est, en effet, comme la résultante de forces innombrables, diverses, successives, accumulées, dont aucune ne se perd — rien ne se

Digitized by Google

perd — mais dont le plus grand nombre est ou inconnu ou incomplètement exploré ou imparfaitement mesuré. La formule de l'analyse philosophique moderne : « La race, le milieu, « le moment » bien qu'elle ait soulevé de vives colères, pèche plutôt par omission que par toute autre cause. Incomplète, je le veux bien : mais quelle est donc la synthèse sortie rigoureusement complète du cerveau humain ? Telle qu'elle est cependant, elle peut être le triple objectif de recherches, d'études patientes, de travaux désintéressés — j'entends par là des travaux sans parti pris — capables d'honorer les plus brillantes académies.

Les forces actuelles, contemporaines, « le moment » —, l'analyse en est sans doute infiniment délicate ; elle est pourtant relativement aisée en comparaison de celle qui s'applique à la « race », car la « race » a eu, à chaque génération et à travers la longue série des siècles, ses « moments » et ses « milieux » incessamment modifiés. Telle des forces composantes a été détruite, ou, pour parler plus exactement, équilibrée par une nouvelle venue, guerre, conquête, convulsion de la nature, de sens inverse et d'égale intensité. Si l'une a disparu de l'histoire, cela suffira pour fausser le calcul.

Vous faites donc œuvre éminemment sage, Messieurs, et particulièrement utile à nous-mêmes, en poursuivant la reconnaissance patiente, l'exhumation féconde de ces éléments constitutifs, avec des énergies diverses, du caractère actuel du pays, et qui sont enfouies sous la poussière des siècles.... et des bibliothèques. Vous avez compris, admirablement compris, qu'aucun fait historique, alors même et surtout alors qu'on n'en saisit la trace que dans les fictions d'une légende, dans une mythologie en perpétuelle évolution, n'est indifférent à la vie présente d'un pays, et que vieilles chansons, vieux débris artistiques et industriels, lointains ancêtres et vieilles divinités, tout cela c'est le tempérament, la moelle même de la petite patrie que vous nous enseignez pour le plus grand profit et pour la plus complète unité de la grande.

Non loin d'ici, au pied de la grande forteresse papale, les petits enfants d'Avignon se rassemblent, avec une persévé-

Digitized by Google

rance que les interdictions incessamment renouvelées, ne lassent jamais, pour se défier et se combattre. Les cailloux du Rhône sont leurs armes, armes peu courtoises, assurément, et surtout peu clémentes. Qu'y faire pourtant ?

L'un de vous, Messieurs, et non des moins éminents, ne nous a-t-il pas révélé les exploits en Provence d'une divinité lithobole, et ne devons-nous pas quelque indulgence à ceux qui peuvent se réclamer, jusque dans leurs écarts, du Dieu Taranis ?

Heureusement, pour tout le monde ici, que Taranis lithobole est aussi Taranis *terminalis*.

Il faut souhaiter que les petits avignonais s'inspirent de ce second attribut et se déshabituent peu à peu d'un jeu dont les satisfactions ne compensent pas les périls. Il faut aussi qu'il me rappelle moi-même au sentiment du respect qui est du aux programmes de sociétés telles que la vôtre. Je n'y figure pas, Messieurs, et il ne me reste plus qu'à me faire pardonner d'y avoir usurpé une place en la faisant toute petite, aussi petite qu'est grande ma reconnaissance envers vous pour l'honneur que vous m'avez fait en m'y conviant.

De vifs applaudissements ont accueilli les paroles éloquentes de M. Assiot, auprès de qui l'Académie de Vaucluse a toujours rencontré la sympathie la plus bienveillante.

Après ce discours, chaleureusement applaudi, M. Duhamel, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu un mémoire sur les tentatives faites par Louis XI pour annexer Avignon et le Comté Venaissin au royaume de France, et sur l'annexion effective de la principauté d'Orange.

Ce travail que M. Duhamel se propose de compléter paraîtra ultérieurement dans les Mémoires de l'Académie.

Digitized by Google

Lecture a été donnée par M. Bayle, secrétaire de l'Académie, du rapport qu'il a été chargé de faire sur le *Concours littéraire* de l'année 1883.

Voici ce rapport :

Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 2 septembre 1882, l'Académie de Vaucluse a ouvert un concours littéraire pour l'année 1883. Le sujet à traiter était la *Monographie d'une ville ou d'une commune rurale du département de Vaucluse.*

L'Académie avait décidé que les mémoires imprimés ou manuscrits d'une date postérieure au 1er janvier 1883 seraient seuls admis à concourir, et qu'ils devraient être transmis, avant le 1er octobre, au secrétaire perpétuel de cette compagnie.

Le samedi, 13 octobre, la commission chargée d'examiner les travaux des concurrents s'est réunie pour fixer le mode de ses opérations, et dans une seconde séance, tenue le samedi, 20 octobre, les membres de cette commission ont exposé, tour-à-tour, leur opinion sur le mérite de ces travaux. Leurs observations présentent, dans leur ensemble, une parfaite concordance ; je vais essayer de les résumer.

Les mémoires, tous manuscrits, reçus avant la 1er octobre au secrétariat de l'Académie, sont au nombre de quatre, savoir :

1° *Une monographie de la ville de Carpentras* ;

2° *Une monographie de Saint-Pierre de Vassols* ;

3. *Une monographie de Bonnieux* ;

4° *Une histoire de Gignac.*

Un 5e manuscrit, ayant pour titre : *Notice historique sur Bedouin*, étant arrivé un mois après l'expiration du délai prescrit pour l'envoi des mémoires, l'Académie n'a pu l'admettre à concourir. L'auteur pourra le représenter une autre année ;

Digitized by Google

En ce qui concerne la *monographie de la ville de Carpentras*, la Commission a remarqué tout d'abord le développement considérable donné à la description de la cathédrale de Saint-Siffrein ; le soin minutieux avec lequel toutes les parties de cet édifice ont été étudiées annonce une connaissance très intime de son architecture et de son histoire. On est porté à croire que cette partie du mémoire a été l'objectif primordial de l'auteur, et qu'il n'y a joint le reste que comme accessoire.

Les titres sous lesquels il a groupé les notions relatives à la géographie, aux lettres et aux arts, aux industries locales, aux établissements d'utilité publique, aux monuments et constructions autres que la cathédrale et les remparts, ne forment en quelque sorte qu'une série de têtes de chapitre ; la topographie, la géologie, l'hydrographie, les productions naturelles, la statistique de la population, objets d'étude si importants, ont été totalement négligées ou seulement exquissées d'un coup de pinceau beaucoup trop rapide. Que de choses à dire cependant et des plus intéressantes sur toutes ces matières ! Pour ce qui touche spécialement à la statistique de la population, n'y avait-il pas un curieux travail à faire sur les immigrations successives de la colonie israëlite au moyen-âge, et à marquer dans quelle proportion les juifs sont entrés, depuis cette époque jusqu'à nos jours, dans le nombre total des habitants de la cité méminienne ? Au cours de cette étude, l'auteur aurait pu donner à l'aridité apparente des chiffres l'attrait d'une leçon de la haute philosophie, en montrant, avec des faits à l'appui, les conséquences heureuses, au point de vue de l'intérêt social, des principes de tolérance pratiqués, sauf quelques rares éclipses, par le gouvernement papal dans le Comté Venaissin.

Il faut croire qu'un sentiment tout personnel et bien évidemment exagéré de réserve, a conseillé à l'auteur de passer complètement sous silence, dans ses notes historiques, cet élément si caractéristique de la population carpentrassienne. Je n'ai pas à combler ici, pour mon propre compte,

Digitized by Google

cette regrettable lacune ; je me borne à la signaler comme une imperfection dont la Commission d'examen à dû tenir compte.

A première vue, la partie historique de la *monographie de Carpentras* semble répondre suffisamment à l'idée qui a dicté le programme de concours ; mais ce n'est là qu'un effet d'optique qui n'a pas égaré le jugement de la commission. Ce que l'Académie demandait, (et cette observation s'applique à tous les travaux présentés au concours), c'était une œuvre tout à fait neuve, composée avec des documents originaux, puisés aux sources mêmes de l'histoire locale. L'incendie de 1713 (1) a malheureusement détruit en grande partie les archives du Comté Venaissin, dont Carpentras était la capitale ; mais beaucoup de documents très précieux pour l'histoire de cette province existent encore dans les recueils de pièces conservés dans le riche écrin de la bibliothèque d'Inguimbert, dans les archives du greffe du tribunal civil, dans les bulles papales concernant les privilèges et les juridictions du pays de Venisse, dont le notaire Curel a dressé l'inventaire en 1762, dans les protocoles des anciens notaires, enfin, dans les archives du département et des communes qui faisaient autrefois partie du Comtat. Il serait peut-être possible, en mettant à contribution ces divers dépôts, de reconstituer à la fois les fastes municipaux de la communauté de Carpentras, et les annales de la capitale de la province que Philippe-le-Hardi donna à Grégoire X, en 1274. Ces deux qualités, il ne faut pas l'oublier, se réunissent et se confondent dans l'histoire de la ville qui fut longtemps la rivale de la cité où siégeait le gouvernement des vice-légats ; c'est son impérisssable honneur, mais ce sera toujours l'écueil de ceux qui entreprendront d'écrire cette histoire.

(1) « En 1713, un incendie détruisit une grande partie des archives du « Comté Venaissin. Je puis assurer le fait, ayant dressé l'inventaire de « ces papiers en 1762. »
Notes de Curel, mss. de la bibliothèque publique d'Avignon.

Digitized by Google

La *monographie de Carpentras* réalise-t-elle l'idéal que je viens de faire entrevoir ? Ne peut-on pas reprocher à son auteur d'avoir employé des travaux de seconde et de troisième main, sans même prendre quelquefois la peine de les rajeunir par une toilette littéraire ingénieuse ? Le respect des opinions reçues et d'une sorte de magistère historique consacré par le temps est une entrave despotique qu'il est vraiment difficile de briser ; le mémoire qui nous occupe le prouve bien ; car ce travail, qui se recommande d'ailleurs par la facilité élégante du style, l'abondance des détails, l'exacte connaissance des faits, montre que l'auteur est bien au dessus d'un simple compilateur, et que, s'il avait étudié toutes les parties de sa monographie avec la même application d'esprit, disons le mot, le même amour, que l'histoire et l'architecture de Saint-Siffrein, il aurait produit une œuvre plus estimable que celles des chroniqueurs qu'il a cru devoir prendre pour guides.

Faisant équitablement la part des qualités et des défauts de la *monographie de Carpentras*, la commission d'examen a jugé qu'elle méritait d'être classée au 1^er^ rang et d'obtenir la récompense la plus élevée promise aux lauréats du concours, c'est-à-dire, *une médaille de vermeil*. L'Académie a ratifié ce verdict.

La *monographie de Saint-Pierre de Vassols* est écrite, qu'on me permette ce néologisme, avec une grande *juvénilité* de style. L'auteur, on le voit, aime ce pays, et il lui prête, en des phrases toutes fleuries, une importance historique qui n'existe que dans son imagination. Le nom de *Vassols* viendrait, selon lui, de *Vallis solis* (*vallée du soleil*). Par malheur, l'ancien nom latin de cette localité, *vaceolis*, avec un *c*, ne comporte aucunement une semblable origine ; c'est là une erreur aussi lourde que de présenter le soleil comme la divinité supérieure de l'Olympe romain. A ce propos, on ne saurait trop recommander aux archéologues et aux historiens de tout âge de se méfier par dessus tout de ces étymologies fantaisistes si chères aux vieux chroniqueurs;

Digitized by Google

bien peu de noms de lieux, dans la France méridionale, ont pour mère la langue latine; la plupart viennent du celte, quelques uns, suivant Fauriel, du scalduanhac, et la signification primitive des noms nous échappe complètement. Il est donc oiseux de la rechercher. On doit aussi n'accorder que peu de foi aux chroniques manuscrites, anonymes ou non, qui n'ont pas reçu le baptême de la critique ni des lettres de naturalisation dans la république des sciences et des lettres; tel est le manuscrit de M. Charrasse de Brassetieux, que l'auteur de la *monographie de Saint-Pierre de Vassols* cite fréquemment, et dont il s'est servi pour décrire quelques antiquités du territoire de cette commune. Il s'agit de débris de constructions, de fragments de sculptures, de tronçons de colonnes, de tombeaux, de pièces de monnaie, d'inscriptions, qui révèleraient l'existence, sur les rives du Mède, d'une cité gallo-romaine. Au lieu de poétiser là dessus comme un jeune rhétoricien, il aurait fallu dire ce que ces vestiges du passé sont devenus, dessiner les monuments qui peuvent subsister encore, estamper les inscriptions et s'efforcer de les déchiffrer. Voilà les seuls témoins des temps antiques dont l'histoire sérieuse accepte la déposition.

C'est encore le même manuscrit que l'auteur consulte quand il s'occupe des anciens seigneurs de St-Pierre de Vassols, et en suivant ce guide si mal informé, il tombe dans des erreurs qui ressemblent à des hérésies. Qu'une contradiction surgisse entre l'écrit de M. Charrasse de Brassetieux et les registres des hommages de la Chambre apostolique, il déclarera sans hésiter que ce sont ces registres qui se trompent; il dira que Pons Astoaud, II[e] du nom, à la suite d'une grave maladie dont il fut délivré par l'intercession de saint Elzéar de Sabran, donna la terre et la seigneurie de St-Pierre de Vassols en apanage au pape Jean XXII, dès son élévation au pontificat.

D'abord, tout le monde sait que le nom d'*apanage* s'applique exclusivement aux domaines que les rois donnaient à leurs fils puinés, et personne n'ignore, dans le monde lettré,

Digitized by Google

que Jacques d'Euse fut élu pape, sous le nom de Jean XXII, le 7 août 1316, sept ans avant la mort de Saint-Elzéar.

J'indiquerai à l'auteur de la *monographie de Saint-Pierre de Vassols* des sources d'informations plus sûres que le manuscrit de M. de Brassetieux : en premier lieu, les *archives* de cette commune. Il y rencontrera entre autres documents authentiques et infaillibles, un acte du 3 mai 1302, fixant les limites respectives des territoires de Crillon et de St-Pierre de Vassols. Dans cet acte, qui fut vidimé, en 1558, à la requête de Gilles de Bretons, seigneur de Crillon et baron de St-Pierre de Vassols (1), on voit qu'en 1302, ces deux communautés, réunies par le même lien féodal, avaient pour seigneur Raymond de Crillon, qui appartenait à cette antique famille des *Raymond* d'où sont issus, depuis le XI[e] siècle, tant de rameaux divers et tant d'illustres personnages. Ce n'est que plus tard que la seigneurie en advint aux Astoauds, lesquels la transmirent aux Bretons. L'évêque de Carpentras, contrairement à l'assertion de l'auteur du mémoire, n'avait alors aucun droit de vasselage sur St-Pierre de Vassols ; mais les statuts d'ordre public qu'il édictait, en vertu de son pouvoir épiscopal, y étaient exécutoires, comme dans toutes les autres localités de sa province diocésaine.

Jusqu'aux premières années du XVII[e] siècle, le nom de ce village ne figure point parmi les fiefs de la manse épiscopale ; il apparaît pour la première fois, dans l'hommage prêté à la chambre apostolique par Horace Capponi, en 1615 (2).

Toute cette partie du mémoire est donc à remanier, et l'auteur serait sans excuse s'il dédaignait d'étudier de nouveau les questions qu'il a traitées un peu trop légèrement. Il trouvera pour cela de nombreuses indications dans les livres d'hommages et de reconnaissances de la Chambre apostolique.

L'imagination tient encore trop de place dans le chapitre

(1) Minutes de Colin Tache, ann. 1583-93, fol. 393.
(2) Arch. départ. de Vaucluse. B. 11.

Digitized by Google

consacré à la topographie et à la statistique : un peu moins de poésie et un peu plus de chiffres auraient mieux convenu.

Malgré les imperfections que présente la *monographie de Saint-Pierre de Vassols*, l'Académie de Vaucluse, sur la proposition de la commission d'examen, lui a décerné le 2e prix du concours, *une médaille d'argent*. Elle a justement apprécié les efforts quil à fallu faire pour édifier une œuvre, au demeurant assez étendue et substantielle, sur un terrain presque entièrement vierge et inexploré, au point de vue archéologique. Elle a loué sans restriction le travail relatif à la succession chronologique des maires de St-Pierre de Vassols et des curés de cette paroisse. Enfin, elle n'a pas voulu laisser sans récompense une composition littéraire où il y a du mouvement, de l'originalité, de la sève provençale, et un souffle poétique exhalant les émanations vivifiantes des lavandes du Ventoux.

Dans les deux mémoires précédents, la division méthodique des matières, si utile en ces sortes de travaux, n'a pas été suffisamment observée ; dans la *monographie de la commune de Bonnieux*, dont je vais parler maintenant, le cadre est assez bon, mais il est à peu près vide. Ce qu'il y a de meilleur dans cette étude si incomplète, c'est la partie archéologique comprenant une description du pont romain du Caulon, de la vieille église paroissiale, et de deux tours du moyen-âge. L'auteur a dessiné ces monuments sur des planches placées à la fin de son manuscrit. Ces dessins sont exécutés avec fidélité et avec goût. La partie historique est tout-à-fait nulle; un chapitre intitulé : *Un mot sur Bonnieux*, semble promettre quelques détails intéressants, mais le *mot* annoncé n'est que la statistique religieuse et scolaire de la commune. Est-ce à dire que les habitants de Bonnieux doivent être classés parmi les peuples appelés *heureux* parce qu'ils n'ont pas d'histoire ? D'abord, je nie que ces peuples existent : partout il y a des hommes, il y a des passions et des intérêts qui les mettent aux prises les uns avec les autres, et ce conflit presque permanent donne lieu à des incidents plus ou moins dramatiques.

Digitized by Google

Ensuite, fût-il par miracle une population douée d'un tempérament pacifique inaltérable, ignorant les rivalités et les discordes intestines, qu'il lui serait impossible de rester toujours étrangère aux inimitiés et aux luttes de ses voisins. Dans les guerres religieuses du XVI[e] siècle, le vallon de *la Valmasque*, qui s'étend au pied de la colline où est assis le bourg moderne de Bonnieux, fut le théâtre des premiers exploits des religionnaires, et de Bonnieux même sortit un des champions les plus fougueux du parti protestant, Jean-Baptiste Ferrier. Les compatriotes de Ferrier, restés fidèles à la foi de leurs pères, se croyaient à l'abri de toute attaque derrière les fortes murailles qui avaient protégé leurs ancêtres à l'époque des Albigeois, mais un jour qu'ils s'étaient rendus processionnellement à la chapelle de Saint-Vincent, les huguenots de Lacoste, sortant d'une embuscade, enlevèrent le viguier, Jean de Pérussis, et l'emportèrent dans leur aire d'aigle pour en tirer une forte rançon. Ce fait méritait au moins une mention, et on aurait pu tailler tout un chapitre dans les circonstances auxquelles il se ratttache. J'ai parlé de la *Valmasque* ; le Père Justin prétend que cette vallée a été ainsi nommée depuis que les Vaudois, chassés du Piémont par le duc de Savoie, vinrent se réfugier dans les terres que le seigneur de Cental leur offrit au pied du Léberon : « Leurs mœurs et leurs sentiments sur la religion, dit-il, firent donner à ces étrangers le nom de *Mas*, qui en « la langue du pays, est synonyme de *sorciers*. » La Valmasque serait donc *la vallée des sorciers*. Quel titre alléchant pour un chroniqueur ! Mais cette étymologie est démentie par des documents officiels, dont quelques-uns remontent au XIV[e] siècle, et où l'on rencontre le nom de *Valmasque, vallis Mascharum,* donnée à la vallée qui s'étend au pied du Léberon, entre Ménerbes et Bonnieux. Je citerai seulement les *anciens baux des directes du couvent de St-Hilaire de Ménerbes,* à la date de 1398. Voilà encore une question à étudier.

Ce n'est pas le seul problème que l'historien de Bonnieux

Digitized by Google

avait à résoudre. La tradition veut que ce bourg ait été, avant 1309, une commanderie de Templiers, tandis que Pithon-Curt le donne à la puissante famille des d'Agoult. Quel en était le vrai seigneur ? à quelle époque fut-il annexé au domaine de la Chambre apostolique ?

Je terminerai cette petite leçon critique par une observation que je ne puis omettre. Parmi les hommes distingués nés à Bonnieux, l'auteur nomme un lycéen, lauréat des concours académiques. Un jeune homme intelligent et laborieux n'est pas un *grand homme!* D'ailleurs la liste des célébrités d'un pays, qu'il faut dresser avec une grande sobriété, ne doit pas comprendre des personnes vivantes.

Telle que je viens de la présenter, la *monographie de Bonnieux* est loin de répondre au vœu de l'Académie; cependant cette compagnie, tenant compte de la faiblesse générale du concours et de l'inexpérience de l'écrivain, a fait verser en sa faveur la mesure de l'indulgence en ajoutant une *médaille de bronze* à celles précédemment décernées. C'est un encouragement plutôt qu'une récompense.

L'Académie n'a pu étendre le bénéfice de ces circonstances atténuantes au 4e mémoire intitulé : *Histoire de Gignac.* A l'auteur, qui a pris pour épigraphe cette maxime : *Les racines de la science sont amères, mais les fruits en sont doux,* elle dit : *La science qui n'a pas de racines ne porte pas de fruits.* C'est bien, en effet, une œuvre tout à la fois scientifique et littéraire qu'elle demandait pour le concours de cette année, et elle n'a rien trouvé dans l'*histoire de Gignac* qui réalisât les conditions du programme : — de statistique, presque point; d'archéologie, moins encore, et en guise d'histoire, une légende qui fournirait à un romancier pieux le sujet et même la matière d'une *nouvelle* édifiante. Il n'y a point d'ironie dans mes paroles, pas plus que dans ma pensée : la commission d'examen a lu avec un véritable intérêt le chapitre consacré à *Constance de Gignac*, et elle y a trouvé de réelles qualités de style ; mais la légende n'est pas l'histoire : *non erat hic locus.*

Digitized by Google

On composerait aussi un roman, celui-là très dramatique, avec l'épisode de Catherine Barriès, une vraie Jeanne Hachette protestante. Mais ici l'histoire, l'impartiale et véridique histoire, revendique ses droits avec plus de sévérité que tout à l'heure. Elle n'est pas un accusateur fulminant des réquisitoires injurieux contre des accusés qu'elle aurait condamnés d'avance ; elle est un juge froid, calme, non point impassible, mais inaccessible aux colères qui arment les unes contre les autres des opinions et des croyances rivales. Gardons-nous de souffler sur le feu à peine éteint des haines confessionnelles, pour le rallumer ! L'auteur de l'histoire de Gignac n'a pas du tout compris, à ce point de vue, la mission de l'historien, et il lui est échappé des phrases et des expressions très malheureuses.

Après le vote de la commission d'examen sur la distribution des récompenses, les bulletins cachetés joints aux mémoires ont été ouverts par M. le Secrétaire perpétuel, qui a fait connaître les noms des lauréats.

L'auteur de la *monographie de Carpentras* est M. l'abbé Illy, curé de Saint-Siffrein, à Carpentras.

L'auteur de la *monographie de Saint-Pierre de Vassols* est M. l'abbé Constantin, curé de cette commune.

Celui de la *monographie de Bonnieux*, M. Gorlier, instituteur public dans ce bourg.

L'Académie a pleinement ratifié, je l'ai déjà dit, le verdict de la commission ; mais, eu égard à l'insuffisance des travaux couronnés, elle n'a pas jugé qu'il y eût lieu de les publier, tels qu'ils sont, dans ses mémoires. Elle invite leurs auteurs à les retoucher et à les compléter, conformément aux observations que j'ai eu l'honneur de résumer dans mon rapport, et auxquelles vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, d'ajouter encore quelques conseils. Je serai très court.

La monographie d'une commune doit embrasser deux ordres de faits bien distincts : les faits matériels et les faits moraux. On peut les exprimer synthétiquement par deux termes : *statistique* et *histoire*. Dans la *statistique* (je prends

Digitized by Google

ce mot dans son acception la plus large), on fera entrer tout ce qui est du domaine du monde physique : la constitution du sol, ses limites géographiques, sa configuration et ses accidents géologiques, son hydrographie, sa faune et sa flore particulières, ses produits naturels et industriels, la météorologie, la description et la représentation graphique des monuments anciens et modernes, l'état de la population, les établissements d'instruction et de bienfaisance, etc. Ces notions veulent être présentées avec ordre, exactitude et clarté. Après toutes les citations empruntées à des documents historiques ou à des mémoires particuliers, seront indiquées les sources où on les aura puisées.

L'*histoire* comprendra tous les évènements mémorables accomplis dans la commune depuis son origine jusqu'à nos jours. Ai-je besoin de dire qu'en appelant *commune* la circonscription territoriale d'une ville, d'un bourg ou d'un village, je ne date pas seulement son origine de la loi du 14 décembre 1789, ni même des ordonnances de Louis VI ? Il est permis à l'auteur d'une monographie d'évoquer les ancêtres les plus lointains de la population dont il raconte l'histoire, qu'ils soient romains, grecs, gaulois ou celtes, pourvu qu'il nous les présente, leur certificat de nationalité à la main. Mais ce certificat, ce n'est pas l'*imagination* qui doit le délivrer ; quand on ne peut le dresser avec des documents écrits d'une authenticité irrécusable, on peut appeler en témoignage les monuments lapidaires ou épigraphiques, et même (avec beaucoup de discrétion) les traditions locales. On joindra, le plus possible, à toute théorie ethnologique, les pièces à l'appui : dessins de monuments, de médailles, d'armes, de poteries, estampages d'inscriptions, etc.

L'histoire du moyen-âge et celle des temps modernes offrent moins de difficultés : elles sont écrites dans les chartes de libertés, de franchises et privilèges octroyées aux anciennes communautés par les souverains ou par les seigneurs particuliers, dans les cartulaires des couvents et des évêchés, dans les pouillés des églises, dans les délibérations des assem-

Digitized by Google

blées municipales, dans les comptes des trésoriers, dans les registres des greffes des cours féodales, dans les protocoles des notaires. Au moyen-âge, le notaire cumulait une foule d'attributions aujourd'hui réparties entre plusieurs fonctionnaires judiciaires ou administratifs ; il était partout et il mettait partout sa griffe sacramentelle : *in hoc signo signavi*. On peut tout lui demander, depuis un traité de paix entre souverains, jusqu'à l'achat d'une houppelande ou la location d'un tonneau pour les vendanges ! Et que de révélations inattendues dans ces pages poudreuses, dans ces hiéroglyphes presque aussi difficiles à déchiffrer que ceux des pyramides de Memphis ! Les partisans de l'électorat des femmes y verraient leur système réalisé, six cents avant M. Georges Roche ! Je conviens que c'est là une rude tâche, et qu'il est plus commode de lire les imprimés, et de *faire*, comme on dit, *des livres avec des livres ;* mais que d'erreurs, involontaires ou non, on éternise par ce procédé, qui ne fait pas faire d'ailleurs un seul pas à la science historique ! Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de placer ici, comme exemple, en terminant mon rapport, une courte anecdote.

Il s'est trouvé un jour, non loin d'ici, un académicien qui s'avisa de dire au public : ces vers que tant d'in-folios séculaires attribuent à Pétrarque sont apocryphes : l'œuvre véritable et authentique du grand poète n'est pas celle que vous connaissez, que le monde entier lit et admire, elle est dans un manuscrit que j'ai découvert et avec lequel je vais vous montrer un Pétrarque tout nouveau et une Laure inédite. Et il partit de là pour composer, avec les églogues latines du chantre de Vaucluse, un roman grotesque où la langue française et le bon sens ne sont pas mieux traités que la vérité historique. Des nombreux épisodes de cette étrange épopée je ne citerai qu'un seul :

« Laure, dit l'auteur, ayant rencontré Pétrarque dans les « prairies de Vaucluse, appelle son attention sur les lieux « qu'il habite, et lui fait le récit de la translation des restes

Digitized by Google

« mortels de saint Véran, transportés de la chapelle de Sau-
« mane dans l'église de Cavaillon (1) ».

Un autre écrivain, *correspondant du Ministère pour les travaux historiques*, ne mettant nullement en doute l'authenticité de ce récit, l'a inséré tout au long dans une *Vie de St-Véran*.

Or, voulez-vous savoir quel est le « sommet impérieux » (*imperiosus apex*), où l'académicien en question à placé la chapelle de Saumane, laquelle, au surplus, n'a jamais possédé « les restes sacrés du pasteur Véranus », c'est le mont Tarpéien dont Pétrarque fait l'histoire, en des vers superbes, dans l'églogue où il raconte son couronnement comme prince des poètes. *La nymphe Daphné*, qui lui décerne le laurier delphique, ce n'est pas *Laure*, c'est une personnification de la *poésie*, qu'il a long-temps poursuivie de son amour, et qui se laisse enfin toucher par la persévérance qu'il a montrée dans ses travaux ; les prétendus parents de Laure, seigneurs de Vaucluse, sont des empereurs romains et des poètes contemporains d'Ovide, et les reliques de Saint-Véran, sont les dépouilles que les généraux victorieux venaient offrir à Jupiter et aux autres dieux, après en avoir fait l'ornement de leur triomphe.

« Huc ego pastores memini victricia sertis
« Tempora, et arboreis spoliis ornata referre,
« Turribus invectos niveis delubra Deorum.
« . . . . . Spectare juvabat
« Cum ductore reges captos, tristesque juvencos,
« Exuviasque graves peregrinis montibus actas,
« Et longos rerum strepitus pompasque frementes. »

La morale de ceci, c'est que, pour explorer dans la nuit des siècles, le labyrinthe des arcanes historiques, il faut avoir dans la main le fil conducteur de cette Ariane qui s'appelle la *critique*, et ne point prendre pour guide le premier manuscrit venu.

GUSTAVE BAYLE.

(1) *Laure des Baux*, par M. l'abbé Costaing de Pusignan.

Digitized by Google

Dans le rapport suivant, M. Chantron a rendu compte du *Concours artistique* de la dite année :

CONCOURS ARTISTIQUE DE 1883

L'Académie de Vaucluse avait mis au concours pour 1883 les sujets suivants :

1° Exécuter une figure en pied, sculptée ou peinte, en s'inspirant des types de la région ;

2° Etudier un projet de diplôme pour une société telle que l'Académie de Vaucluse.

La commission qu'elle avait choisie pour apprécier le mérite du concours a d'abord constaté avec regret que peu de concurrents avaient répondu à l'appel qui leur avait été fait. En effet, il n'avait été déposé aucune œuvre de sculpture ; les peintures étaient au nombre de quatre seulement ; et les projets de diplôme au nombre de trois. Elle a remarqué également que les auteurs des peintures ne s'étaient pas pénétrés des conditions qui leur étaient imposées, car rien dans les costumes, ni surtout dans le caractère des figures représentées, ne rappelait les types si fortement accentués des habitants de nos contrées. En outre les sujets semblaient avoir été conçus à la hâte, sans étude préalable, et n'avoir été exécutés que peu de temps avant l'expiration du délai fixé pour leur dépôt. Ces dernières critiques s'appliquent également aux projets de diplômes, puisqu'ils n'étaient pas entièrement terminés.

A l'occasion du dernier concours régional, l'Académie avait organisé un concours de paysages dont les résultats avaient été remarqués. Les modestes essais de nos élèves des écoles n'ayant pas passé inaperçus même au milieu des toiles de maîtres qui figuraient à notre brillante exposition de peinture, on pouvait penser, qu'avec de nouveaux efforts, ils n'obtiendraient pas cette année moins de succès que l'année précédente. Le résultat n'a pas entièrement répondu à ces es-

Digitized by Google

pérances. Aussi, surtout en présence du nombre trop restreint des concurrents, la commission s'est demandé s'il n'y avait pas lieu de réduire le nombre et l'importance des récompenses à distribuer, et elle a décidé qu'il ne serait alloué que deux prix à la peinture, savoir : un premier prix de cent francs, et un seeond prix de la somme de cinquante francs ; et aux projets de diplôme, qu'une médaille de bronze.

Le premier prix de peinture a été décerné à M. Lescure, d'Avignon. Aucune hésitation n'était du reste possible car son tableau, sous tous les rapports, était supérieur à ceux de ses concurrents. Il représente un personnage d'un âge déjà mûr, d'une figure ordinaire, assis dans une chambre nue et assez faiblement éclairée. Sans doute il ne se fait remarquer ni par un coloris brillant, ni par la composition ou l'arrangement ; mais la tête est bien peinte, le dessin est correct, et la couleur est assez harmonieuse, sans être recherchée. On sent que l'auteur a voulu éviter de trop grandes difficultés, mais, tout en restant dans cette simplicité relative, il a montré qu'il a déjà beaucoup acquis, qu'il est doué de qualités sérieuses, et qu'il aurait été capable de produire une œuvre répondant mieux aux conditions du programme si ses occupations journalières lui avaient peut-être permis de consacrer plus de temps à son travail.

Le second prix a été accordé à M. Benoni Auran, de Monteux, qui a peint un jeune ouvrier porteur de ses instruments de travail, debout sur le trottoir d'une rue, et exposé aux rayons du soleil. Le mouvement du corps est bien étudié et bien rendu, le dessin est exact, mais le personnage ne se détache pas bien sur les fonds, qui participent trop de la couleur du vêtement, et auraient dû être traités avec plus de finesse et de vérité. Quoi qu'il en soit, M. Auran paraît posséder un véritable tempérament d'artiste. Il a cherché à reproduire l'éclatante lumière du soleil du midi, et s'il n'y a pas complètement réussi on doit lui tenir compte de n'avoir pas reculé devant une difficulté dont il parviendra certaine-

Digitized by Google

ment à triompher lorsqu'il aura acquis plus d'expérience. On peut l'attendre avec confiance à une nouvelle épreuve.

La récompense destinée aux projets de diplôme a été décernée à M. J. Royet, de cette ville. Son travail présente de bonnes qualités qui méritaient d'être encouragées. Les figures sont bien disposées, et l'ornementation est assez gracieuse. Malheureusement quelques emblèmes ont été omis ou n'ont pas l'importance nécessaire pour faire de suite reconnaître la destination du diplôme. Néanmoins ce projet, avec quelques modifications, est susceptible d'être utilisé par l'Académie.

En résumé, nous aurions désiré que ce concours fût plus brillant et surtout plus complet ; mais nous sommes loin de douter de l'avenir des jeunes gens de ce département qui se livrent à l'étude des beaux-arts. Bien doués naturellement, ils trouvent encore de réels encouragements, non seulement dans les sacrifices que s'imposent pour eux la ville d'Avignon et le département, et dans les modestes concours ouverts par notre société, mais surtout dans les exemples qu'ils ont aujourd'hui sous les yeux d'artistes comme Messieurs Bastet, Chapentier et Saïn, qui se font déjà une place distinguée parmi les maîtres, et qui, s'ils ne sont pas encore arrivés à la fortune, ce but que poursuivent avec trop d'ardeur tant d'artistes, sont du moins sur la voie d'acquérir la renommée qui est la plus haute récompense que doit ambitionner le véritable artiste.

Avignon, le 16 décembre 1883,

Le secrétaire de la Commission,

CHANTRON.

Digitized by Google

M. Manivet a terminé la séance par la lecture de la pièce de vers suivante qui avait été composée pour la circonstance :

Il me faut faire un long discours :
C'est l'usage, et je m'y conforme.
Musette, viens à mon secours !
Il me faut faire un long discours,
Un discours si long qu'il endorme :
Les meilleurs pourtant sont les courts.
Il me faut faire un long discours :
C'est l'usage et je m'y conforme.

Mais ne prends pas cet air fatal :
Tu parais souffrir d'anémie !
Mon appel n'a rien d'anormal.
Mais ne prends pas cet air fatal.
Que va dire l'Académie,
Si tu me sers, Muse, si mal ?
Va, ne prends pas cet air fatal :
Tu parais souffrir d'anémie !

Ne t'effarouche pas ainsi !
On t'aime bien, ma nymphe blonde.
La critique est aimable ici.
Ne t'effarouche pas ainsi !
Comme Vénus sortant de l'onde,
Ton vêtement est... raccourci !
Allons, ne cache pas ainsi
Ta naïve nudité blonde.

Tu mets ta robe et ton bandeau ?
Eh quoi ! tu chausses le cothurne ?
Toi qui dis si bien le rondeau !
Tu mets ta robe et ton bandeau ?

Digitized by Google

Envîrais-tu la voix nocturne
Du hibou, mon gentil oiseau ?
Tu mets ta robe et ton bandeau ?
Eh quoi ! tu chausses le cothurne !

Le fard ne sied pas à ta peau.
Va, tu n'es pas comédienne.
Bergère, reprends ton pipeau :
Le fard ne sied pas à ta peau.
Ton humble robe d'indienne
Dessine mieux ton corps si beau.
Le fard ne sied pas à ta peau.
Va, tu n'es pas comédienne.

Dis-nous la chanson du printemps.
Dis-nous la valse des Dryades,
La nuit, sur le bord des étangs.
Dis-nous la chanson du printemps.
Dis-nous les amours des Naïades
Au son des pipeaux excitants.
Dis-nous la chanson du printemps.
Dis-nous la valse des Dryades.

Il n'est pas d'oiseaux querelleurs
Dont les voix troublent ces retraites.
Ne crains pas les merles siffleurs.
Il n'est pas d'oiseaux querelleurs.
Mais à t'applaudir toutes prêtes
Je vois des nymphes et des fleurs.
Il n'est pas d'oiseaux querelleurs
Dont les voix troublent ces retraites.

Chacun s'empresse à ce festin
D'apporter son mets, vers ou prose :
Discours français, discours latin.
Chacun s'empresse à ce festin.

Digitized by Google

Moi, j'arrive la bouche close,
Et les mains vides de butin !
Chacun s'empresse à ce festin
D'apporter son mets, vers ou prose.

Vois, de mon désappointement
L'archéologue déjà glose.
Ah ! si j'avais un document !
Triste est mon désappointement
Déterre-moi donc quelque chose,
Que ce soit gothique ou roman !
Vois, de mon désappointement
L'archéologue déjà glose.

Tu te tais ? Tu n'apportes rien ?
Rien ! pas même un coléoptère ?
Tu nous le décrirais si bien !
Tu te tais ? Tu n'apportes rien ?
Révèle-nous quelque mystère
Du monde antédiluvien.
Tu te tais ? tu n'apportes rien ?
Rien ? pas même un coléoptère ?

Va, je comprends ton air fatal,
Et je m'explique ton silence.
Tu souffres, mais je sais ton mal.
Va, je comprends ton air fatal.
En vain tu te fais violence :
Retourne au bocage natal.
Va, je comprends ton air fatal,
Et je m'explique ton silence.

Tu souffres de voir au rancart
Ta grande sœur, la poésie.
— Qu'écrirez-vous, Coppée, Aicard ?
La poésie est au rancart

Digitized by Google

Pour dérider la bourgeoisie,
Faites plutôt le grand écart !
— Muse, je me tais aussi, car
Elle est en deuil, la poésie.

— L'usage ancien des longs discours,
A mon profit, je le réforme.
Les meilleurs étant les plus courts,
Je termine là mon discours.
— Madame, excusez-en la forme.
Je n'avais pas votre secours!
L'usage ancien des longs discours
En votre honneur, je le réforme.

Sur l'invitation de M. le Président, M. le Secrétaire perpétuel, a lu à l'assemblée la liste des lauréats du concours ouvert pour l'année 1883 :

CONCOURS LITTÉRAIRE

1° Une médaille de vermeil à M. ILLY pour sa *Monographie de la ville de Carpentras.*

2° Une médaille d'argent à M. CONSTANTIN pour sa *Monographie de St-Pierre de Vassols.*

3° Une médaille de bronze à M. GORLIER pour sa *Monographie de Bonnieux.*

CONCOURS ARTISTIQUE

Un prix de 100 fr. à M. LESCURE pour son tableau : *La lecture.*

Un prix de 50 fr. à M. Benoni AURAN pour son tableau : *Le ramoneur.*

Une médaille de bronze à M. ROYET pour son projet de diplôme.

PRIX DUFOSSÉ

L'Académie de Vaucluse rappelle que le prix Dufossé, offert par elle au lycée national d'Avignon a été remporté cette année et, pour la première fois, par Monsieur A. MAIRE, de Strasbourg (Alsace).

Cette lecture terminée, M. le Président a levé la séance en remerciant les assistants d'avoir bien voulu honorer de leur présence la 2e réunion publique de l'Académie de Vaucluse.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

AUTEL VOTIF A LA DÉESSE *COPIA*

Le musée Calvet vient de faire l'acquisition d'un petit monument épigraphique des plus intéressants à cause de sa rareté : c'est un autel votif consacré à la déesse *Copia*, une de ces divinités allégoriques qui, chez les Romains, présidaient à la fertilité de la terre et symbolisaient l'abondance des récoltes. Les auteurs anciens en ont parlé, et c'est d'elle qu'Horace a dit :

« . . . . . aurea fruges
« Italiæ pleno diffudit Copia cornu » (1).

Elle a été également chantée par Ovide, d'après lequel elle suivit Saturne, lorsque Jupiter le chassa de l'empire des cieux (2).

Mais si les auteurs en ont fait mention, il est très rare de rencontrer son nom sur les inscriptions lapidaires. Peut-être même celle dont nous nous occupons est la seule que l'on

(1) *Epist.*, lib. I, XII.
(2) *Métamorph.*, IX.

Digitized by Google

connaisse ; et c'est précisement ce qui en fait l'intérêt et l'importance.

Ce monument épigraphique fut trouvé, avec un certain nombre de sépultures gallo-romaines, sur le territoire de la commune de Boulbon (B.-du-Rhône), au quartier de Saint-Julien, et non loin d'une petite chapelle romane de ce nom. Dans une de nos excursions archéologiques, nous avions eu l'occasion de remarquer cet autel votif qui, après avoir perdu son couronnement par la retaille, avait été planté en terre aux deux tiers de sa hauteur, et avait tout à fait l'aspect d'une petite borne kilomètrique, au sommet cintré (1). Nous en avions parlé à notre excellent ami, M. Charvet, qui en qualité d'agent voyer de l'arrondissement d'Alais, a sous sa direction le fils du propriétaire de ce petit monument (2), et qui, joignant ses démarches aux nôtres, a fini par décider celui-ci à le céder au musée d'Avignon.

L'inscription disposée sur trois lignes, en caractères de la bonne époque, se lit comme suit :

SEX·VeRATIVs
PRISCAE·L·POTHVs
COPIAE·V·S·L·M

C'est-à-dire :

« Sextus Veratius Pothus, affranchi de (Veratia) Prisca, a élevé cet autel à la déesse Copia, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu ».

Dans cette inscription les T sont surélevés. Le c du mot COPIAE est plus grand que les autres lettres et enserre l'o qui suit. L'E et l's de VERATIVS sont frustes. L's de POTHVS a presque entièrement disparu, par suite d'une cassure de la

(1) Encore pourvu de sa base, cet autel votif a, par l'effet de la retaille, perdu son couronnement, auquel a succédé un sommet cintré, et va en se rétrécissant de bas en haut. En l'état, il mesure o m. 84 de haut; o m. 25 de large, à sa partie supérieure; o m. 32, à son milieu ; o m. 38, à sa base ; et o m. 25, d'épaisseur.

(2) M. Nicolas, propriétaire à Boulbon.

Digitized by Google

pierre; on en aperçoit seulement un peu l'extrémité inférieure. Tout le reste est très distinct.

Avant d'avoir pris un estampage de cette inscription et de pouvoir la lire en entier, nous avions cru nous trouver en présence d'un autel dédié à quelqu'une de ces nombreuses divinités topiques, d'origine gauloise, dont le nom a conservé, sous sa forme latine, sa physionomie barbare; nous avouons humblement que nous n'avions pas songé à la déesse *Copia*. Mais notre savant maître et ami, M. Allmer, que nous consultons souvent en pareille occurrence, et qui nous fait toujours si libéralement part de ses lumières et de ses conseils, eut bientôt dissipé nos doutes en nous donnant l'interprétation que nous venons de reproduire. Il nous écrivait à ce sujet (1) :

« POTHVS, dont il faut rétablir l's disparue avec un fragment de la pierre, se rencontre souvent dans les inscriptions concernant les affranchis. C'est un nom servile, tiré du grec πόθος, amour, porté comme tel jusqu'à l'affranchissement, et passé, lors de cet événement, à l'état de surnom. L'affranchi a pris alors pour nom celui de sa patronne; le mot PRISCAE, par lequel celle-ci est désignée dans l'inscription, est un surnom; son nom était VERATIA, d'où celui de VERATIVS porté par l'affranchi. Le mot COPIAE désigne manifestement la déesse sous la protection de laquelle la colonie romaine de Lyon avait été placée, lors de sa fondation. Je ne connais aucune autre inscription mentionnant le nom de cette divinité, et c'est ce qui rend celle de Boulbon d'autant plus précieuse. »

En la publiant dans son intéressante *Revue épigraphique*, M. Allmer l'a fait suivre d'un de ces savants commentaires dont il a le secret (2).

L. ROCHETIN.

(1) Lettres des 18 et 25 décembre 1883.
(2) *Revue épigr.*, n° 464.

Digitized by Google

COPIA

L'autel votif de Boulbon, transporté récemment au musée d'Avignon par les soins de M. Rochetin, de l'Académie de Vaucluse, appelait l'attention des archéologues à deux points de vue : épigraphique, pour la lecture et l'interprétation de l'inscription ; mythologique, pour la détermination de Copia, dont le nom figure, pour la première fois, sur un monument lapidaire. M. Allmer a résolu le premier avec sa sûreté habituelle ; le présent mémoire est destiné à éclairer le second. Si rares que soient les documents latins sur Copia, ils suffisent à préciser l'origine et à suivre dans ses développements la notion religieuse qu'elle a personnifiée (1).

Il ne faut chercher ni ascendants ni descendants à Copia. Son origine ne se perd pas « dans la nuit des temps ; » elle n'est comptée ni parmi les anciennes divinités de Rome, ni parmi les divinités voisines que Rome a annexées successivement au canon primitif. On ne cite nul temple, nul culte public en son honneur. C'est une personnalité divine qui s'est formulée historiquement, logiquement, dans Rome, aux environs de l'Empire, qui a eu son moment de vogue, de mode, parmi quelques fidèles et qui a disparu bientôt, logiquement

(1) V. Allmer, *Revue épigr. du midi de la France*, mars 1884 :
SEX·VERATIVS·PRISCAE·L·POTHVS·COPIAE·V·S·L·M·

Digitized by Google

et historiquement, comme elle était née. L'intérêt de l'histoire de Copia repose tout entier sur ces évolutions.

Dans la langue commune, le mot *copia* (*la quantité*) représente une notion abstraite. Il a une parenté étymologique sensible avec *opes* (*les ressources*) et les latins aiment à rapprocher les deux noms.

Moderatori reipublicæ beata civium vita proposita est, ut opibus *firma*, copiis *locuples*, etc. *sit.* » (1)

D'autre part, *opes*, (sing. *ops*, se rattache à *opus, opera*, d'où l'expression courante : *omni* ope, *atque* opera *niti.* Au singulier, et aux cas directs, *Ops* est une divinité de la terre, dont le culte remonte aux croyances les plus antiques de l'Italie. On peut la considérer comme une Δημήτηρ, la terre en travail, enfantant. Elle se distingue ainsi tout d'abord de *Copia* qui ne fait point effort, et possède sans travail (cum opibus?) *Copia* n'est pas non plus la même chose qu'*abundantia. Abundantia*, qui est restée une allégorie, à moitié chemin de la déification, évoque l'image d'un fleuve qui déborde, d'une coupe remplie outre mesure. *Copia* n'implique point l'idée d'excès, mais de plénitude : *Copia pleno cornu.*

Les expressions latines : *copia verborum, librorum, navium, rei familiaris*, sont équivalentes, quant au sens, à *verba copiosa, libri copiosi*, etc. ; mais la relation grammaticale est différente : dans *verba copiosa*, la notion de quantité est enfermée dans un qualificatif qui suit le genre et le nombre du substantif ; dans *copia verborum*, la notion de quantité s'isole dans un substantif, et l'expression *copia verborum*, composée de deux substantifs, le premier, abstrait, le second concret, suit la relation grammaticale commune aux expressions composées de deux substantifs concrets : c'est-à-dire que le second est toujours au génitif, régi par le premier : *copia librorum, liber Petri.*

II

Cette relation est renversée dans une expression bien latine : *Cornu copiæ*, où le nom abstrait *Copia* est, à son tour, em-

Digitized by Google

ployé au génitif et régi par le nom concret. On comprend qu'une telle déviation à la règle est due à une modification correspondante du sens de *copia*, considéré comme substantif concret, non abstrait. *Cornu copiæ* n'est pas en effet un équivalent de *cornu copiosum*, *cornu copiis refertum*. Toute corne remplie de fruits n'est pas pour cela une *cornu copiæ :* ce nom est réservé à un objet symbolique, faisant partie du culte. Le mot Copia passe de la langue commune à la langue mythologique, et *Copia* devient une sorte d'entité mystique.

Κέρας Ἀμαλθείας (est) quod *cornu copiæ*, dit Pline : *la corne d'Amalthée n'est autre que la cornu copiæ* (2). Une telle assimilation ne doit pas être prise à la lettre. *Copia* n'a pas toujours été une personnalité, et quand Copia est devenue une personnalité, elle n'a ressemblé que de loin et très peu, à Amalthée. Un grec savait ce qu'il disait quand il parlait de la corne d'Amalthée. Il connaissait la légende de la chèvre, nourrice de Ζεύς, et de la corne de cette chèvre remplie par le nourrisson reconnaissant de trésors sans cesse renouvelés. Un romain n'avait pas à sa disposition une histoire si précise et si satisfaisante. La *cornu copiæ* n'était pas une corne de *Copia*, qui n'a jamais été ni chèvre, ni encornée, qui a été à peine une nymphe des eaux, comme a été, dans une légende postérieure, Amalthée. Copia se présentait, au commencement, comme une notion abstraite du nombre, de l'abondance en soi, que les formes du langage avaient extraite de la corne, où elle était réellement et effectivement enfermée. La première fois que l'on rencontre *cornucopiæ* dans la littérature latine, les deux mots sont tellement soudés ensemble qu'ils forment un seul substantif de deux substantifs accouplés et que l'accord entre ce substantif nouveau et son qualificatif se fait pour le cas avec *cornu*, et pour le genre avec *copiæ*, invariable à tous les cas : *Nam hæc adlata cornucopiæ 'st : Je tiens la cornucopiæ.* On est tenté de corriger la leçon, mais elle est généralement approuvée ; *cornucopia* ne serait rien ; *hoc adlatum cornucopiæ* n'est donné par aucun manuscrit. Plaute n'entend donc parler que d'un seul objet, dont le

Digitized by Google

nom est consacré ; et, par attraction pour celui des deux mots qui importe le plus, il met le qualificatif au féminin : *adlata cornucopiæ*. Si, d'ailleurs, le romain n'avait pas à sa disposition une histoire telle que l'histoire d'Amalthée, il attachait néanmoins à la *cornucopiæ* une signification claire. On disait couramment : *Copia pomorum*, *copia frugum* et la *cornucopiæ* était remplie de fruits et de céréales (3).

Ainsi était figurée la corne d'Amalthée ; et c'est là le sens de la proposition de Pline : Κέρας Αμαλθείας (est) quod cornucopiæ. Chez les Grecs, comme chez les Latins, le symbole représentait la fertilité des champs produite par l'eau. Car la corne, devenue le Rhyton, est un récipient d'eau, un vase à boire. Dans la légende d'Amalthée, Zeus en fait don aux nymphes, divinités dont les eaux entretenaient la fraîcheur des champs. Une légende propre à l'Étolie disait qu'Hercule avait arraché la corne au fleuve tauriforme Acheloüs, et l'avait aussi donnée aux nymphes. Diodore et d'autres mythologues voyaient dans la légende étolienne l'expression mythique d'un fait historique. Hercule, d'après eux, aurait détourné un bras, une corne du fleuve dans un canton jusque-là stérile, et que les eaux avaient bientôt fécondé. Ainsi le mythe serait né d'une homonymie. Sous ces détails différents le symbole de la *cornucopiæ* conserve la même signification.

Les poètes latins l'élargissent quelquefois. Il y a eu un temps où la corne à boire n'a contenu que de l'eau ; mais quand le Rhyton a été façonné avec l'ivoire, avec les riches métaux, le Rhyton a servi de récipient au vin ; et le vin a sa fécondité, qui n'est pas celle de l'eau. Un valet fripon, tel que Pseudolus, y trouvera plus encore :

« Je tiens la cornucopiæ, où est enserré tout ce qu'il me faut : Voici les ruses, voici les tromperies, voici les intrigues et de l'argent, et une maîtresse pour le fils du patron. » (4)

Des deux parts, l'interprétation abusive est une plaisanterie, pardonnable à des poètes en belle humeur. Il faut considérer seulement dans le couplet de Pseudolus les quatre mots qui le commencent, *hæc adlata cornucopiæ 'st*, où se manifeste

Digitized by Google

l'inséparabilité des deux mots, et conséquemment la non personnalité de Copia, dans la première phase de son développement mythologique.

III

Dans la seconde phase, Copia, jusque là partie intégrante inséparée de la corne, s'émancipe. L'exemple est fourni par la même comédie de Plaute. Pseudolus, sauvé par Charinus des embarras où l'a jeté le service de son maître, s'écrie dans un élan de reconnaissance :

Non Charinus mihi hic quidem est, sed Copia.

« Cet homme est pour moi non plus Charinus, mais Copia. » (5)

Il y a là une opposition, un jeu de mots, tel que celui du vers tragique :

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

L'opposition regarde les actes dans le vers français, les personnes dans le vers latin. Si Charinus est un homme, que sera Copia ? Plus qu'un homme assurément. Mais est-ce une divinité ? Est-ce même une personne ? Ni l'une ni l'autre. La personnalité est purement apparente ; et l'apparence est due à cette mécanique du langage qui range les noms abstraits parmi les substantifs, d'où l'esprit conclut qu'une abstraction est une substance. Pseudolus dit littéralement : « Cet homme n'est pas pour moi seulement Charinus (χάρινος) un bienfaiteur ; c'est la bienfaisance même. » Copia n'est donc qu'une notion généralisée. Mais cet état de Copia est en progression sur le premier, où elle était enfermée dans la cornucopiæ.

IV

La progression se continue dans la troisième phase, où la personnalité se dessine : Horace est ici notre guide.

Dans l'épître XII du premier livre, il peint à son ami

Digitized by Google

Iccius la prospérité actuelle de Rome : le Cantabre soumis par Agrippa ; l'Arménien, par Néron ; Phraates, par César, et enfin la riche récolte de l'année :

Aurea fruges
Italiæ pleno diffudit Copia cornu.

« De sa corne pleine, Copia verse les moissons dorées sur l'Italie. »

La petite maison de Sabine n'a pas été oubliée dans les largesses de Copia : les amphores emplissent le cellier, le grenier plie sous les tas de blé. Les amis peuvent venir, et Tyndaris :

Hic tibi Copia
Manabit ad plenum benigno
Ruris honorum opulenta cornu.

« Ici, pour toi, Copia versera sans réserve de sa corne pleine les trésors de mes champs. »

L'image plaît à Horace et il y revient encore dans le chant séculaire ; c'est maintenant une formule :

.... Apparetque beata pleno
Copia cornu.

« Riche de sa corne, apparaît Copia. »

Il ne s'agit plus d'une abstraction, d'une forme de la pensée : Copia est devenue accessible à un de nos sens. Nous la voyons planant légèrement dans les airs, épanchant ses trésors sur les champs, et remplissant la coupe de Tyndaris. Un peintre ne pourrait figurer la Copia de Plaute, l'abondance *en soi*. Il n'aura aucune peine à traduire Horace sur la toile et tout le monde donnera au tableau le nom qui lui convient, et l'appellera allégorie. Remarquons ici qu'une figure allégorique n'est pas une divinité.

V

Pour que ce dernier pas soit franchi, pour que l'allégorie devienne une apothéose et la forme une réalité, Copia doit

Digitized by Google

se montrer en relation avec le monde divin, qui lui donnera, en quelque sorte, un acte officiel de naturalisation. Une légende y suffira, non la première venue sans doute, quoique à cette époque, le peuple romain acceptât les traditions les plus étranges de l'Egypte, de la Syrie, de l'Asie mineure, mais une légende telle, qu'on y reconnaisse les traits déjà acquis de Copia. Rien n'était plus naturel que de rattacher Copia au groupe des divinités de la Terre, à Tellus, à Cérès, à Ops surtout, ou au groupe des divinités des eaux, à Pontus, à Juturne, à Tiberis, à Clitumnus, pour rester fidèle au symbole de la corne. Mais ces divinités étaient romaines, et la mode allait à la Grèce.

Des deux légendes grecques où figure la Corne d'abondance, l'une, relative à l'histoire de Jupiter, paraissait inviolable. Les détails en étaient connus, comptés, et il s'agissait de Jupiter. L'autre, où ne figuraient que des divinités de second ordre, était plus flexible. Dans la première légende, d'ailleurs, la corne d'Amalthée, après avoir paru un instant sur la terre, avait été transportée au ciel sous forme de constellation. Il n'y fallait plus songer, la légende était bien finie. Au contraire, la corne d'Achéloüs, remise aux nymphes, avait disparu de l'histoire. Que pouvait-elle être devenue ? Toute légende qui le dirait était assurée d'un bon accueil. Ovide, le grand, le seul légendaire de Rome, avait toute qualité pour tirer le meilleur parti du silence de la tradition. Voici, en résumé, son récit (6).

« Hercule disputait à Achéloüs la belle Déjanire, fille d'Æneus, roi des Étoliens. Achéloüs se présenta au combat, sous la figure d'un taureau. Hercule l'abattit et brisa une de ses cornes, que les nymphes recueillirent et consacrèrent après l'avoir remplie de fleurs et de fruits. « Et maintenant, ajoute Ovide, la bonne Copia est riche par la corne d'Achéloüs ».

La dernière ligne seule, où est mentionnée Copia, est due à l'imagination d'Ovide. Le reste appartient à la légende grecque, telle qu'Apollodore, d'après Phérécyde, peut-être, nous l'a transmise (7).

Digitized by Google

« Hercule, dit ce mythographe, étant arrivé à Calydon, rechercha Déjanire, que poursuivait aussi Achéloüs. Une lutte s'engagea entre les deux rivaux et Hercule brisa une des cornes du fleuve. Hercule épousa Déjanire et, gardant pour lui la corne d'Achéloüs, donna la corne d'Amalthée en échange ».

Le pas est franchi, et le délit flagrant. Faut-il en rendre Ovide absolument responsable ? Pas plus que Plaute, pas plus qu'Horace. Tous les deux marchaient d'accord avec l'opinion. Et nous savons exactement où en était l'opinion sur Copia au moment où écrivait Ovide. Elle nous est révélée par Hygin, un ami d'Ovide, son conseiller même, si l'on s'en rapporte à son biographe Suétone ; par Hygin, affranchi d'Auguste, son bibliothécaire, personnage en quelque sorte officiel, tenu de rester dans les limites de l'orthodoxie du moment. Or, c'est Hygin lui-même qui fait entrer Copia dans la légende d'Achéloüs : (8)

« Le fleuve Achéloüs pouvait se transformer à son gré. Il revêtit la figure d'un taureau quand il disputa Déjanire à Hercule. Hercule rompit une de ses cornes, qu'il donna, selon les uns, aux Hespérides, selon les autres, aux Nymphes. Elles la remplirent de fruits et l'appelèrent *Cornucopiæ* ».

Ovide n'a apporté qu'un bien léger changement à la version d'Hygin. Il a séparé en deux le mot composé, et la corne d'abondance est devenu la corne de Copia, la corne, attribut de Copia.

Désormais les hésitations ont cessé ; les mythologues postérieurs se rattachent tous au récit d'Ovide, dont ils se contentent de préciser les détails et de combler les vides.

Le mythographe III du Vatican termine ainsi son récit :

« Hercule brisa une des cornes d'Archéloüs et la donna, dit-on, à Copia. »

Lactance, dans les Scholies sur Stace, ajoute au récit de la lutte :

« Les nymphes remplirent la corne de tous biens, et elle fut donnée à Copia, servante de la Fortune : *Ministra Fortunæ* ».

Digitized by Google

On voit comme s'est accentué le fait timidement énoncé par Ovide :

« Maintenant la bonne Copia est riche par la corne d'Achéloüs ».

Le mythographe III laisse encore percer un léger doute : « Hercule donna, dit-on, la corne à Copia. » Lactance n'hésite pas : « La corne enrichie par les nymphes fut donnée à Copia, servante de la Fortune ».

VI

Il faut insister sur ce dernier détail, par lequel Lactance rattache au cortège de Fortuna la personnalité de Copia. On peut dire que rien ne le faisait prévoir. Car Τύχη qui, dans la mythologie grecque, correspond à peu près à la Fortuna latine, ne figure aucunement dans la légende d'Achéloüs. Peut-être a-t-on eu l'intention de justifier la possession par la Fortune de la Cornucopiæ. Peut-être y avait-il là quelques restes de traditions rattachant Fortuna aux temples de Préneste et d'Antium, d'origine grecque. Ce point reste douteux, mais le droit de Fortuna à la possession de la Cornucopiæ était certain. Non qu'elle pût être considérée, en aucune façon, comme productrice des biens de la terre, mais parce qu'elle avait sur leur distribution un pouvoir souverain. Ops a beau renouveler ses labeurs de chaque hiver à chaque printemps, de chaque été à chaque automne, elle n'est pas maîtresse incontestée de la récolte, grasse aujourd'hui, maigre demain. Elle n'empêche ni la grêle ni la pluie qui dévaste mes champs et épargne ceux de mon voisin. L'ouvrière des moissons doit compter avec une divinité contrariante, que les romains de l'empire égalaient à Jupiter lui-même. Sans doute ce fut une innovation de rattacher Copia à Fortuna, mais le fait ne répugnait pas à l'orthodoxie. Que d'emblèmes d'ailleurs encombraient la figure de Fortuna : la roue, le globe, les plumes, le gouvernail ! Une servante n'était pas de trop pour la débarrasser au moins de la Cornucopiæ. C'est pourquoi les derniers mythographes qu'il reste à citer ont accepté

Digitized by Google

sans hésitation le détail ajouté par Lactance, et l'ont précisé même par des détails nouveaux.

D'après le mythographe II du Vatican, Hercule consacra à la Fortune la corne dont il avait fait Copia. *Quod* (cornu) *Fortunæ fertur consecrasse, cum quo ille Copiam dicitur fecisse.*

Dans le récit du mythographe I, la légende, réunissant pour la première fois les traits épars dans les précédentes, prend une forme définitive :

« Achéloüs, puissant dans l'art magique, se transforma en divers animaux féroces et enfin en taureau. Hercule l'abattit et brisa sa corne droite. Les nymphes la recueillirent et l'offrirent à Fortuna. Fortuna la remplit de biens de toute sorte et la confia à Copia, sa servante, pour qu'elle les répandît sur ceux que Fortuna voudrait avantager ». (9)

Nous connaissons maintenant Copia, son rang dans la hiérarchie, son droit à porter la corne d'abondance. Elle en a reçu la délégation de la Fortune, dont elle suit le cortège.

Ainsi se clôt l'histoire de Copia. On en peut dire, et avec plus de raison encore, ce que Juvénal indigné disait de la Fortune elle-même,

Te nos facimus, Fortuna, Deam.

« C'est nous qui te faisons Déesse, ô Fortune. » (10)

VII

En langage mythologique, Copia est un dédoublement de Fortuna, divinité complexe, capricieuse, qui réunit tous les contrastes, qui élève et abat, qui est stable et passagère. En remettant à Copia la cornucopiæ, il semble que la Fortune ait abandonné la meilleure part d'elle-même, ne conservant pour elle que ce qui est cruel, fâcheux, inhumain, redoutable. Or, cette transformation s'accomplissait au moment même où, après Marius et Sylla, après César et Pompée, le triumvirat

Digitized by Google

venait d'aboutir à Auguste. A aucune autre époque de l'histoire de Rome, les coups de la Fortune n'avaient été si inopinés, et les meilleurs esprits, non sans raison, en redoutaient le renouvellement. De là tant de temples élevés à la Fortune dans l'Italie. Leur nombre, à Rome même, était trois fois supérieur à celui de toute la Grèce. A chaque pas, pour tout acte de la vie, le romain de l'empire avait besoin de trouver un lieu où il pût détourner par ses prières les coups de l'impitoyable divinité (11).

La croyance en Copia fut d'autant mieux accueillie que la nouvelle divinité corrigeait, dans une certaine mesure, les rigueurs de la Fortune. Elle ne pouvait exercer qu'une action bienfaisante, et le mal se produisait, non par son action, mais par son absence. *Annona*, autre dédoublement de Fortuna, avait été divinisée, parce qu'elle répondait au même sentiment religieux. Elle présidait à la récolte annuelle; plus élevée en dignité que Copia, elle avait au Capitole une chapelle et une image portant la cornucopiæ (12).

Que Copia, dont les poètes seuls et les mythologues nous ont jusqu'ici raconté l'histoire, ait réellement pénétré dans les croyances du peuple romain, nous en avons la preuve dans les médailles, frappées à Lyon, dès le temps d'Auguste, et qui portent le nom de *Copia*. On sait aussi que Lyon devenue colonie sous Claude, prit le nom de Claudia *Copia* Augusta. Mais le monument le plus probant du nouveau culte est l'autel de Boulbon (13).

Boulbon, sur la rive gauche du Rhône, un peu au-dessous de son confluent avec la Durance, est cité dans la Statistique des Bouches-du-Rhône (1822), comme n'ayant conservé aucune trace de la civilisation romaine. C'est une erreur de la statistique. Quand Sextus Veratius Pothus, affranchi de Prisca, prit possession du lieu, ce n'était, comme l'indique son nom gaulois (de Borbone, au moyen-âge) qu'un marais limité seulement à l'Est par la Montagnette. L'affranchi le canalisa, le déssécha, repoussa peu à peu la rivière. Ces terres sont aussi fécondes que celles de l'Égypte. L'autel érigé à Copia

Digitized by Google

dans ce domaine conquis sur les eaux a été un signe d'action de grâces pour une abondante récolte ; la première, on aime à le croire, qui ait payé les labeurs de Pothus. La divinité était petite, mais l'affranchi, hier esclave, ne se croyait que plus assuré d'en être écouté.

Digitized by Google

NOTES

(1) Cicer. ad Attic, 8, 11. — Cf. Cicer. pro Quint. 1 : Quintius, cui tenues *opes*, nullæ facultates, exiguæ amicorum copiæ sunt. — Cicer. Agric. 2, 30 : Ad paucos opibus et copiis affluentes, etc. — On peut consulter Forcellini, v. *Ops*, qui réunit quantité d'exemples.

(2) Plin. maj. *Præfatio*, 18. — Cf. A. Gell. 1, 8. « Librum inscripsit κέρας Ἀμαλθείας. Ea vox valet tanquam si dicas *cornucopiæ*.

(3) Cicer. *ad Quir.* 8 : « Copia frugum. » Plin maj. VI, 37, 3 : « Copia pomorum. »

(4) Plaut. *Pseudol.* 2, 3, 4 :

> Nam hæc adlata cornucopiæ 'st, ubi inest quidquid volo :
> Heic doli, heic fallaciæ omneis sunt; heic sycophantiæ ;
> Heic argentum ; heic amica amanti herili filio

(5) Hid., 2, 4, 46. Le nom Charinus est grec : χάρινος, et la phrase, comme la pièce, paraît empruntée à un original grec. Le jeu de mots, en ce cas, était beaucoup plus sensible, car *Copia*, purement latin, n'y pouvait figurer, et χάρις devait y correspondre à χάρινος : « Tu n'es pas pour moi un homme *gracieux*, disait Pseudolus ; tu es la *grâce* même. »

(6) Ovid. *Métamorph.* IX, 9. Le récit du poète ne contient pas moins de 80 vers. Les deux derniers sont seuls intéressants pour la question :

> Naides hoc (cornu) pomis et odoro flore repletum
> Sacrarunt ; divesque meo bona Copia cornu est.

(7) Apollod. *Biblioth.* 2, 7, 5. — Le mythographe ajoute au récit un détail emprunté à Phérécyde, qui caractérise la corne d'Amalthée : « Cette corne avait le privilège de donner, sans s'épuiser, selon le désir de chacun, la nourriture et la boisson. » Tel était le privilège de la cornucopiæ, et l'on comprend l'assimilation des deux emblèmes dans Pline et A. Gelle.

(8) Hyginus. fab. 31. « Hesperides (sive Nymphæ) pomis replerunt (cornu) et cornucopiæ appellarunt. »

Digitized by Google

(9) La *salle des Dicax* au musée de St-Germain, possède deux bas-reliefs représentant Fortune sous ses deux aspects ; le premier, avec la corne d'abondance, le gouvernail et la sphère : le second, avec la corne seule. Celui-ci, à mon avis, doit être attribué à Copia.

(10) Juvenal. IV, sat. X, 366 — et V, sat. 14, 516.

(11) L 'ode d'Horace à la Fortune (1,36) met bien en leur jour les terreurs inspirées aux Romains par la puissance de la Déesse : « Reine de l'aimable Antium, ô Déesse qui portes au faîte les plus humbles et changes les triomphes en funérailles : c'est toi que fatiguent de leur inquiète prière et le pauvre laboureur et le marin secoué par la tempête, et le Dace impétueux et le Scythe toujours en fuite, et les villes et les peuples et la fière Rome, et les rois barbares, et les tyrans. Tous tremblent que, d'un pied dédaigneux, tu ne renverses l'édifice de leur prospérité. — Conserve-nous César, en marche contre les Bretons et l'essaim de jeunes guerriers qui portent la guerre aux peuples de l'Orient, etc. »

(12) On peut joindre *Bonus Eventus*, à *Copia* et à *Annona*. En ce qui concerne cette dernière, cf. dans Athénée (Deipnos. V, 25) la pompe organisée par Ptolémée Philadelphe :

« Entre deux Silènes marchait un géant en costume tragique, portant une corne d'Amalthée *en or*. On disait qu'il représentait l'année : (Ἐνιαύτος). Cette corne en or explique l'épithète *Aurea* donnée à Copia par Horace, et aussi la mention des Hespérides dans le récit d'Hygin. Les Hespérides gardaient dans leur jardin des fruits d'or, *aurea mala*. Comme on disait *Flava Ceres*, par allusion aux moissons mûres, on devait dire *Aurea Copia*, par allusion aux fruits dorés de la corne.

(13) Grüter (XXX, 2, et CCCCLXXXVIII, 8) donne deux inscriptions où figure le nouveau nom de Lugdunum :

1. COLON.COPIAE·CLAVD·AVG·LVGD·
2. C· C· C· AVG·LVGD·

Duchalais (Description des médailles gauloises, etc., Paris, Rollin, 1846, p. 136 seq.) donne la liste de quelques médailles de Lyon, d'Auguste à Néron, où figure le nom de Copia, à l'exergue. Une proue de vaisseau, un œil ouvert, un dauphin, une borne forment avec le nom un rébus que Duchalais, ne considérant que la proue et la borne, résout en donnant la médaille comme un souvenir des naumachies lyonnaises. Dans cette hypothèse, que deviennent l'œil et le nom de Copia ? Le rébus reçoit une explication plus complète et aussi plus satisfaisante, en le traduisant ainsi :

« La prévoyance impériale expédie une flotte chargée de grains de Lyon à Rome. »

J. F. CERQUAND.

Digitized by Google

LE VALLON

ET LA

FONTAINE DE VAUCLUSE

ÉTUDE MALACOLOGIQUE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

A son origine, des milliers de fissures, se distribuant au loin la surface du sol, pour l'infiltration des eaux. Autant de larges déchirures souterraines, communiquant à des crevasses spacieuses pour alimenter, après des détours sinueux, une immense excavation pratiquée (1) dans les profondeurs du sol crétacé.

Pour fuite un gouffre, abîme tortueux, noir, bleuâtre, creusé dans les assises puissantes du Néocomien, aboutissant à gauche d'une vaste grotte, dont l'ouverture débouche dans les flancs hauts et robustes d'une falaise circulaire.

Au pied de cette falaise un entassement considérable d'énormes rochers, produit d'un gigantesque affaissement des

(1) Des travaux d'un haut mérite donnent à cette excavation ou réservoir une surface évaluée à 33 hectares.

Digitized by Google

couches ébranlées, ou d'un éboulement épouvantable du cirque supérieur.

C'est là que de partout, en bas étiage, surgissent et bouillonnent des courants d'eau volumineux comme autant de sources multiples se frayant un passage à travers ces blocs cyclopéens, recouverts d'une mousse sombre verdâtre (1) et où, pendant les crues, de bondissantes et bruyantes cascades mêlées à des blancs torrents d'écumes dévalent rapidement et donnent le vertige.

Telle est la fontaine de Vaucluse dans son simple mais saisissant aspect.

Toute autre description serait une note désordonnée jetée dans ce vallon où vivent, fixés au roc, les souvenirs les plus poétiques, et formerait comme une ombre disgracieuse sur ce beau paysage d'une rude nature, livrant brusquement passage à ces flots limpides qui, d'abord heurtés violemment et bondissant tumultueusement de chute en chute, s'adoucissent enfin pour favoriser l'industrie.

Quel site plus enchânte u rpouvait agir sur l'imagination ardente et féconde de l'amant de Laure ? et quel langage plus doux et suave ce vallon n'a-t-il pas inspiré à ses amoureuses muses ?

Aujourd'hui le bruit des essieux criards et les sons étouffés de la lourde marche des engrenages de fonte dominent le murmure monotone des eaux et font taire les plaintes et les soupirs de Pétrarque ; et si jadis, fuyant improductives, ces ondes rapides restèrent si longtemps insoucientes de leur force, maintenant du moins, soumises et domptées, nous les voyons prêter leur concours docile à la science qui les régit et les utilise.

Choisi pour but d'exploration, le naturaliste envie ce coin de terre qui semble privilégié, il s'abandonne à l'entraînement. Son rêve devient une réalité.

Botanique. — Tour à tour les botanistes distingués, tels que les Stuard-Mill, Fabre, Requien, Delacour, Verlot, etc.

(1) Cinclidotus aquaticus.

Digitized by Google

en étudient la flore complexe; les plus riches moissons les attendaient; c'est une fortune. Comment décrire leur enthousiasme ? Fée nature a déployé ici toute son exubérante fécondité.

Géologie. — Après la flore, le sol, berceau de la plante, est une nouvelle source de surprises. Quelle structure ?..,. Scipion Gras, Tournoüer, Matheron, Toucas, Fontanes, tous géologues d'un haut mérite, relèvent des coupes, comptent les assises, en déterminent la succession et l'épaisseur et nous apprenent par quelles variations les couches déposées se sont formées, suivant leur composition, tantôt dans des mers profondes, tantôt dans des lacs étendus.

Le beau fossile *Melania Lauræa, Matheron* dont la roche est pétrie n'est-il pas un témoignage de la satisfaction toute particulière que dut procurer à son auteur la découverte de cette belle coquille des eaux saumâtres, qui indique tout à la fois le voisinage de la mer et la chaude et uniforme température de cette époque tertiaire ? C'est un monde enfoui se révélant à nous peu à peu pour nous émerveiller et nous éblouir.

Entomologie. — Sur la plante, dont le sol riche en substance organique fait varier la fleur à l'infini, vivent à l'infini aussi, de petits êtres bien faits pour nous captiver. Amis de l'air, leur domaine, portés par leurs ailes d'or, ils vont d'une rive à l'autre visiter les blanches corolles pour y puiser la force et la vie.

Ah ! cher poète, ne dites plus : *Rien, pas même un coléoptère.*

Votre adorable muse voudrait-elle laisser un instant son jeune nourrisson pour revenir à Vaucluse, d'où je suis sûr elle a sa lignée ?.... Mais non, nos recherches sont trop patientes malgré les cohortes ailées que chaque saison amène dans ce vallon. Votre esprit, cher poète, est trop actif ; il dévore la pensée pour la transformer en sons harmonieux, et si un rayon de soleil nous suffit, si un arpent de terre est l'objet de notre ambitieuse convoitise, il vous faut, à vous, la radieuse lumière des nuits étoilées, à la puissance de votre vol, l'immense étendue des cieux.

Digitized by Google

Personnellement, cette gracieuse vallée, par les persévérantes et longues observations qui m'ont été communiquées (1), m'a permis d'ajouter à notre faune entomologique : *Dacilus cervinus*, *Abax striola*, *Acanthoderes varius*, *Telephorus abdominalis*, *Pachyta virginea*, *Osmoderma erratica*, tous coléoptères rares qui établissent des rapports de parenté avec d'autres régions éloignées.

Pour les hyménoptères : Clavellaria Amérinæ type des régions froides.

Malacologie. — Mais il restait un groupe d'êtres que des habitudes modestes et un habitat particulier, pour la plupart, dissimulaient à notre vue.

Notre attention ne s'était pas encore portée sur eux.

Le sol, qu'ils parcourent lentement, semble une patrie bien étroite pour leurs nombreuses colonies, qui, progressivement étendues par parenté, de proche en proche, et surtout par modifications d'espèces et peut-être par sélection, offrent aujourd'hui presque tous les passages de groupe à groupe.

Je ne disconviens pas que cette belle science est encombrée de noms spéciaux ; qu'une nomenclature particulière la fait redouter ; mais c'est plutôt aux changements insensibles que s'adressent ces dénominations multiples qu'à l'animal lui-même, qui au fond fait souche en se reproduisant et proclame bien haut cette théorie des variations infinies, dont les types originaires se perdent dans cette matrice commune, *le passé géologique*.

Avec l'appoint des siècles et le secours de leur générations disparues, le champ est devenu immense.

Il ne fallait rien moins que des spécialistes pour nous tracer des routes dans ce labyrinthe, élargir ces sentiers obstrués,

(1) Notre collègue M. Rasse de Vaucluse a bien voulu me permettre de prendre des notes sur ses collections d'insectes qu'il a recueillis ; c'est à lui que je dois la connaissance, comme habitat, des espèces que j'ignorais complètement appartenir à notre région.

Digitized by Google

qui conduisent à ces formes multiples des éléments malacologiques.

Vaucluse, en se présentant naturellement à nous, comme une étape de transition réserve et livrera même ses trésors cachés, à ceux qui les premiers aborderont ces obscurs problèmes de l'inconnu des origines, en observant cette série des mollusques terrestres et fluviatils; car une fois l'élan donné, bien sûr le progrès de nos connaissances conchyliologiques fera un pas immense.

Des savants bien connus visitent à diverses reprises cette contrée inépuisable dans sa flore et dans sa faune.

Tout récemment, M. Coutagne (1), dans deux excursions à Vaucluse *(22 août 1880 et 1er janvier 1881)*, de trop courte durée, dit-il, recueille quarante-six espèces de coquilles, dont deux nouvelles : *Bythinella Sorgica et Clausilia Vauclusiensis.*

A notre tour, plus réeemment encore, le 19 octobre 1883, nous nous rendons à Vaucluse, MM. Reynard-Lespinasse, Rasse et moi, pour explorer au même point de vue les rives de la source. Notre but est de découvrir l'*Helix aculeata* (2) que nous étions presque certains de rapporter.

Inutiles recherches.....

Cette gracieuse petite Helix, relevée par les élégantes lamelles rapprochées qui l'entourent comme autant de feuillets diaphanes dressés sur sa spire, ce qui constitue tout à la fois son principal ornement et son caractère distinctif, est introuvable.

Sans y renoncer, nous poursuivons nos recherches.

(1) Nous devons remercier tout particulièrement M. Coutagne, ingénieur des poudrières de St-Chamas, et M. Locard de Lyon, conchyliologistes des plus distingués, de nous avoir prêté leur bienveillant concours, en nous déterminant la plupart des coquilles que nous avions recueillies à Vaucluse.

(2) Drouet, dans ses notes sur cet Helix, dit : « Et près de la Fontaine de Vaucluse sur l'Hedwigia aquatica, signalée par Grateloup, en 1859 ». Cet auteur ajoute : « Semble préférer les mousses Hypnum purum; H. cuspidatum; Neckera crispa ; N. viticulosa ; Jungermannia platyphylla ; J. complanata ; J. tomentella ; J. tamarisci. »

Digitized by Google

Fructueuse journée, qui nous fait récolter plusieurs centaines de diverses Helix, et autres espèces dont voici l'énumération et l'indication rigoureuse des points où nous les avons recueillies.

HELIX ACOSMETA. — *Bourguignat. 1879.*

Nombreuse sur la rive droite, parmi les gros blocs de rochers éboulés des hauteurs du cirque.

HELIX RUPESTRIS. — *Studer. 1789,*

Plus fréquente sur la rive gauche contre les rochers battus par les vents du nord.

HELIX RUBELLA. — *Risso. 1826.*

Assez rare sur les deux rives, mais il est probable que dans les buissons de ronces à *Clausilia Vauclusiensis*, elle doit se montrer plus nombreuse en temps de pluie.

HELIX CEMENELEA. — *Bourguignat. 1861.*

Synonymie : H. cantiana. Kielinger.
d° Galloprovincialis. Dupuy.

Même habitat, plus répandu toutefois, et se trouve fréquemment morte dans les cailloutis des talus.

HELIX UNIFASCIATA. — *Poiret. 1801.*

Synonymie : Striata.

Très nombreux sur les deux rives, mais plus particulièrement sur la rive gauche, premier talus en amont des usines.

HELIX ADOLPHI ?

Sur le versant de la rive gauche ; bien rare.

HELIX HERIPENSIS. — *Mabille. 1872.*

Nombreuse sur les deux rives, entre les blocs descendus des couches élevées et disloquées ; sur les gazons et sous les touffes d'herbes. Vu son abondance, je suis surpris que

Digitized by Google

M. Coutagne ne l'ait pas recueillie dans ses deux tournées à Vaucluse. Serait-ce la différence des époques ?

HELIX LIEURANENSIS. — *Bourguignat. 1877.*

Très abondante sur la rive gauche avec H. Heripensis et autres ; se trouve parmi les pierres et les gazons.

HELIX TOLOSANA. — *Bourguignat. 1877.*

Des plus abondants sur les deux rives entre les pierres, sur le sol en compagnie des H. Lieuranensis, heripensis et unifasciata. Quoique commune, cette espèce n'est pas signalée par M. Coutagne, dans son étude sur le vallon de Vaucluse.

HELIX NOMEPHILA. — *Bourguignat. 1877.*

Plus rare que les autres parmi lesquelles elle se trouve.

HELIX ROTUNDATA. — *Müller. 1774.*

Compagne fidèle de Cl. Vauclusiensis dont elle partage l'habitat ; est très commune sous les mêmes pierres.

HELIX VERMICULATA. — *Müller. 1774.*

Premier escarpement de la rive droite, après avoir dépassé les dernières maisons. Elle s'enfonce dans les crevasses et fissures de la roche, où il est difficile d'aller la trouver.

HELIX ASPERSA. — *Müller. 1774.*

Très commune partout sur les deux rives.

LEUCOCHROA CANDIDISSIMA. — *Beck 1737.*

Abondante surtout sur la rive droite entre les gros blocs de rocher.

ZONITES ALGIRUS. — *Linné. 1758.*

Se rencontre surtout sur la rive droite avec la précédente.

RUMINA DECOLLATA. — *Risso 1826.*

Synonymie : Bulimus decollatus. Brugnière. 1789.

Abondante sur la rive droite.

Digitized by Google

BULIMUS DETRITUS. — *Dupuy. 1849.*

Sur la rive droite avec les trois dernières espèces.

M. Coutagne, ayant trouvé une coquille vide de cette espèce, s'étonne de la rencontrer à Vaucluse, ce qui, à notre modeste avis n'a rien de surprenant : je dois dire que son habitat est très étendu, et que nous la rencontrons presque partout.

PUPA CINEREA.— *Draparnaud. 1801.*

Synonymie : P. Quinquedentata. Deshayes. 1778.

PUPA SECALE. — *Kolbelt. 1881.*

Même habitat, commun sous les pierres.

CHONDRUS QUADRIDENS. — *Cuvier. 1817.*

Très abondant contre les rochers du grand escarpement supérieur.

POMATIAS PATULUS. — *Pfeiffer. 1847.*

Sur les deux rives, fixé aux rochers sur les faces et dans leurs infractuosités.

THEODOXIA FLUVIATILIS. — *Bourguignat. 1877.*

Sur les rocs dénudés et exposés aux courants et chute d'eau ; très communs.

CYCLOSTOMA ELEGANS. — *Draparnaud. 1801.*

Sous les pierres, enfoncés dans le sol et sous les feuilles sèches, très-abondant.

CLAUSILIA VAUCLUSIENSIS. — *Coutagne. 1801.*

Très-nombreuses sur la berge de la rive gauche au pied du bouquet de pins et sous les pierres parmi les ronces. Il est rare que chaque pierre n'en fournissse pas plusieurs en compagnie de l'Helix rotundata. En remontant ce talus elle devient très rare et se cantonne au bas, où l'humidité est plus abondante.

Digitized by Google

TESTACELLA HALIOTIDEA. — *Draparnaud. 1801.*

Rare sur la rive droite, trouvée morte parmi les éboulis des ravins.

HYALINIA STŒCHADICA. — *Bourguignat. 1877.*

Plus rare sous les pierres, et morte parmi les cailloux des éboulements.

Ces deux espèces ont besoin, pour être recueillies abondamment qu'on visite les lieux le grand matin ou pendant et après une petite pluie continue.

PALUDINELLA SORGICA.— *Coutagne. 1882.*

Très abondante dans le gouffre de la fontaine, où chaque pierre en est couverte; puis plus bas, dans les eaux courantes, elle se progage même jusqu'à l'Isle, où M. Renard-Lespinasse l'a rencontrée au bas de l'escalier à droite à côté de l'avenue de la gare, et doit descendre plus bas encore.

LIMNEA TRUNCATULA. — *Müller. 1774.*

Sur les bords, généralement au dessus du niveau des eaux, sous les pierres souvent à sec.

Cette espèce supporte l'absence d'eau pendant longtemps et je connais certaines mares d'eau, qui sèches tout l'été, n'en ont pas moins cette espèce aux premières pluies.

ANCYLUS JANI.— *Bourguignat. 1853.*

Syn. An. Capuloides. Jan 1838.

Habite le goufre même, avec Limnea truncatula et Paludinella Sorgica.

Si maintenant à cette liste j'ajoute les espèces rencontrées par M. Coutagne, nous aurons le nombre assez complet des mollusques vivant dans le vallon de Vaucluse. Ce sont :

ANCYLUS SIMPLEX. — *Bourguignat. 1853.*

Signalé dans les fossés qui bordent la route en amont du viaduc.

Digitized by Google

PLANORBIS COMPLANATUS. — *Studer. 1789.*

Mêmes fossés que ceux à Ancylus simplex.

PLANORBIS ALBUS. — *Müller. 1774.*

Même habitat que les deux précédentes.

PHYSA ACUTA. — *Draparnaud. 1805.*

Comme ceux qui précédent, dans les mêmes lieux.

PUPA AVENACEA. — *Bruguière. 1792.*

Sous les pierres partout très commun.

PUPA MULTIDENTATA. — *Moquin-Tandon. 1875.*

Sous les pierres où reste un peu d'humidité.

PUPA POLYODON. — *Draparnaud. 1801.*

Moins commun que le précédent et sur les mêmes points.

PUPA GRANUM. — *Draparnaud. 1801.*

En compagnie des précédentes.

HELIX RUIDA. — *Bourguignat. 1857.*

Lieux un peu secs, assez rare, sur les gazons.

HELIX GIGAXI. — *Charpentier. 1848.*

En compagnie de la précédente.

HELIX VERANYI. — *Bourguignat. 1857.*

Même habitat que les autres hélix.

HELIX PUTONIANA. — *Mabille. 1880.*

Habite sous les pierres avec les précédentes, un peu partout.

HELIX CARTHUSIANA. — *Müller. 1774.*

Près l'aqueduc de Carpentras, sur la rive gauche du vallon.

HELIX PISANA. — *Müller. 1774.*

Même habitat que la précédente.

Digitized by Google

HELIX NEMORALIS. — *Linné. 1758.*

Même habitat que les précédentes.

HELIX ARENIVAGA. — *Mabille. 1857.*

Talus de la route sur le gazon.

ZONITES LUCIDUS. — *Bourguignat. 1853.*

Sur la rive gauche du vallon, près l'aqueduc de Carpentras.

ZONITES GLABER. — *Moquin-Tandon. 1855.*

Lieux très frais, tout à côté de la cascade.

ZONITES ARCASIANUS. — *Servain. 1880.*

Moins commun que les précédents et sur les mêmes lieux.

SUCCINEA PYRENAICA. — *Bourguignat. 1857.*

Lieux très frais, tout à côté de la cascade.

BULIMUS OBSCURUS. — *Draparnaud. 1801.*

Avec Pupa polyodon, P. granum, et Zonites arcasianus.

TESTACELLA PASCALI. — *Bourguignat. 1870.*

Dans les éboulis des ravinements.

Reste enfin un Isthmia, Cœcianella, et une Limnea ; puis nos présomptions nous font ajouter *Helix cornua* et *H. lapicida,* que leurs habitudes placent à Vaucluse forcément.

Cette liste déjà assez complète, laisse cependant beaucoup de lacunes qui se complèteront plus tard, suivant les saisons qui seront choisies pour ces recherches, et il est évident que chaque course conduite systématiquement amènera de nouvelles espèces et viendra enrichir cette faune très variée.

Dans des travaux antérieurs nous avons attiré l'attention (1) des conchyliologues sur la marche probable des es-

(1) Etude de malacologie préhistorique sur les allées couvertes de Montmajour.

Digitized by Google

pèces méridionales vers le nord, empiétant ainsi sur les terrains abandonnés par les types septentrionaux depuis l'âge du bronze, et nous avons démontré que certaines espèces tout à fait méridionales, Helix Pisana. H. Mélanostoma, n'avaient pas encore franchi la zone méditerranéenne à cette époque. M. Coutagne entrevoit ces déplacements et en parlant de ce petit coin de terre du vallon de Vaucluse « possède une faune riche, intéressante, et en particulier quelques espèces de nos régions plus septentrionales du bassin, isolées dans ce petit vallon, comme en un *poste avancé* au milieu du pays du soleil », nous dit-il.

Je pencherais plutôt à croire que ce sont là des retardataires, qui subsistent encore et vivent parmi les éclaireurs de régions chaudes qui commencèrent leur marche en avant vers le nord, à la retraite des glaciers.

Et, en effet, tandis que le versant nord de la rive droite du vallon de Vaucluse subit en été l'action directe des rayons solaires, par contre, la gauche aux escarpements hauts et dentelés, battue et fouettée en hiver par la froide bise, vent glacé du nord, offre un milieu tout différent et peut faciliter ainsi la présence sur un même point d'espèces bien diverses.

Nous pouvons maintenant jeter un simple coup d'œil sur l'ensemble de cette faune.

Cet aperçu des plus sommaires, cette esquise des plus rapides, à peine entrevue, sur les espèces que nous rencontrons à Vaucluse vivant dans cette sauvage et aride nature dont chaque roc couvert de lichens nourrit Pupa, Chausilia, Helix de taille réduite, etc., permet de reconnaître, en attendant que la faune soit mieux accusée, que quelques-unes de ces espèces, pour ne parler que des Helix, ont une origine des plus reculées dans l'époque quaternaire, qu'elles se rencontrent même dans le lehm de certaines régions françaises, Dauphiné, Bresse, etc., et sont forcément alpestres et par suite septentrionales. Tels sont :

1° *Anciennes et alpestres.*

Helix rotundata.
d° rupestris.

Digitized by Google

Helix unifasciata.
d° lapicida.

2° *Anciennes et subalpestres.*

Helix Carthusiana.
d° nemoralis.

Soit six espèces en tout.

Il resterait l'*Helix aspersa* subalpestre mais récente, que nous pourrions considérer comme rentrant dans cette faune; mais la dispersion étendue de cette Helix, ses aptitudes à s'adapter rapidement les climats les plus variés doivent la faire exclure de la faune subalpestre, d'autant qu'elle figure largement dans les recherches faites en Algérie par M. Bourguignat sur la station préhistorique de Rocknia. Et ne sait-on pas, du reste, que ce sont les moines du moyen-âge qui, d'après M. de Mortillet, les auraient apportées sans doute de de l'Italie dans les Alpes.

Quoi qu'il en soit, en la maintenant nous arrivons à sept espèces pour cette faune des régions froides, habitant un vallon bien fait pour les modifier ou les faire disparaître en partie.

L'autre faune « méridionale » est accusée par les Helix suivants :

Helix acosmeta
d° rubella.
d° cemenelea.
d° héripensis.
d° Lieuranensis.
d° Tolosana.
d° nomephila.
d° vermiculata.
d° ruida.
d° Gigaxi.
d° Veranyi.
d° Putoniana.
d° Pisana.

Digitized by Google

Helix arenivaga.
dº conspurcata.

Quinze en tout.

De ce nombre, il conviendrait peut-être de distraire quelques Helix du groupe heripensis, qui, malgré les beaux travaux de M. Locard sur cette série, n'en restent pas moins la pierre d'échoppement de tous les conchyliologistes. Il ne fallait rien moins qu'un talent aussi remarquable que celui de cet auteur, pour nous donner une monographie « *Helix heripentis* », dont les caractères distinctifs ne peuvent pas même s'accuser par un dessin.

Disons en passant qu'une difficulté tout aussi grande réside, en dehors de celle d'une figuration quelconque à reproduire, dans valeur des termes employés pour les descriptions.

Nous sommes ici en présence d'un langage dont tous les efforts ne peuvent arriver à bien définir les formes, à décrire rigoureusement des changements insensibles, et ce résultat fût-il atteint, il n'en resterait pas moins l'interprétation différente que chacun peut donner aux expressions descriptives. Un même terme n'a pas la même signification pour tous. Nous ne voyons pas du même œil. Néanmoins, les variations infinies qui dérivent toutes de l'Helix striata sont une nouvelle preuve des formes multiples et des transitions innombrables qui servent d'étape aux êtres de la création, suivant les conditions d'existence qui leur sont imposées par la culture, la nature du terrain et le climat.

C'est à notre point de vue le grand intérêt des travaux malacologiques récents. N'eussent-ils en réalité que cet avantage, que nous devrions louer et encourager ceux qui les entreprennent, en attendant qu'une classification reposant sur le caractère même de l'animal « l'anatomie comparée » vienne donner plus d'importance et rendre indiscutables alors les noms employés.

En résumé, la prédominence dans cette charmante vallée, malgré l'élimination qui pourrait être faite de quelques Helix

Digitized by Google

du groupe des *Striata* ou *Heripensis*, n'est donc pas en faveur de la faune des régions septentrionales.

A ces quinze Helix parmi lesquelles il convient de faire figurer les deux types bien définis de : *Leucochroa candidissima* et *Zonites Algirus*, nous arrivons ainsi à dix-sept, qui comprennent quatre types des plus méridionaux :

Helix Pisana.
Helix vermiculata
Leucochroa candidissima.
Zonites algirus.

Le rapport des faunes est donc à très peu près $\frac{17}{6} :: 3$ est à 1 (1).

Je ne veux pas démontrer par là que les espèces méridionales franchissent de plus en plus leur limite naturelle pour gagner le nord, comme j'ai pu rigoureusement le constater depuis l'époque du bronze pour Arles, bien qu'elles dominent dans la station toute spéciale qui nous occupe. Certes, non, je tiens seulement à établir que le vallon de Vaucluse, par sa position toute particulière, facilite l'existence simultanée et le rapprochement de mollusques appartenant à des faunes bien définies, mais conservant toutefois une supériorité très accentuée pour les espèces méridionales, ce qui, au fond, n'a rien d'étonnant.

La démonstration acquerra une valeur réelle et jettera une lueur nouvelle sur la question du déplacement des mollusques le jour où l'exploration des dépots accumulés dans quelques grottes, s'il en existe dans les environs, « et il doit en exister», mettra à découvert la faune conchyliologique des époques préhistoriques.

(1) Dans le nombre de : Helix subalpestres figure l'Helix nemoralis ; or, cette Helix nemoralis se rencontre à Vendres, dans l'Hérault, au milieu de dépôts tertiaires associés à Helix Puchella, Hyalinia nicida, Cyclostoma élégans, Succinea arenaria, etc. — A Sault même, noyées dans une pâte silicieuse du Tongrien, se trouve : Bythinia, Duchastellei, qu'un examen plus attentif éloignerait peut-être de ce groupe généralement de dimensions réduites.

Digitized by Google

Temps reculés, où, les sensations qu'éprouvent aujourd'hui tous les touristes du monde entier, attirés à Vaucluse par la grandeur imposante de cette source, devaient frapper jadis plus vivement encore l'imagination naïve de ces populations naissantes entraînées, elles aussi, à admirer bien avant nous, ce spectacle autrement grandiose de la fontaine de Vaucluse alors divinisée.

Avignon, le 12 décembre 1883.

NICOLAS.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE

MYTHOLOGIE GALLO-ROMAINE. — LE JUPITER GUERRIER DU MUSÉE CALVET

Au mois de novembre 1876, un paysan, en creusant un trou pour planter un olivier, sur le territoire de la commune de Séguret (Vaucluse), au quartier d'Aubusson, mit à découvert une statue colossale en pierre. Seules la tête et la main gauche manquaient et n'ont pu être retrouvées (1).

Le personnage, revêtu de la cuirasse et du *paludamentum* ou manteau militaire, agrafé sur l'épaule, a les jambes et les pieds entièrement nus. De la main droite, il tient une roue à dix rais. Devant lui est un aigle aux ailes à demi ouvertes.

(1) Le récit de cette découverte a été publié par M. Sagnier dans l'*Union de Vaucluse*, n° du 22 avril 1877.

La colline d'*Aubusson*, sur les flancs de laquelle a été trouvée la statue, semble avoir conservé, sous sa forme française altérée, le nom du *pagus Deobensis* qui figure sur une inscription tumulaire découverte aussi dans ce quartier. Ce *pagus* qui dépendait de la *civitas* de Vaison, devait avoir son centre habité ou *vicus* sur la colline qui a conservé son nom. Sur une des terrasses qui s'y étagent on a découvert beaucoup de sépultures antiques une grande quantité de poteries gallo-romaines et de tuiles à rebords.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Un peu en arrière et d'un tronc d'arbre s'élance un serpent (1).

Malgré tous ces attributs, que nous croyons très suffisants pour nous édifier sur le personnage qu'on a voulu représenter, M. Deloye, le savant conservateur du musée Calvet, se préoccupant trop du costume militaire, au détriment de ces attributs, a cru reconnaître un Mars indigène, le Mars *Albiorix*, protecteur des *Albienses*, qu'il considère comme une ancienne peuplade établie aux environs du mont Ventoux.

Cette interprétation nous paraît erronée, et nous pensons que nous sommes en présence d'un Jupiter guerrier. Les différents emblèmes que nous avons énumérés nous montrent que c'est du maître des dieux qu'il s'agit : l'aigle qui est à ses pieds est essentiellement un attribut de Jupiter ; comme cet oiseau, le dieu plane et domine dans les hauteurs célestes. Le serpent qui accompagne l'image d'un grand nombre de divinités du paganisme, se voit aussi quelquefois auprès de celle de Jupiter ; de même que, à l'exemple de l'aigle, il plane au dessus de la terre, de même aussi, comme un gigantesque serpent, il enlace celle-ci de ses replis tortueux ; l'ensemble de l'univers coexiste et s'harmonise en lui. Dans *L'antiquité expliquée* de Montfaucon, planche VIII, on voit un Jupiter enfant, assis au pied d'un arbre autour duquel s'enroule un serpent. Là, comme dans la statue de Séguret, l'arbre et le serpent sont deux idées concomittantes. L'arbre, en effet, a aussi pour Jupiter une signification particulière, car cet arbre c'est le chêne, qui lui était particulièrement consacré, en souvenir de Dodone, où le Dieu avait un temple célèbre, et où les chênes fatidiques rendaient eux-mêmes des oracles par les différents murmures qui s'échappaient de leurs branches. Nous trouvons donc ainsi l'explication du tronc d'arbre qui a été sculpté derrière notre statue. Enfin, reste la roue que le dieu tient de sa main droite : la roue fut, en Gaule, un attribut

(1) Telle qu'elle est, cette statue mesure 2 m. 05 de hauteur. Elle est cataloguée au musée Calvet sous le n° 136 A. La tête de l'aigle manque.

Digitized by Google

de Jupiter, on pourrait dire l'attribut essentiel, car on la trouve représentée isolément sur un grand nombre d'autels votifs qui lui étaient consacrés ; or, le dieu gaulois *Taranis* correspondait, comme son nom l'indique, au Jupiter de la mythologie romaine connu sous le nom de Jupiter *Fulgur, Fulminans*, ou *Tonans* ; c'était essentiellement un Jupiter lançant la foudre (1). Par voie d'induction, on a été amené à penser que la roue du Jupiter gaulois symbolisait le tonnerre et voici comment elle a été expliquée : on trouve parfois la roue représentée sur les *Fulgur conditum*, c'est-à-dire sur ces cippes que les Romains élevaient aux endroits où la foudre était tombée et qui, considérés dès lors comme frappés par la céleste colère, devenaient sacrés. Une roue sur ces petits monuments destinés à perpétuer le souvenir de la chute du tonnerre devait en être un symbole, et dans ce cas, que pouvait-elle représenter sinon le bruit de la foudre assimilé au roulement sourd produit par les roues d'un char sur une chaussée. Si du *Fulgur conditum* orné seulement de la roue on rapproche les autels votifs à Jupiter où la roue figure à côté d'un faisceau de foudres, ainsi que les statues et les monnaies où ce dieu est représenté, tenant un foudre de la main gauche, cette explication trouve sa confirmation, car ces deux emblèmes se complètent l'un par l'autre : la roue symbolisant le bruit du tonnerre, la foudre en représente l'éclat et la ra-

(1) En gallois et en cornique, le mot *taran* signifie « tonnerre ».

La roue, attribut du Jupiter gaulois, a un plus ou moins grand nombre de rayons ; on en voit à quatre, à cinq, à six, à sept, à huit, à neuf et à dix rayons. M. Héron de Villefosse a cru pouvoir rattacher au culte du Jupiter gaulois les rouelles métalliques que l'on trouve en grande abondance dans certaines régions de la France, et qu'il considère comme ayant été un symbole religieux de ce culte particulier. La roue paraît avoir été un attribut de Jupiter chez plusieurs peuples de l'antiquité : outre les monuments et les monnaies de la Gaule où elle est figurée, on la voit aussi représentée sur les monnaies de la Cyrénaïque en même temps que la tête de Jupiter Ammon et sur des monnaies d'Athènes, où, chose digne de remarque, elle accompagne l'effigie du Jupiter foudroyant. (V. *Note sur un bronze de Landouzy-la-ville*, 1881, p. 16, par M. Héron de Villefosse ; et Montfaucon, *Antiquité expliquée ;* p. 38, et pl. XI, n° 8.)

Digitized by Google

pidité (1). C'est de cette façon que Jupiter est figuré sur un autel votif qui a été trouvé à Vaison, c'est-à-dire à 7 kilom. seulement de Séguret. On y voit à côté de Junon tenant la patère et accompagnée du paon, son oiseau favori, Jupiter cuirassé et casqué, les jambes et les pieds nus; de la main droite il tient un foudre et de la gauche, une roue. Un aigle est posé à ses pieds (2). Comme on le voit, le Jupiter de Vaison a la plus grande analogie avec celui de Séguret, et cela nous amène à penser que ce dernier devait avoir, comme l'autre, la tête casquée et tenir un foudre de la main qui n'a pas été retrouvée. Pour tous les motifs que nous venons d'indiquer, nous concluons donc que nous sommes ici en présence d'une statue de Jupiter. Mais tenant compte à notre tour de la cuirasse et

(1) Cette interprétation a été imaginée par M. Allmer : « La roue sur un *Fulgur conditum*, dit-il dans sa *Revue épigraphique*, n° 266, ne saurait être autre chose que la représentation de la foudre considérée, non par rapport à sa force, ni à l'éclat ou à la marche de l'éclair, habituellement figurés par un fer de *pilum*, dans un faisceau de flèches à haste brisée, mais par rapport au bruit dont elle remplit l'atmosphère. Il est, en effet, difficile de rien imaginer de plus comparable au bruit du tonnerre que celui d'un char, tantôt roulant rapidement, tantôt bondissant avec fracas. »

M. Robert Mowat a donné de la roue une autre explication : « Si l'on considère, dit-il, que la roue est le symbole caractéristique du chariot du voyage et, par suite, le symbole du voyage lui-même,..... on comprend pour quelle raison cet attribut a été donné, par exemple, sur des monnaies de Marc-Aurèle, de Commode, de Posthume, de Dioclétien, à la *Fortuna Redux* qui préside aux incidents divers et à la réussite finale du voyage.... Mais il est une autre divinité qu'invoque le voyageur ; c'est celle à laquelle est adressé si souvent le vœu *pro itu et reditu*, c'est Jupiter, le régulateur souverain de bonnes conditions atmosphériques, indispensables à la réussite d'un voyage.... Aussi arrive-t-il que les deux divinités sont parfois associées, comme dans une inscription de Dijon. .. Bien plus, de même que l'on honorait une *Fortuna Redux*, de même il y avait un culte de *Jupiter Redux*, auquel un temple était consacré dans le camp des *Peregrini*, près de Rome. De tout cela, nous conclurons que Jupiter et la Fortune, étant invoqués par des voyageurs ou pour des voyageurs, la roue de char offerte en manière d'ex-voto à ces divinités est devenue un attribut qu'elles peuvent revendiquer à titres égaux. » (Robert Mowat, *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris*, 1883, p. 15-16.)

(2) Cet autel votif fait partie de la collection de M. E. Raspail, à Gigondas (Vaucluse).

Digitized by Google

du *paludamentum* dont il est revêtu, et complètant notre pensée, nous disons : c'est un Jupiter qui doit être rangé parmi ceux ayant reçu des anciens une qualification guerrière; c'est un Jupiter des batailles. « Parmi les attributs de ce dieu, écrit M. Preller, qui le rattachent à la vie de l'homme et des nations, le premier est son caractère belliqueux qui, dans les vieux âges, avait acquis une telle importance, qu'à travers toute l'Italie Jupiter était adoré à côté de Mars, comme le véritable arbitre des combats et le dieu de la victoire. Saint Augustin nous a conservé toute une série d'épithètes qui s'appliquent au Jupiter des combats : « Dixerunt eum *Victorem*, *Invictum*, *Opitulum*, *Impulsorem*, *Statorem*, *Centumpedam*, *Supinalem*. » *Centumpeda* est celui qui se tient ferme sur cent pieds et qui offre aux siens un puissant appui; *Supinalis* est le dieu qui étend l'ennemi par terre. Mais les plus importants de ces cultes sont ceux de Jupiter *Stator*, *Feretrius* et *Victor* (1) ». Plus loin, M. Preller revenant sur le même sujet, ajoute : « Jupiter était le dieu de tout secours; de là l'explication étymologique de Jupiter par *Juvans pater*, et les noms *Opitulus* et *Opitulator*, correspondant au Ζεύς Σωτήρ et au Ζεύς Ἀλεξίκακος des Grecs. Ainsi Jupiter, dans les circonstances publiques et privées, était invoqué comme *Conservator* ou comme *Custos*; Domitien lui éleva même à ce titre, sur le Capitole, un temple magnifique. On le trouve souvent aussi accompagné des adjectifs *Tutor* et *Tutator*, *Vindex* et *Ultor*; mais le plus fréquent de ses surnoms est celui de *Salutaris*. Citons encore quelques épithètes qui appartiennent au même ordre d'idées et qui expriment toutes les nuances d'un même pouvoir : celles de *Valens*, de *Liberator*, de *Depulsor*, de *Propugnator* » (2). Jupiter avait donc été bien souvent et sous des aspects différents envisagé au point de vue belliqueux. Ce double caractère de maître des dieux et de dieu des combats nous le retrouvons dans le Jupiter de Séguret. Parmi toutes les

(1) L. Preller, *Les dieux de l'ancienne Rome*, traduction Dietz, p. 143.
(2) Idem, *Ibidem*, p. 147.

Digitized by Google

épithètes qui lui étaient appliquées y en a-t-il une qui convienne particulièrement à celui qui fait l'objet de cette étude ? On a trouvé dans la région montagneuse de Vaucluse, dans cette partie du département qui est considérée comme ayant été comprise dans le territoire voconce, deux autels votifs au Jupiter *Depulsorius*, c'est-à-dire à Jupiter qui repousse l'ennemi, qui défend le territoire (1). Ce Jupiter tutélaire, dont le qualificatif convient parfaitement à une divinité ayant un caractère guerrier, pourrait être celui de Séguret et du monument de Vaison. Nous nous résumons en disant : la statue trouvée à Séguret représente peut-être le Jupiter *Depulsorius*, mais c'est, dans tous les cas, celle d'un Jupiter guerrier.

(1) L'un de ces autels votifs a été trouvé à Saint-Romain-en-Viennois, c'est-à-dire à 4 kilomètres de Vaison et à 11 de Séguret. Ce cippe mesure 0 m. 87 de hauteur sur 0 m. 30 de largeur. L'inscription est ainsi conçue :

IOVI
DEPV
LSOR
IO
SERVA
NDVS
V•S•L•M

L'autre provient du Villars. Il n'a que 0 m. 33 de hauteur sur 0 m. 15 de largeur, et porte :

IOVI•DEPul
SORIO•Cor
NELIVS
SORATVS
EX•IVSSV

L. ROCHETIN.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE

MYTHOLOGIE GALLO-ROMAINE : L'AUTEL VOTIF A SILVAIN DE LA COSTE

SILVAIN, le dieu protecteur des forêts et des troupeaux, est représenté très différemment sur les monuments qui lui sont dédiés : tantôt, il est accompagné d'un chien de garde qui symbolise la surveillance des bestiaux à lui confiés ; tantôt aussi, au même titre, il est couvert de la peau du loup, qu'il doit tenir éloigné de la bergerie, et dont il revêt la dépouille (1). Parfois, on le voit abattant une branche d'arbre avec une serpe ou une hache (2). Parfois enfin,

(1) Le musée d'Avignon possède trois statuettes en bronze de Silvain. Sur deux d'entre elles, il est manifestement vêtu d'une peau de loup. La tête de l'animal lui sert de coiffure. Les pattes de devant sont croisées sur la poitrine, tandis que celles de derrière sont pendantes sur le dos. Le dieu, qui est également représenté sur deux de ces bronzes portant une barbe et une chevelure épaisses, élève le *poculum* dans une de ses mains.

(2) On voit au musée d'Avignon un petit autel anépigraphe, en marbre blanc, qui, d'après le bas-relief dont il est décoré, nous paraît être dédié à Silvain : le dieu est représenté portant toute la barbe, revêtu du *sagum* agrafé sur l'épaule droite, et rejeté en arrière de façon que tout le devant du corps reste nu. De la main gauche, il tient une serpe ; de la droite, une pomme de pin, qu'il vient de couper à l'arbre figuré à côté de lui, et aux branches duquel est suspendue une massue. Devant lui, est un porc, un des animaux qui lui étaient habituellement sacrifiés. Sur la face latérale droite du cippe, est sculpté un laurier, et sur la face gauche, un autre laurier contre lequel se dresse une chèvre.

Les deux angles du devant de cet autel votif sont en forme de torches, terminées en haut et en bas par une pomme de pin.

Haut. o m. 53. Larg. o m. 40. Épaiss. o m. 28.

Digitized by Google

il est entouré d'objets particuliers, tels que la *syrinx*, le *poculum*, le *malleus* et le *pedum*. Sur certains autels anépigraphes, le maillet figure seul ou accompagné du gobelet ; mais la présence de ces emblèmes suffit pour les rapporter toujours au culte de Silvain.

La science a cherché à expliquer ces différents attributs. D'après M. Mowat, si le chien de garde, la peau de bête sauvage, la serpe ou la hache du bûcheron symbolisent « les fonctions actives de Silvain..., l'essence même de cette divinité est signifiée par le bois, soit sous sa forme naturelle, c'est-à-dire par l'arbre ou la branche qu'il porte, soit sous la forme ouvrée du *pedum*, du *malleus*, de la *syrinx*, du *scyphus faginus*, *tous objets de matière ligneuse*. » Ce savant en tire les conclusions suivantes : « Les attributions de Silvain ne sont pas limitées aux forêts ; elles s'étendent au bois pris dans son acception le plus large : bois sur pied et bois de construction, car en latin le mot *silva*, d'où *Silvanus*, comporte cette double signification. Le dieu *Silvanus* préside au travail du bois et aux diverses industries qui lui ressortissent... On comprend maintenant à quel titre Silvain se trouve invoqué pour les *ratiarii*, conducteurs de radeaux et de trains de bois flotté, comme nous l'apprenons par une inscription de Genève. » (1).

(1) Mowat, *Inscr. antiques de Paris*, 1883, p. 20, 21 et 25.

La *syrinx*, vulgairement appelée flûte pastorale ou flûte de Pan, avait passé des mains de ce dieu qui, en Grèce, présidait à la garde des troupeaux, dans celles de *Silvanus* qui lui avait succédé, chez les Romains, avec les mêmes attributions. Elle était donc un des emblèmes de ce dernier, comme dieu protecteur des troupeaux.

Le *pedum*, houlette de berger recourbée à l'une de ses extrémités pour saisir par la patte les chèvres et les moutons, était un autre attribut de Silvain, comme divinité pastorale.

Le *poculum*, gobelet de forme profonde, pourrait être considéré, d'après M. Mowat, (*Insc. antiques de Paris*, 1883, p. 24) comme le *scyphus faginus* chanté par le poète Tibulle, ou comme la jatte en bois, *alveolus ligneus*, de Columelle, ou encore la jatte à traire le lait, *sinum lactis*, mentionnée dans Virgile. Le *poculum* serait donc encore un attribut de Silvain comme divinité présidant aux troupeaux.

Enfin, à propos du *malleus* ou maillet de bois, attribut particulièrement gaulois de *Silvanus*, M. Mowat a très bien dit : « Puisque Silvain est le

Digitized by Google

Peut-être faut-il faire un pas de plus et dire que Silvain était invoqué non seulement par les gens qui travaillaient le bois, mais encore par ceux dont le métier comportait l'usage de certains attributs de Silvain, par exemple du *malleus* ou mar-

dieu du bois, l'outil le plus élémentaire en bois, c'est-à-dire le maillet, devient naturellement son attribut le plus expressif ; pour rendre la symbolisation plus claire et plus frappante encore, l'artiste a donné parfois à cet outil un aspect *arborescent*, en faisant sortir du massif de sa tête une foule d'autres maillets plus petits, comme des branches issues d'un tronc. C'est ainsi, je crois, qu'il faut comprendre le *maillet multiple* inexpliqué jusqu'à présent, tel qu'il est exhibé par l'autel de Massillargues et la figurine de Vienne. Dans cette dernière composition, indépendamment du maillet auquel manque la masse et que le personnage tient de la main gauche, on en voit un autre *planté* derrière lui et se *ramifiant* comme un *arbre* qui ombrage sa tête. » (M. Mowat, *Ibidem*, p. 24.)

Le musée d'Avignon possède l'intéressant monument de Séguret consacré à Silvain. Le dieu, dont la statue est sculptée en haut relief dans une niche cintrée, a la barbe et la chevelure épaisses et bouclées. Revêtu du *sagum*, qu'une fibule retient sur l'épaule, il tient de la main droite le maillet, et de la gauche la syrinx. Les pieds sont chaussés de bottines.

Nous ne partageons donc pas l'opinion de M. Cerquand, notre excellent collègue de l'Académie de Vaucluse qui a vu dans cette statue *Taranis*, le Jupiter gaulois.

Le même musée possède encore une urne funéraire en marbre blanc, ayant la forme d'un carré long, sur les faces de laquelle sont figurés en bas-reliefs différentes scènes ou attributs qui paraissent se rapporter à un sacrifice offert à Silvain. Sur la face postérieure, correspondante à celle de l'inscription, on voit, au pied d'un arbre, un autel surmonté d'une flamme. La syrinx est suspendue aux branches de cet arbre, et au dessus du tronc, on remarque une tête de bélier que d'en bas regarde un chien assis. Sur la face latérale droite de ce petit monument, on voit un personnage nu, qui traîne par les cornes un bouc destiné au sacrifice, et qui porte sur sa tête une corbeille de fruits. Sur la face gauche, un satyre, jouant de la double flûte, représente sans doute le *spondaules*, qui assistait le sacrificateur.

Sur la face antérieure du monument, on lit encadrée dans une couronne de chêne, supportée par deux cornes d'abondance, l'inscription suivante :

EGRILIA
APELLAE·LIB
SYNTYCHE·FECIT
SIBI·ET
A·EGRILIO·NARCISSO
CONLIBERTO·SVO

Haut. o m. 53 ; larg. o m. 38 ; profond. o m. 26.

Digitized by Google

teau à tête de bois. Ceci nous amène à hasarder une explication sur l'autel à Silvain qui fut trouvé, il y a quelques années, près du village de La Coste, et qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. Garcin, d'Apt.

Ce petit autel votif avec base et couronnement, grossièrement taillé dans un bloc de molasse marine, a o m. 41 de hauteur, o m. 23 de largeur, et o m. 15 d'épaisseur. Il porte très mal gravée sur sur sa face antérieure l'inscription ci-après :

SILVANO
V • S • L • M
T • T • M
M • A • S

« A Silvain Titus T... M... (et) Marcus A... S... avec reconnaissance, en accomplissement de leur vœu ».

M. Allmer, qui a déjà publié cette inscription, a accompagné sa lecture des lignes suivantes :

« Une particularité qui acquiert un grand intérêt des circonstances de la découverte, c'est une massette emmanchée en forme de *tau*, sculptée en relief sur la face latérale du côté droit de cet autel. Quatre massettes de pierre, de même forme, une à chacun de ses angles, ont été trouvées en même temps que lui. Ce sont de petits cylindres en pierre tendre, de 12 à 15 centimètres de long, percés au milieu de leur longueur, d'un trou à destination d'un manche, qui, peut-être de bois, n'a pas résisté à la destruction. Impropres à tout usage, et n'ayant en effet jamais servi, ce qui se reconnaît au premier examen, ces massettes paraissent ne pouvoir être autre chose qu'un attribut de Silvain » (1).

Nous croyons devoir ajouter quelques explications nouvelles en bien précisant l'endroit où cette intéressante trouvaille a été faite :

Cet autel votif a été trouvé sur l'emplacement d'une ancienne carrière abandonnée, au terroir de La Coste, quartier

(1) *Bulletin de la société d'arch. de la Drôme*, an. 1874, t. VIII, p. 363-364.)

Digitized by Google

des Claparèdes, et non loin de celle qui y est actuellement exploitée. C'est de cette carrière, datant des Romains, qu'ont été extraites les pierres ayant servi à la construction du pont Julien (1).

Si de cette circonstance particulière que le monument a été trouvé dans une carrière antique, on rapproche cette considération que le maillet ou marteau à tête de bois était employé dans l'antiquité, comme de nos jours, par les maçons pour enfoncer le ciseau, quand les coups ont besoin d'être modérés et délicats, ne peut-on pas en tirer cette conséquence que ce petit autel a été taillé par les ouvriers employés à la carrière qui, en raison du maillet dont ils faisaient usage, adressaient leurs invocations à Silvain, le dieu des forêts et du bois en général ? Ces ouvriers ne se sont pas contentés dans l'espèce, et c'est là un fait particulièrement curieux, de sculpter sur une des faces latérales de l'autel le *malleus* qui accompagne assez souvent les inscriptions dédicatoires à Silvain, ils en ont façonné quatre autres qu'ils ont déposés aux quatre coins du cippe ; de la sorte, il semble qu'ils aient voulu insister sur l'objet qui symbolisait et leur métier et le culte de Silvain.

Ce commentaire nous a paru pouvoir être ajouté à ceux qui ont été présentés sur cet intéressant sujet, et nous le soumettons à l'appréciation des savants qui se sont occupés des attributs du dieu forestier.

(1) Ces renseignements nous ont été obligeamment fournis par le possesseur de l'autel, M. Garcin, d'Apt. — Lettre inédite du 18 février 1884.

Les anciennes carrières de La Coste, d'où ont été extraits les matériaux du pont romain bâti sur le Calavon et connu sous le nom vulgaire de *pont Julien*, sont à 4 kilomètres de ce monument, et appartiennent à la molasse. (V. notre mémoire sur *La viabilité romaine dans Vaucluse*, p. 42.)

L. ROCHETIN.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1883.

Extraits des procès-verbaux

Séance du 8 *septembre.* — Le Président informe l'Académie que le Conseil général de Vaucluse a bien voulu voter une subvention de 300 francs en faveur de la Société. — Le Président informe également la Société, que sur l'initiative de l'un de ses membres, l'assemblée départementale a émis un vœu pour faire cesser les mutilations dont le Palais des Papes a trop souvent à souffrir. Elle s'associe avec empressement à ce vœu. — Lecture de M. Duhamel, sur le tombeau du pape Clément V. — Communication de M. Cerquand sur les faïences avignonaises.

Séance du 6 *octobre.* — Dépôt par M. Rochetin, de son travail intitulé : *La viabilité romaine dans le département de Vaucluse.* — Nomination des commissions pour le concours littéraire artistique et scientifique de 1883. — Fixation de la séance publique annuelle de la Société au deuxième dimanche de décembre. — M. Cerquand appelle l'attention de la Société sur tout l'intérêt archéologique qu'offre le baptistère et les deux églises superposées de Venasque, si souvent décrites et pourtant si mal étudiées jusqu'à ce jour. — Le Secrétaire perpétuel rend compte de la visite que quelques membres ont faite au Palais des Papes.

Digitized by Google

Séance du 3 novembre. — Le Président dépose sur le bureau, le dossier relatif à la souscription vauclusienne pour l'érection d'un monument national à A. Dumas. — Lectures : par M. Bayle, de son rapport, sur le concours littéraire de l'année 1883 ; par M. Chantron, de son rapport, sur le concours artistique de 1883. M. Nicolas, déclare, au nom de la commission du concours scientifique, qu'en raison de l'insuffisance des membres présentés, il n'y a pas lieu d'accorder une récompense quelconque. Il dépose ensuite un projet de concours pour l'année 1885.

La Société arrête ensuite le programme du concours de 1884, de la manière suivante :

CONCOURS LITTÉRAIRE : 1° Biographie d'un homme célèbre du département de Vaucluse ; 2° Une pièce de vers écrite en français ou en provençal, et dont le sujet est laissé au choix des auteurs.

Les ouvrages ou mémoires, imprimés ou manuscrits, exécutés après le 1er janvier 1884, et dont les auteurs seront originaires ou habitants du département de Vaucluse, seront seuls admis au concours. Ils devront être adressés, avant le 1er novembre prochain, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Avignon. Chaque manuscrit devra porter une épigraphe reproduite sous enveloppe cachetée avec le nom de l'auteur.

Une ou plusieurs médailles, ainsi que des mentions honorables seront décernées aux meilleurs travaux. Le mémoire qui aura été jugé le meilleur sera, en outre, imprimé dans les Mémoires de l'Académie.

CONCOURS ARTISTIQUE : 1° Composition de tout ou partie d'une façade d'un monument public, mairie, école, musée, bibliothèque, etc. Les dispositions générales de la construction, la position des ouvertures, le style et tous les détails seront indiqués au moment du concours, dont la date sera ultérieurement fixée. Les concurrents peuvent se faire inscrire dès maintenant chez le Secrétaire perpétuel de la Société à Avignon, qui leur fera connaître la date et l'heure du concours ; 2° Projet de décoration d'une salle à manger. Les dimensions de la salle, la position de la cheminée et des ouvertures, des portes et des fenêtres sera indiquée aux concurrents, qui devront, en outre, exécuter des panneaux d'ensemble et le détail d'un meuble.

Les concurrents du concours artistique devront être originaires ou habitants du département de Vaucluse et âgés de moins de 30 ans.

Ils adresseront leur travail à M. Ollagnier, directeur de l'école professionnelle à Avignon, avant le 1er novembre prochain, avec une épigraphe qui sera reproduite sous enveloppe, cachetée avec le nom de l'auteur.

Un prix de 200 fr., des primes en argent et des médailles seront décernées, selon le mérite du concours, aux auteurs des meilleures compositions. Le travail ayant obtenu la première récompense deviendra la propriété de l'Académie.

Digitized by Google

CONCOURS SCIENTIFIQUE (1885). — Étudier un point de la géologie du département.

Une ou plusieurs médailles pourront être attribuées aux auteurs des meilleurs travaux. Le Mémoire couronné sera, en outre, inséré dans les mémoires de l'Académie. Les travaux, imprimés ou manuscrits, postérieurs au 1er janvier 1884 sont seuls admis à concourir.

Les auteurs devront adresser leurs manuscrits portant une épigraphe reproduite avec le nom de l'auteur, sous enveloppe cachetée, avant le 1er novembre 1885, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Avignon.

Le Président de l'Académie,

A. PAMARD.

MEMBRES NOUVEAUX

Pendant le 2e trimestre de l'année 1883, ont été élus :

Membres titulaires : MM. Émile et Gabriel Fraisse, à Tresque (Gard) ; Joseph Perre, ingénieur mécanicien, à Avignon ; E. Rasse, négociant, à Vaucluse ; Proton, à Avignon, Avon E., à Aramon.

Membre correspondant : M. Marion, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.

Digitized by Google

Digitized by Google

TOME II

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Annexion (Tentative d') d'Avignon, du Comtat et de la principauté d'Orange à la France sous Louis XI. — L. DUHAMEL..... 130

Autel votif à Silvain (Un) à Lacoste. — L. ROCHETIN..... 190

Bibliographie : *Les Bucoliques* de Virgile.—P. YVAREN.—H. MOUZIN. 119

Copia (Un autel votif à la déesse). — L. ROCHETIN..... 151

Copia (Étude mythologique). — J. CERQUAND..... 154

Concours littéraire, artistique et scientifique en 1883.— *Programme*. 115

Id. Id. Rapport sur le concours littéraire. — G. BAYLE.... 131

Id. Id. Id. sur le concours artistique.—H. CHANTRON. 144

Concours littéraire, artistique et scientique de 1884. — *Programme*.. 196

Imagerie populaire (L') à Avignon et dans le Comtat XVII^e^ et XVIII^e^ siècle. — J. CERQUAND..... 45

Jupiter guerrier (Le) du musée Calvet. — L. ROCHETIN..... 184

Littérature populaire dans Avignon et le Comtat 1600-1830. — J. CERQUAND..... 72

Mancini (Marie) à Avignon. — G. BAYLE..... 15

Membres nouveaux ..... 118 et 197

Nécrologie. MM. Millet, Favre de Thierrens..... 109

Pelopœus spirifex (Le). — H. NICOLAS..... 96

Digitized by Google

Pages.

Pont Romain de St-Chamas (Le). — L. ROCHETIN..... 38
Séances de l'Académie *(Extraits des procès-verbaux)*..... 115 et 195
Séance publique annuelle. Discours du Président et du Préfet..... 123
Tombeau de Raymond de Beaufort (Le). — L. DUHAMEL..... 1
Triolets à ma Muse. — A. MANIVET..... 147
Vaucluse (Le vallon et la fontaine de). Étude malacologique. — H. NICOLAS..... 168

AVIGNON — IMPRIMERIE ADM. ET COMM. SEGUIN FRÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07369 6687

Digitized by Google

Digitized by Google